

Univerzita Palackého v Olomouci
Filozofická fakulta

DIPLOMOVÁ PRÁCE

2009

Bc. Zuzana Bartošová

Univerzita Palackého v Olomouci
Filozofická fakulta
Katedra romanistiky

**LES PRODUITS ET LES SERVICES BANCAIRES DESTINÉS AUX
ÉTUDIANTS EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ET EN FRANCE**

Magisterská diplomová práce

Studijní program: Odborná francouzština pro hospodářskou praxi

Vedoucí práce: Ing. Nicolas Schoemacker

Autor: Bc. Zuzana Bartošová

Olomouc 2009

Univerzita Palackého v Olomouci
Filozofická fakulta
Akademický rok: 2008/2009

Studijní program: Filologie
Forma: Prezenční
Obor/komb.: Odborná francouzština pro

PODKLAD PRO ZADÁNÍ DIPLOMOVÉ PRÁCE STUDENTA

PŘEDKLÁDÁ:	ADRESA	OSOBNÍ ČÍSLO
Bc. BARTOŠOVÁ Zuzana	Štefánikova 1893, Louny	F070092

NÁZEV TÉMATU ČESKY:

Les produits et les services bancaires destinés aux étudiants en République tchèque et en France

NÁZEV TÉMATU ANGLICKY:

Bank products and services for students in the Czech republic and in France

VEDOUcí PRÁCE:

Ing. Nicolas Schoemacker - KRF

ZÁSADY PRO VYPRACOVÁNÍ:

bankovní sektor v ČR
bankovní produkty určené studentům
bankovní sektor ve Francii
produkty určené studentům ve Francii
analýza nejvýhodnější nabídky produktů a služeb
srovnání českých a francouzských produktů

SEZNAM DOPORUČENÉ LITERATURY:

Blažek, Jiří: Bankovníctví. Brno: MU, 1997.
Kalabis, Zbyněk: Bankovní služby v praxi. Brno: Computer Press, a.s., 2005.
Polidar, Vojtěch: Management bank a bankovních obchodů. Praha: Ekopress, 1999.
Mervart, Josef: České banky v kontextu světového vývoje. Praha: Lidové noviny,
www.csas.cz
www.kb.cz
www.societegenerale.fr
www.creditagricole.fr

Podpis studenta:

Bartošová

Datum:

25/02/2009

Podpis vedoucího práce:

Schoemacker

Datum:

25/02/2009

[Signature]

02. 03. 2009

PODPIS DĚKANA:

J. Šauer



Univerzita Palackého v Olomouci
Filozofická fakulta

Prohlášení

Prohlašuji, že jsem diplomovou práci na téma: "Les produits et les services bancaires destinés aux étudiants en République tchèque et en France" vypracovala samostatně na základě uvedených pramenů a literatury.

V Olomouci dne.....

Podpis

Remerciement

Concernant la réalisation du présent mémoire, je tiens à remercier à Monsieur Nicolas Schoemacker pour la direction du travail, pour sa collaboration et ses suggestions qui ont contribuées à la forme finale du présent mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
1 LA MONNAIE ET LE SYSTÈME BANCAIRE	9
1.1 Définition de la monnaie	9
1.2 Historique de la monnaie	9
1.3 Définition du système bancaire	10
1.3.1 Le système bancaire tchèque	11
1.3.1.1 Les banques commerciales	12
1.3.1.2 Les coopératives d'épargne et de crédit	13
1.3.1.3 Les autorités compétentes	13
1.3.2 Le système bancaire français	14
1.3.2.1 Les établissements de crédit	15
1.3.2.2 Les entreprises d'investissement	16
1.3.2.3 Les organes représentatifs	16
1.3.2.4 Les autorités de tutelle	17
2 LES PRODUITS ET LES SERVICES BANCAIRES	18
2.1 Les produits de dépôt	18
2.1.1 Les placements à vue	18
2.1.2 Les placements à terme	19
2.1.3 Les placements particuliers	20
2.1.4 Les placements financiers	20
2.2 Les produits de crédit	21
2.3 Les produits de paiement	22
3 LES PRODUITS ET LES SERVICES DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	24
3.1 Komerční banka, a.s.	24
3.1.1 Le compte Studentské konto G2	24
3.1.2 La carte de crédit	27
3.1.3 Le prêt Úvěr Gaudeamus	27
3.1.4 Le prêt ordinateur portable	28
3.2 Česká spořitelna, a.s.	28
3.2.1 Le compte Osobní účet České spořitelny Student	28
3.2.2 Le prêt pour les étudiants des universités	30
3.2.3 Le produit d'épargne Dětská vkladní knížka	31
3.3 Československá obchodní banka, a.s.	31
3.3.1 Le compte Studentské konto Plus	31
3.4 La comparaison et analyse des produits et des services proposés	33
3.4.1 La comparaison des paquets de services	33
3.4.2 Les opérations bancaires	40
3.4.3 La comparaison des offres des produits complémentaires destinés aux étudiants	43
3.4.4 L'évaluation des offres des banques traitées	44

4	LES PRODUITS ET LES SERVICES DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS EN FRANCE	46
4.1	Société Générale	46
4.1.1	Le produit Pack Jeunes	46
4.1.2	Le Prêt Etudiant Evolutif	49
4.1.3	Le prêt Avance Etudiant	50
4.1.4	Le Prêt Permis à un euro par jour	50
4.1.5	Le Livret Jeune	50
4.1.6	L'assurance habitation étudiant	51
4.2	Crédit Lyonnais	51
4.2.1	La formule Zen Etudiant	52
4.2.2	Le prêt Solution Etudes	55
4.2.3	Le prêt Avance Rentrée	55
4.3	Crédit Agricole	56
4.3.1	Le Compte-Service Crédit Agricole	56
4.3.2	Les cartes bancaires destinées aux étudiants	57
4.3.3	Le Prêt étudiant Mozaïc	58
4.3.4	Le prêt Mozaïc Projets	59
4.4	La comparaison et analyse des produits et des services proposés	59
4.4.1	La comparaison des paquets de services	60
4.4.2	Les opérations bancaires	64
4.4.3	La comparaison des offres des produits complémentaires destinés aux étudiants	67
4.4.4	L'évaluation des offres des banques traitées	68
5	LA COMPARAISON DES OFFRES DES PRODUITS ET SERVICES DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ET EN FRANCE	70
5.1	La comparaison des paquets de services	72
5.2	La comparaison des commissions relatives aux opérations bancaires	74
	CONCLUSION	77
	RÉSUMÉ	80
	LISTE DES TABLEAUX	82
	LISTE DES SIGLES	83
	BIBLIOGRAPHIE	85
	ANNEXES	89

INTRODUCTION

Au cours des dernières décennies, tous les secteurs d'activité, parmi lesquels le secteur bancaire de la République tchèque et de la France, ont été marqués par les mutations accentuées, surtout dans l'aménagement des systèmes bancaires et dans l'adaptation de la législation. Dans les systèmes modernes il arrive à l'accroissement des fusions et des acquisitions à l'échelle européenne, l'impact de la mondialisation offre aux établissements bancaires de nouvelles technologies et ainsi de nouvelles opportunités. Pour attirer une large clientèle et aussi pour la maintenir pour l'avenir, les banques s'efforcent d'augmenter l'effectivité et d'offrir des produits et des services innovants qui satisferont des clients de plus en plus exigeants.¹

A l'heure actuelle, on peut observer que les banques renforcent leur présence auprès des jeunes et des étudiants car la clientèle estudiantine représente pour elles les "futurs clients". Les étudiants ont des besoins croissants de gestion de leur portefeuille et de financement de leurs études. C'est pourquoi les comptes étudiants font partie de l'offre standard de chaque banque universelle dans les deux pays. Les banques vont au devant des souhaits des étudiants et proposent leurs services à des conditions préférentielles que les services destinés aux clients particuliers. A part des tarifs réduits, les banques offrent aussi d'autres avantages sous forme des primes financières ou des programmes de réductions. Comme l'offre des banques est assez large et variable, les étudiants peuvent bien décider selon leurs propres demandes et intérêts. La comparaison et l'analyse de l'offre, qui est toujours déterminant pour rendre le choix le plus effectif, feront le sujet des chapitres suivants.

Ce mémoire présentera tout d'abord l'évolution de la monnaie qui est étroitement liée au fonctionnement des systèmes bancaires qui, notamment ceux de la République tchèque et de la France, seront décrit ultérieurement dans le but de présenter les principales différences entre les établissements bancaires de ces deux pays. Au-delà, dans le chapitre suivant seront présentés les produits et les services bancaires basiques, leur division et caractéristique générale pour bien comprendre leur but dans la vie pratique.

Ensuite viennent les chapitres dédiés à l'énumération et à la caractéristique des produits et des services principaux destinés aux étudiants dans les établissements bancaires élus en République tchèque et en France, et à leur comparaison dans le but d'assigner leurs avantages et inconvénients et d'évaluer l'offre la plus intéressante parmi les banques.

¹ ZOLLINGER, M. *Marketing et stratégies bancaires. La métamorphose*. Paris: Dunod, 1992. p. 15-16.

Enfin, le dernier chapitre s'efforce de comparer les produits particuliers proposés dans les deux pays et de relever les raisons de leurs diversifications et dans quelle mesure les banques sont prêtes à s'adapter aux besoins des étudiants.

Ce mémoire s'oriente dans son sujet vers les pays de la République tchèque et de la France. La coopération transfrontalière entre ces deux pays gagne toujours de l'importance et cela non seulement sur le pôle économique, mais aussi dans les domaines de la culture et de l'éducation. De plus en plus d'étudiants tchèques partent en France pour y faire leurs études ou leurs stages professionnels afin de gagner de nouvelles expériences pour leur vie future. Et on peut aussi rencontrer des étudiants français qui ont élu la République tchèque pour leur séjour d'études. Il est toujours pratique d'avoir des informations sur le pays d'accueil qui peuvent être utiles tant pendant les études que pour la vie professionnelle.

Pour la recherche de ce mémoire, j'ai élu les banques tchèques Komerční banka, a.s., Česká spořitelna, a.s. et Československá obchodní banka, a.s. car il s'agit des trois les plus grandes banques qui dominent le marché bancaire tchèque. Pour la France, les banques préférées sont la Société Générale, puisque c'est la société mère de la banque tchèque Komerční banka, ensuite la banque LCL, qui m'a bien servie pendant le séjour d'Erasmus en France, et enfin le Crédit Agricole comme le représentant du groupe des établissements coopératifs.

Les sources d'inspiration pour ce mémoire proviennent avant tout des informations des banques élues qui étaient disponibles en détail sur les sites internet et dans les catalogues et dépliants. La disponibilité d'information est pour le compte de chaque établissement, c'est pourquoi les sources sont toujours facilement accessibles. Pour la partie théorique, je me suis servie de nombreux ouvrages tchèques et français, traitant le sujet de la monnaie, des systèmes des banques, des techniques bancaires et de la gestion de la banque. Les informations concrètes concernant les secteurs bancaires peuvent être trouvées sur les sites internet des institutions publiques telles que la Banque de France ou la Česká národní banka, ainsi que sur les sites des ministères de finances, ou bien encore dans les lois qui réglementent le bon fonctionnement des systèmes bancaires dans chaque pays.

1 LA MONNAIE ET LE SYSTÈME BANCAIRE

Avant d'aborder le système des banques comme une partie indépendante et importante pour l'économie, il faut définir la monnaie et rappeler sa naissance et son évolution, car c'est la monnaie qui a permis la naissance des systèmes bancaires.

1.1 Définition de la monnaie

D'une manière générale, on peut définir la monnaie comme un ensemble de moyens de paiement accepté par tous les membres d'une communauté, qui permet de régler un achat, une prestation ou une dette. On distingue traditionnellement trois grandes fonctions à la monnaie :

- intermédiaire des échanges : la monnaie sert comme un instrument de paiement ;
- unité de compte : la monnaie permet de comparer la valeur des biens et des services, de fixer un prix ;
- réserve de valeur : la monnaie peut être conservée pour une utilisation ultérieure.

Les besoins pratiques ont imposé une approche, où tous les moyens existant sur le marché créent un ensemble de moyens de paiement avec un degré différent de liquidité. Dans ce but, les « agrégats monétaires » ont été créés. Ceux-ci regroupent tous les moyens de paiement selon leur degré de liquidité. On les indique avec un M majuscule et un chiffre. Plus le chiffre est élevé, plus le degré de liquidité est faible. Le contenu des agrégats peut différer selon les différentes économies, surtout en fonction de l'utilisation des instruments de paiement dans certain pays. Ils sont définis par la banque centrale. La Česká národní banka distingue deux agrégats monétaires : $M1 = \text{monnaie fiduciaire} + \text{dépôts à vue}$, et $M2 = M1 + \text{dépôts à terme} + \text{autres dépôts dans la monnaie national} + \text{dépôts dans la monnaie étrangère}$.² En France, on distingue trois agrégats : $M1 = \text{monnaie fiduciaire} + \text{dépôts à vue}$; $M2 = M1 + \text{comptes sur livrets} + \text{dépôts à terme} < 2 \text{ ans}$; $M3 = M2 + \text{dépôts à terme} > 2 \text{ ans} + \text{OPCVM monétaires}$.³

1.2 Historique de la monnaie

L'origine de la naissance de la monnaie est liée au besoin d'échange. Dans sa longue histoire, la monnaie a pris différentes formes. Au début c'était un simple échange de deux

² REVENDA, Z., MANDEL, M., KODERA, J., MUSÍLEK, P., DVOŘÁK, P., BRADA, J. *Peněžní ekonomie a bankovníctví*. 3. vydání. Praha: Management Press, 2002. p. 21-27.

³ LASSERE, M. *Monnaie et crédit* [en ligne]. Janvier 2008 [réf. 2009-03-19]. Disponible sur Internet : <<http://www.m-lasserre.com/educpop/dossiermonnaie/presentation.htm>>.

marchandises, l'échange naturel, ou bien le troc. La monnaie marchandise a été représentée par bétail, grain, tabac, coquillages, etc. Cette étape est à son apogée lors de l'instauration de la monnaie métallique, sous forme de lingot ou de pièces de métaux rares, surtout de l'or. Les premières "pièces frappées", qui ont indiqué une valeur précise, ont apparu vers la fin du VII^e siècle av JC.

Avec le développement de la production de masse, les pièces devenaient de moins en moins pratiques, ainsi la monnaie papier a apparu. Les acheteurs, n'ayant pas momentanément de moyens pour payer, ont émis des effets de commerce, titre de créance promettant de payer plus tard. Ensuite, ces effets ont été rachetés par les banques en contrepartie d'émission de billets de banque. A part des effets, les banques ont aussi rachetés les métaux précieux déposés par les gens. Pour rendre l'émission de billets de banque plus claire et effective, cette fonction a été centralisée et remplie par la banque centrale. Cette étape est caractérisée par un processus de démonétisation d'or qui a été achevé dans les années 70 du XX^e siècle.

La monnaie scripturale commence à apparaître au tournant du XIX^e et XX^e siècle dans les pays développés. A part des services de dépôt, les banques offrent des crédits accordés aux débiteurs moyennant des comptes à vue. La monnaie fiduciaire est alors souvent remplacée par les instruments de la monnaie scripturale, comme les chèques, les cartes de paiements, les cartes de crédit, les virements ou les prélèvements, ou encore la banque à domicile.⁴

1.3 Définition du système bancaire

Le système bancaire représente l'ensemble des établissements bancaires dans un pays et l'organisation des relations entre ces établissements. Il dispose de deux éléments mutuellement interconnectés, un élément institutionnel d'une part, et un élément fonctionnel d'autre part. L'élément institutionnel est représenté par la banque centrale et les établissements bancaires particuliers, divisés selon leur activité en plusieurs types. Une partie du système bancaire est créée aussi par les banques étrangères. En ce qui concerne l'élément fonctionnel, celui-ci représente l'organisation du système en vue de degré de sa centralisation. On distingue en général le système bancaire centralisé, où pratiquement toutes les opérations bancaires sont effectuées par une seule banque centrale, les autres banques ont des droits très limités, et le système bancaire décentralisé, typique pour les pays avec l'économie de marché.

⁴ BLAŽEK, J., UKLEIN, J. *Bankovníctví*. 1. vydání. Brno: Masarykova univerzita – Právnická fakulta a Doplněk, 1997. p. 9-22.

Dans ce système, les activités de la banque centrale et des banques commerciales sont fonctionnellement séparées.

Le système décentralisé n'est pas toutefois le même pour toutes les économies de marché. Il existe des facteurs différents, surtout en ce qui concerne la distinction entre les banques universelles et spécialisées, ou le taux d'ouverture du système. Pour bien comprendre le fonctionnement des banques en République tchèque et en France, leurs systèmes bancaires seront décrits en détail.⁵

1.3.1 Le système bancaire tchèque

Le système bancaire de la République tchèque est composé d'établissements de crédit surveillés par la banque centrale. Parmi les établissements de crédit, on distingue les banques commerciales qui se divisent en deux groupes : banques universelles, banques spécialisées, et les coopératives d'épargne et de crédit. Une partie importante est représentée par les filiales des banques étrangères.⁶

L'évolution récente du système bancaire tchèque est surtout marquée par le passage à l'économie planifiée à partir du 1948. Comme le modèle du système bancaire soviétique, la fonction de la banque centrale et des banques commerciales était centralisée dans une seule institution, la *Státní banka československá*, qui était à la fois banque d'émission et banque commerciale. A partir du 1^{er} janvier 1990, l'étape de retour à l'économie de marché, il fallait résoudre beaucoup de problèmes liés aux crédits problématiques accordés aux entreprises publiques et soutenir la nouvelle structure de l'économie. Dans ce but, la *Konsolidační banka* a été créée pour reprendre une partie de ces crédits, et la *Českomoravská záruční a rozvojová banka* a été fondée, pour soutenir les PME. Après la séparation de la Tchécoslovaquie en 1993, la *Státní banka československá* est devenue la *Česká národní banka* et de nouveaux établissements bancaires sont apparus. Les années suivantes sont marquées par une grande privatisation des banques dans le but d'augmenter leur effectivité et de renforcer la compétitivité des banques déjà privées. Les seules banques restant de la plupart la propriété d'Etat sont la *Českomoravská záruční a rozvojová banka* et *Česká exportní banka*.⁷

Le secteur bancaire appartient, dans la République tchèque, à des contributeurs importants au budget d'Etat et son bénéfice à long terme représente un facteur stabilisateur

⁵ REVENDA, Z. *Centrální bankovníctví*. 2. vydání. Praha: Management Press, 2001. p. 18-23.

⁶ REVENDA, Z., MANDEL, M., KODERA, J., MUSÍLEK, P., DVOŘÁK, P., BRADA, J. *Peněžní ekonomie a bankovníctví*. 3. vydání. Praha: Management Press, 2002. p. 120-122.

⁷ POSPÍŠIL, R., HOBZA, V., PUCHINGER, Z. *Finance a bankovníctví*. 1. vydání. Olomouc: Univerzita Palackého – Právnická fakulta, 2006. p. 16-20.

significatif pour le fonctionnement effectif de toute l'économie. En 2007, le secteur comptait 41 207 employés ce qui le range parmi les plus grands secteurs de l'économie tchèque. Sur le marché bancaire tchèque dominant trois grandes banques : *Komerční banka, a.s.*, *Československá ochodní banka, a.s.* et *Česká spořitelna, a.s.*, qui font partie de groupes internationaux. Vu la non-existence des barrières régulatrices à l'entrée dans le secteur, le secteur bancaire est entièrement ouvert et marqué par une forte internationalisation. Les investisseurs étrangers détiennent directement ou indirectement 98 % de volume total d'actifs des banques et des filiales des banques étrangères.⁸

1.3.1.1 Les banques commerciales

Les banques commerciales sont soumises à la loi *Zákon č. 21/1992 Sb., o bankách*. Selon l'article 1, les banques sont des personnes morales résidant en République tchèque, fondées comme une société anonyme, qui reçoivent des dépôts du public, distribuent des crédits et qui ont obtenu pour l'exercice de l'activité un agrément. Les banques commerciales peuvent exercer aussi d'autres activités, comme des opérations de paiement, des opérations de change, la gestion de moyens de paiement, des opérations sur valeurs immobilières, etc., si celles-ci font partie de l'agrément accordé.

Avec l'adhésion de la République tchèque à l'Union européenne, les établissements bancaires peuvent exercer leurs activités dans un autre Etat membre grâce à un agrément unique, sous réserve de les notifier préalablement aux autorités compétentes. Les établissements bénéficient ainsi de la reconnaissance mutuelle des autres Etats membres. Ils sont surveillés par une autorité d'Etat d'origine mais ils doivent respecter les dispositions législatives, réglementaires ou administratives de l'Etat d'accueil.⁹

En général, toutes les banques commerciales se divisent en banques universelles et en banques spécialisées :

➤ Les banques universelles

Les banques universelles se caractérisent par une large offre de produits et de services bancaires pour la clientèle étendue. Il s'agit surtout des banques les plus grandes sur le marché, mais aussi des banques moins grandes orientées vers une région ou une clientèle particulière. A ce groupe appartiennent les banques *Komerční banka, a.s.*,

⁸ ČNB. *Zpráva o výkonu dohledu nad finančním trhem 2007. Kapitola 2 – Vývoj bankovního sektoru* [en ligne]. [réf. 2009-03-02]. Disponible sur Internet : <http://www.cnb.cz/cs/dohled_fin_trh/dnft_zpravy/download/dnft_2007_cz.pdf>.

⁹ KALABIS, Z. *Bankovní služby v praxi*. 1. vydání. Brno: Computer Press 2005. p. 4.

Československá obchodní banka, a.s., UniCredit Bank Czech Republic, a.s. ou Česká spořitelna, a.s., à l'origine la caisse d'épargne orientée vers la collecte des dépôts des ménages qui est devenue la banque universelle effectuant aussi d'autres opérations bancaires.

➤ Les banques spécialisées

Les banques spécialisées sont orientées vers les produits et services ou une clientèle de particuliers. Leurs activités sont limitées par l'agrément accordé. Ce groupe est représenté surtout par les caisses d'épargne-construction qui reçoivent des dépôts et, à des conditions préalablement fixées, octroient des crédits de construction. Les clients bénéficient de taux de rémunération attractifs sur leur compte d'épargne, des primes d'Etat, et aussi pour leurs prêts immobiliers des taux plus avantageux que pour les hypothèques. (Ex. *Českomoravská stavební spořitelna, a.s., Modrá pyramida stavební spořitelna, a.s.*)

Les autres banques de ce groupe sont des banques hypothécaires qui se spécialisent dans l'octroi de crédits hypothécaires et l'émission de titres hypothécaires (Ex. *Hypoteční banka, a.s.*) ou les banques *Českomoravská záruční a rozvojová banka* et *Česká exportní banka*, qui ont une mission particulière de promotion de l'exportation et l'exploitation.

1.3.1.2 Les coopératives d'épargne et de crédit

Se sont des établissements de petite taille fondés sur le principe de coopération. Ils ne reçoivent de dépôts, n'octroient de crédit et ne fournissent d'autres services qu'à ces membres. Ces établissements sont soumis à la loi *Zákon č. 87/1995 Sb., o spořitelních a úvěrových družstvech* et ils exercent leurs activités sur leur propre secteur qui fait partie du secteur financier tchèque.¹⁰

1.3.1.3 Les autorités compétentes

Les banques commerciales sont surveillées par la *Česká národní banka* (abrégiée en ČNB) qui est la banque centrale de la République tchèque, créée par la loi *Zákon č. 6/1993 Sb., o České národní bance*. Les fonctions principales de la ČNB sont la mise en œuvre de la politique monétaire, l'émission des billets et des pièces, la gestion de comptes de l'Etat, la délivrance ou le retrait d'un agrément et la régulation et la surveillance des activités de banques commerciales, ainsi que du marché des capitaux ou du marché financier.

L'activité de la ČNB est exercée par le Conseil bancaire présidé par le gouverneur. Comme toutes les autres banques centrales des pays membres, la ČNB fait partie du Système

¹⁰ BLAŽEK, J., UKLEIN, J. *Bankovníctví*. 1. vydání. Brno: Masarykova univerzita – Právnická fakulta a Doplněk, 1997. p. 46-47.

Européen des Banques Centrales (SEBC) qui comprend la Banque centrale européenne (BCE).¹¹

L'Association bancaire tchèque participe aussi au bon fonctionnement du secteur bancaire. Fondée en 1990, elle regroupe les banques agréées par la ČNB et les représentations des banques étrangères. Son activité consiste en la promotion et la défense des intérêts communs des membres envers l'Etat et la ČNB, par exemple au cours de l'établissement des normes législatives. L'association est un membre de la Fédération bancaire de l'Union européenne (FBE) qui est le partenaire non-gouvernemental le plus important des organes de l'UE dans le secteur bancaire.¹²

1.3.2 Le système bancaire français

En France, les activités bancaires et financières sont réservées aux établissements bénéficiant d'un agrément et soumis à une surveillance particulière des autorités de contrôle. Le système bancaire comprend des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, des organes représentatifs et des autorités de tutelle.

L'évolution récente du système bancaire français est marquée dès l'année 1945 par la nationalisation des établissements bancaires, comme la Banque de France, le Crédit Lyonnais ou la Société Générale, qui s'est achevée en 1982, quand l'Etat contrôlait 80 % des crédits. A partir de 1986, le mouvement de privatisation a été amorcé par les gouvernements de droite et depuis a concerné presque la totalité du système bancaire. Depuis la seconde partie des années quatre-vingt-dix, le système bancaire connaît un intense mouvement de restructuration continue avec une dimension internationale.¹³

L'organisation et l'évolution du système bancaire française ont été déterminées par plusieurs lois fondamentales. Il s'agit surtout de *la loi du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit* et *la loi du 2 juillet 1996 de modernisation des activités financières*. La loi bancaire de 1984 impose le principe d'universalité des établissements de crédit. Elle distingue les banques, les établissements coopératifs, les caisses d'épargne et de prévoyance, les caisses de crédit municipal, et enfin les sociétés financières et les institutions financières spécialisées. La loi du 2 juillet de modernisation des activités financières concerne les services d'investissement (passage des ordres de bourse, compte

¹¹ POSPÍŠIL, R., HOBZA, V., PUCHINGER, Z. *Finance a bankovnictví*. 1. vydání. Olomouc: Univerzita Palackého – Právnická fakulta, 2006. p. 24-26.

¹² KALABIS, Z. *Bankovní služby v praxi*. 1. vydání. Brno: Computer Press, 2005. p. 5.

¹³ COUSSERGUES, S.: *Gestion de la banque. Du diagnostic à la stratégie*. Paris: Dunod, 2002. p. 17-19.

titre). Elle inclut l'ensemble des prestataires de services d'investissement, c'est-à-dire les établissements de crédit et les entreprises d'investissement.¹⁴ De nombreux textes de ces deux lois sont aussi regroupés dans le Code monétaire et financier, qui a été adopté en décembre 2000, afin d'améliorer la présentation et la lisibilité des dispositions législatives concernant la monnaie et les activités bancaires et financières. Il faut aussi souligner que la législation européenne tient un grand rôle dans la réglementation bancaire.¹⁵

Le secteur bancaire français est très dynamique et occupe une place significative dans l'économie française. En 2007, il a contribué à 2,6 % du PIB et employait environ 400 000 personnes. Le marché français est dominé par six grands groupes bancaires : Crédit Agricole, BNP Paribas, Caisse d'épargne, Crédit Mutuel, Société Générale et Banque Populaire, auxquels il faut ajouter depuis le 1^{er} janvier 2006 La Banque Postale. A l'échelle nationale, ces réseaux gèrent plus de 80 % des 72 millions de comptes courants ce qui démontre un niveau de concentration croissant.

Le système bancaire français se caractérise par sa grande ouverture internationale. Celle-ci est représentée d'une part par la présence des établissements étrangers en France et d'autre part par la présence des établissements de crédit français à l'étranger. Les grands groupes français sont pour la plupart fortement internationalisés.¹⁶

1.3.2.1 Les établissements de crédit

Selon l'article L. 511-1 du Code monétaire et financier, « les établissements de crédit sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle des opérations de banque ainsi que des opérations connexes à leurs activités. » Les opérations de banque comprennent la réception des dépôts du public et la distribution de crédit ou la mise à disposition et la gestion de moyens de paiements. Parmi les activités connexes on peut mentionner les opérations de change, les opérations sur valeurs mobilières ou bien encore le conseil en matière de gestion financière. La plupart de ces opérations sont caractérisées comme une prestation de services.¹⁷

¹⁴ MONNIER, P., MAHIER-LEFRANÇOIS, S.: *Les techniques bancaires. Pratiques. Applications corrigées*. Paris: Dunod, 2008. p. 4.

¹⁵ COUSSERGUES, S.: *Gestion de la banque. Du diagnostic à la stratégie*. Paris: Dunod, 2002. p. 39-40.

¹⁶ CECEI. *Rapport annuel 2007. Chapitre 4 – Les principales caractéristiques du système bancaire et financier français* [en ligne]. [réf. 2009-01-19]. Disponible sur Internet : <http://www.banque-france.fr/fr/supervi/telechar/rapports/2007/chapitre_4.pdf>.

¹⁷ Code monétaire et financier. Article L. 311-1, Article L. 311-2.

Dans l'article L. 511-9 du Code monétaire et financier, « les établissements de crédit sont agréés en qualité de banque, de banque mutualiste ou coopérative, de caisse de crédit municipal, de société financière ou d'institution financière spécialisée. »

Dans la catégorie des banques on trouve les banques commerciales comme BNP Paribas ou la Société Générale, le Crédit Lyonnais et d'autres banques régionales et locales, banques d'affaires ou de marché.¹⁸ Les banques coopératives ou mutualistes sont représentées par le réseau des Banques populaires, du Crédit agricole mutuel, du Crédit mutuel et le réseau des Caisses d'épargne.

A côté des banques commerciales et des banques mutualistes, les caisses de crédit municipal constituent une catégorie particulière d'établissements qui ont un agrément plus restreint que les deux précédentes. Les crédits, qu'elles peuvent accorder à des personnes morales sont limités aux associations et établissements publics locaux.

Les sociétés financières interviennent dans des domaines comme le crédit-bail (leasing) ou l'affacturage (factoring) ou la caution de crédits aux particuliers ou aux entreprises. Les institutions financières spécialisées sont des établissements de crédit créés à l'initiative de l'Etat qui leur a confié une mission d'intérêt public.¹⁹

1.3.2.2 Les entreprises d'investissement

Selon l'article 7 de la loi du 2 juillet de modernisation des activités financières, « les entreprises d'investissement sont des personnes morales, autres que les établissements de crédit, qui ont pour profession habituelle et principale de fournir des services d'investissement. » Parmi les services d'investissement on trouve entre autres la réception et la transmission d'ordres pour le compte de tiers, la gestion de portefeuille pour le compte de tiers ou le placement.²⁰

1.3.2.3 Les organes représentatifs

Toutes les institutions du secteur bancaire français doivent adhérer à un organe de représentation. Ces instances sont des intermédiaires entre les autorités de tutelle et les établissements de crédit. Les banques, ainsi que les banques coopératives et mutualistes sont représentées soit par des organismes professionnels (Fédération bancaire française – FBF),

¹⁸ CECEI. *Rapport annuel 2007. Chapitre 5 – Les établissements de crédit agréés en France* [en ligne]. [réf. 2009-01-22]. Disponible sur Internet : <http://www.banque-france.fr/fr/supervi/telechar/rapports/2007/chapitre_5.pdf>.

¹⁹ COUSSERGUES, S.: *Gestion de la banque. Du diagnostic à la stratégie*. Paris: Dunod, 2002. p. 9-11.

²⁰ Loi du 2 juillet de modernisation des activités financières. Article 4.

soit par des organes centraux (ex. Crédit Agricole SA). Les sociétés financières adhèrent à l'Association française des sociétés financières (ASF) et les institutions financières spécialisées au Groupement des institutions financières spécialisées (GIFS). Enfin, les entreprises d'investissement sont représentées par l'Association française des entreprises d'investissement (AFEI). L'ensemble des organismes professionnels et des organes centraux est regroupé dans l'Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (AFECEI).²¹

1.3.2.4 Les autorités de tutelle

Le système bancaire français est supervisé par le gouverneur de la Banque de France et le ministre de l'Economie et des Finances. La Banque de France assure la mise en œuvre de la politique monétaire unique et de la politique de change ou la fabrication et mise en circulation des billets et pièces. Elle appartient au Système Européen de Banques Centrales (SEBC) où elle participe à l'accomplissement des missions et des objectifs assignés à ce système. La Banque de France surveille et réglemente le fonctionnement du marché bancaire par l'intermédiaire de différents comités et conseils fonctionnant sous son égide.

Le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI) a pour mission de délivrer ou de retirer les agréments des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, et d'établir la liste contenant toutes ces entreprises. Celle-ci est publiée dans le Journal officiel. La Commission bancaire assure que les établissements de crédit respectent les dispositions législatives et réglementaires et veille à leur exploitation et à la qualité de leur situation financière. Le Conseil national du crédit et du titre (CNCT) contrôle les conditions de fonctionnement du système bancaire et financier. Il peut également donner des avis. Parmi les organes consultatifs on trouve le Comité consultatif du secteur financier (CCSF), qui étudie les relations entre les établissements de crédit, les entreprises d'investissement, les entreprises d'assurance et leurs clientèles, ainsi que le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières (CCLRF) qui est chargé de donner son avis sur tous les projets de textes normatifs, à l'exception des textes portant sur l'Autorité des marchés financiers (AMF).²² Ce dernier est un organe public indépendant doté d'une personnalité morale. Elle a pour mission de veiller à la protection de l'épargne investie dans les instruments financiers, pour l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés financiers.²³

²¹ BERNET-ROLLANDE, L.: *Principes de technique bancaire*. 25^e édition. Paris: Dunod, 2008. p. 22-23.

²² BERNET-ROLLANDE, L.: *Principes de technique bancaire*. 25^e édition. Paris: Dunod, 2008. p. 23-27.

²³ Code monétaire et financier. Article L. 621-2.

2 LES PRODUITS ET LES SERVICES BANCAIRES

Les produits et les services bancaires sont tous les services proposés par les établissements bancaires à leurs clients. Il s'agit d'une large gamme de produits, qui se développent et changent avec le temps, et qui peuvent différer d'un pays à l'autre.

Il est difficile de répartir les produits entre groupes selon quelques critères en raison de leur volume et de leur diversification. Dans la littérature, on peut trouver quelques approches traitant leur systématisation. Les deux les plus utilisées sont l'approche classique et l'approche moderne. La première distingue les produits selon leur position dans le bilan de la banque, il s'agit alors des opérations actives, passives ou neutres. La seconde partage les produits selon leur fonction qu'ils apportent aux clients. Il distingue alors les produits de dépôt, de crédit et de paiement.²⁴

2.1 Les produits de dépôt

Dans ce groupe, on peut trouver une large gamme des placements à vue, des placements à terme, des placements particuliers comme l'épargne-construction ou l'épargne-logement, ou encore des placements financiers. Les produits et leurs conditions peuvent varier en République tchèque et en France.

2.1.1 Les placements à vue

Ces produits permettent de déposer des fonds avec la possibilité de les retirer à tout moment et sans préavis. Ils sont disponibles d'une part, mais ils apportent une rémunération faible d'autre part, en comparaison avec les placements à terme. En République tchèque, ce groupe est représenté par le compte à vue ou les comptes d'épargne. En France, ce sont surtout les comptes sur livret, le livret A, le livret d'épargne populaire (LEP), le livret de développement durable (LDD) ou le livret jeune. En France, le compte à vue figure comme un produit séparé.

- Le compte à vue – ou bien le compte courant ou le compte de dépôt est une variante de dépôt le plus courant. Le compte sert à effectuer les opérations de paiement. Les fonds peuvent être retirés à tout moment. Les comptes sont souvent accompagnés par d'autres produits ou services, comme le découvert autorisé ou la carte de paiement. En République tchèque, les comptes courants sont rémunérés, mais le taux est très

²⁴ REVENDA, Z., MANDEL, M., KODERA, J., MUSÍLEK, P., DVOŘÁK, P., BRADA, J. *Peněžní ekonomie a bankovníctví*. 3. vydání. Praha: Management Press, 2002. p. 133-134.

bas, actuellement vers 0,01 %, et soumis à l'impôt sur le revenu. En France, le compte courant rémunéré est autorisé depuis mars 2005, mais il est soumis à des mesures restrictives pour bénéficier de la rémunération (par exemple la rémunération à partir d'un certain seuil fixé par la banque). Les taux varient de 0,5 % à 1,50 % et sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux de 11 %.

- Le compte sur livret – permet à tous les clients de déposer le montant de leur choix et de disposer de leur épargne à tout moment à condition d'un versement initial, d'un retrait et d'un solde de compte de 15 euros minimum. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux. Le taux de rémunération est libre.
- Le livret A – fonctionne sur le même principe que le compte sur livret, seules les conditions sont différentes. Le plafond est fixé à 15 300 euros et il suffit d'un euro pour le versement, retrait ou solde du compte. Le taux est actuellement de 2,50 % (fixé par les pouvoirs publics, en vigueur au 01/02/2009) et les intérêts sont exonérés d'impôt et de prélèvements sociaux.
- Le livret jeune – est une version du livret A réservé uniquement aux jeunes entre 12 et 25 ans. Le plafond est fixé à 1 600 euros et on doit verser ou laisser le solde du compte à 15 euros minimum. Le taux est libre, mais ne peut être inférieur à celui du livret A.

2.1.2 Les placements à terme

Les placements à terme engagent l'épargnant à laisser son épargne à la disposition du dépositaire pendant un certain délai. Les fonds ne sont pas alors disponibles, mais ils apportent en revanche des intérêts plus élevés. En République tchèque, cette catégorie est représenté par le dépôt à terme, qui peut être conclu pour un délai fixe (7 jours, 1 mois, 1 an,...). Les dépôts à terme sont conclus entre le client et la banque par un contrat, où la durée, le montant, et aussi le taux de rémunération de dépôt sont fixés. Dans cette catégorie, on peut inclure aussi les livrets de dépôt, avec ou sans préavis, qui sont rémunérés un peu moins que les dépôts à terme. En France, les placements à terme sont par exemple le bon de caisse, le bon d'épargne ou le compte à terme, qui fonctionne sur le même principe que le dépôt à terme en République tchèque, seule la durée est fixée à 1 mois minimum et 5 ans maximum.

2.1.3 Les placements particuliers

Dans cette catégorie, on peut englober surtout l'épargne-construction en République tchèque, et l'épargne-logement ou le plan d'épargne retraite populaire en France. Un type particulier peut être aussi l'assurance-vie.

- L'épargne-construction – est un produit spécifique qui peut être offert par les banques spécialisées – les caisses d'épargne-construction. Ce produit permet au client d'épargner de l'argent pendant une durée fixe à un taux de rémunération exonérée d'impôt, et de bénéficier des primes d'Etat de 15 % chaque année pendant toute la durée du contrat, au maximum 3 000 CZK par an. De plus, les clients gagnent la possibilité d'obtenir un crédit à taux préférentiel et fixe.
- L'épargne-logement – permet au terme d'une période d'épargne d'obtenir un crédit à des conditions préférentielles. Il existe deux formules : le compte-épargne-logement (CEL) et le plan épargne-logement (PEL). Le premier est une formule de placement à vue conclu pour une durée de 18 mois au minimum, si on veut obtenir un crédit. En cas de prêt, une prime plafonnée à 1 144 euros est versée. Le prêt est accordé dans la limite de 23 000 euros pour une durée de 2 à 15 ans. La seconde formule est une formule de placement à terme. Pendant 4 ans, on peut épargner jusqu'à 61 200 euros et en cas de prêt bénéficier d'une prime d'Etat de 1 %, plafonnée à 1 525 euros. Le prêt est accordé pour une durée de 2 à 15 ans dans le montant de 92 000 euros maximum. Pour toutes les deux formules, les intérêts perçus sont soumis aux prélèvements sociaux.
- L'assurance-vie – est un type de placement spécifique. C'est un contrat qui prévoit le versement d'un capital convenu à l'avance soit à une certaine date soit au décès du souscripteur. L'avantage de ce produit consiste surtout dans l'exonération d'impôt sur la plus value et les revenus dans certaines limites.

2.1.4 Les placements financiers

Les placements financiers permettent aux particuliers d'investir leur épargne dans les valeurs mobilières qui assurent un certain bénéfice moyennant les dividendes ou les intérêts. En République tchèque, ce groupe est représenté par les obligations de banques, les certificats de dépôt, les fonds ou les titres hypothécaires. D'autres placements sont offerts par les sociétés d'investissement. En France, on peut investir l'épargne dans toutes les valeurs mobilières, telles que les actions et obligations, ou moyennant les organismes comme les

Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), ou créer un Plan d'épargne en actions (PEA).²⁵

2.2 Les produits de crédit

On peut définir le crédit comme un emprunt d'argent qui est déterminé par la durée et par les conditions dans le contrat. Pour la banque, c'est l'activité la plus importante. La banque accorde les crédits aux particuliers et aux entreprises et distingue généralement les crédits à court, moyen ou long terme. En détail, on va traiter les crédits aux particuliers. Ce sont surtout les crédits à la consommation qui permettent de financer des besoins de trésorerie ou l'achat de biens, ou les crédits immobiliers.

- La facilité de caisse – sert à financer les décalages de trésorerie de courte durée. Elle est liée avec le compte courant du client qui peut le rendre débiteur pour quelques jours, au maximum de 15 jours par mois. Le taux d'intérêt est généralement assez élevé.
- Le découvert autorisé – fonctionne sur le même principe que la facilité de caisse, mais il est accordé pour une durée plus longue (de quelques semaines à quelques mois) et pour les montants plus importants. En cas de découvert non-autorisé ou de dépassement du seuil, il faut payer des agios à taux majorés.
- Le prêt personnel – permet de financer toute opération, en cas du prêt ordinaire, ou des opérations précises indiquées dans l'objet du prêt, en cas du prêt affecté.
- Le crédit permanent – est souvent adossé à une carte de crédit et permet de disposer à tout moment d'une réserve de crédit, remboursable par mensualité au fil de son utilisation.
- Le crédit hypothécaire – est un crédit accordé pour une longue durée qui sert à financer le logement. Le crédit doit être assorti d'une garantie hypothécaire.
- Le prêt épargne-logement – est accordé dans le cadre d'un compte ou plan épargne-logement, ou l'épargne-construction en République tchèque. Les taux sont en général moins élevés que chez les crédits hypothécaires.²⁶

²⁵ BERNET-ROLLANDE, L. *Principes de technique bancaire*. 25^e édition. Paris: Dunod, 2008. p. 94-135.
BLAŽEK, J., UKLEIN, J. *Bankovníctví*. Brno: Masarykova univerzita – Právnická fakulta a Doplněk, 1997. p. 59-62.

²⁶ BERNET-ROLLANDE, L. *Principes de technique bancaire*. 25^e édition. Paris: Dunod, 2008. p. 149-169.

2.3 Les produits de paiement

Les produits de paiement servent à la réalisation des opérations de paiement, moyennant la monnaie scripturale. Il s'agit des chèques, des cartes bancaires, des virements ou prélèvements, ou encore des produits électroniques comme le service Internet ou le porte-monnaie électronique.

- Le chèque – est un écrit par lequel une personne (le tireur) donne l'ordre à une autre personne (le tiré) de payer une certaine somme à un tiers (le bénéficiaire). Le chèque doit comprendre le mot de chèque, l'ordre de payer une somme déterminée, le nom du tiré (banque), le lieu de paiement, la date et le lieu de création du chèque, le nom du tireur, son adresse et sa signature. Le chèque devrait être émis lorsque le compte est suffisamment approvisionné. L'émission d'un chèque sans provision entraîne des frais bancaires et des pénalités éventuelles. Il existe plusieurs types de chèques, comme le chèque ordinaire, le chèque de banque ou le chèque de voyage. Pour les informations plus détaillées, voir le glossaire en annexe n° 1.
- La carte bancaire – est un moyen de paiement qui permet de retirer de l'argent ou de payer chez les commerçants. En pratique, on distingue les cartes de retraits, qui ne sont destinées qu'au retrait d'espèces, et les cartes de paiement, qui peuvent être utilisées de plus pour régler des achats. Elles peuvent être soit nationales, utilisées dans le pays domicile, soit internationales, utilisées partout dans le monde. La carte bancaire doit comprendre au recto le nom de la banque, le nom du titulaire, le numéro de la carte et la période de validité de la carte, et au verso la signature du titulaire et le numéro de contrôle pour les achats à distance. Il existe plusieurs types de cartes de paiement, comme la carte à débit immédiat ou différé, ou la carte de crédit.²⁷
- Le virement – est une opération qui consiste à débiter un compte pour en créditer un autre. L'ordre de virement peut être donné par écrit au guichet de la banque, ou à distance sur Internet. Le virement peut être occasionnel ou permanent.
- Le prélèvement automatique – sert à autoriser un créancier à prélever sur son compte toute somme due à ce dernier. Il est souvent utilisé pour le règlement des quittances d'électricité ou de téléphone.

²⁷ Voir Annexe n°1 : Le glossaire

- Le Titre interbancaire de paiement – est une autorisation de prélèvement ponctuel en faveur d'un créancier pour un montant unique prédéfini. Il accompagne en général une facture. Ce moyen de paiement est utilisé en France, pas en République tchèque.
- Le service à distance – sert à gérer le compte via Internet, téléphone mobile ou fixe ou bien encore minitel. Les clients peuvent ainsi consulter leurs comptes et effectuer des opérations bancaires à distance. Ce service demande toujours une identification du client, en forme d'un mot de passe confidentiel ou d'un code d'accès secret.
- Le porte-monnaie électronique – est un moyen de paiement soit dans la forme d'une carte, soit incorporé dans une carte de paiement. Il sert surtout aux paiements de petits montants. Après l'épuisement, il doit être rechargé.²⁸

A part des produits et services mentionnés au-dessus, les banques peuvent offrir à ses clients d'autres services complémentaires, tels que les assurances voyages, les assurances des moyens de paiement, les assurances-vie ou les assurances de biens, ou encore les services de change ou les services de gestion de portefeuille de valeurs mobilières, ainsi que les importants services de consultation et de conseil.

²⁸ MONNIER, P., MAHIER-LEFRANÇOIS, S. *Les Techniques bancaires. Pratiques. Applications corrigées.* Paris: Dunod, 2008. p. 71-87.

3 LES PRODUITS ET LES SERVICES DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

3.1 Komerční banka, a.s.²⁹

La Komerční banka (souvent abrégée en KB) est un des plus importants établissements bancaires en République tchèque et dans la région d'Europe centrale et occidentale. Elle a été fondée en 1990 après le détachement de l'activité commerciale de l'ancienne *Státní banka československá*. Deux ans plus tard, elle a été transformée en société anonyme. Depuis 2001, la Komerční banka fait partie du groupe international Société Générale et elle-même a créé un groupe financier contenant neuf filiales qui offrent des services spécialisés d'assurance-retrait, épargne-construction, affacturation, assurance ou investissement. A l'heure actuelle elle dessert plus de 1,5 millions de clients.³⁰

Une partie importante de sa clientèle est faite de jeunes et d'étudiants. La banque cherche toujours à élargir son offre de produits et à fournir des services innovants pour attirer de nouveaux clients.

3.1.1 Le compte Studentské konto G2

Le compte G2 est destiné aux jeunes et aux étudiants âgés de 15 à 30 ans³¹. Il s'agit d'un paquet de services groupés permettant de rendre la vie étudiante plus flexible, dynamique et indépendante. Le compte G2 existe en deux variantes. La version de base est complètement gratuite et contient les services suivants : compte courant rémunéré à 0,1 %, avec une autorisation de découvert, carte de paiement internationale Maestro, un retrait dans le réseau KB par mois gratuit, envoi mensuel de relevé de compte, service *Expresní linka* – suivi de compte par téléphone, service *Mobilní banka* – service d'Internet mobile, et d'autres services à des conditions avantageuses. La deuxième variante est un paquet élargi pour une cotisation mensuelle de 20 CZK qui contient tous les services de la version de base plus la carte de paiement internationale MasterCard, le service *Internet Mojobanka*, la carte virtuelle

²⁹ KB. *Mládež a studenti*. [en ligne]. [réf. 2009-03-03]. Disponible sur Internet : <<http://kb.cz/cs/seg/seg2/index.shtml>>.

Dépliants de la banque

³⁰ *KB Profil – Základní informace* [en ligne]. [réf. 2009-03-03]. Disponible sur Internet : <<http://kb.cz/cs/com/profile/index.shtml>>.

³¹ En cas que les étudiants présentent le certificat de scolarité dans l'année au cours de laquelle ils atteignent 26 ans, ils peuvent utiliser ce compte avec tous les avantages jusqu'à 30 ans.

e-Card pour les paiements sur Internet et la possibilité d'ouvrir un compte en EUR avec la carte internationale Maestro.

Les titulaires de ces deux versions bénéficient aussi de réductions chez de nombreux partenaires (Student Agency, Alpine Pro, etc.), un bonus de 333 CZK chaque année pour les paiements actifs par carte chez des commerçants et un bonus de 200 CZK pour la carte ISIC ou UNIkarta.

➤ **Cartes de paiement incluses dans le compte G2**

La *Carte Maestro* est une carte de paiement électronique à débit immédiat qui peut être utilisée en République tchèque et à l'étranger chez des millions de commerçants affichant le logo Maestro. Un retrait d'argent par mois est gratuit dans les distributeurs automatiques de billets KB. Les plafonds de paiement et de retrait sont fixés à 10 000 CZK par semaine mais ils peuvent être personnalisés avec le conseiller. La carte Maestro permet de profiter du service Cash back, retrait d'espèces directement chez des commerçants lors de l'achat, de changer le code secret dans les distributeurs automatiques de billets KB ou de créer un propre visuel de la carte grâce au service Mojekarta. Les titulaires de la carte peuvent aussi bénéficier d'un service technique d'assistance ABA qui aide aux motoristes sur tout le territoire de la République tchèque.

La *Carte MasterCard* est une carte internationale embossée à débit immédiat qui permet de régler des achats chez de nombreux commerçants partout dans le monde affichant le logo MasterCard, soit moyennant un imprimer, soit en utilisant les Terminaux de paiement électronique (TPE). Les plafonds de paiement et de retrait d'espèces sont limités à 50 000 CZK par semaine et peuvent être personnalisés avec le conseiller. Pour le titulaire de la carte MasterCard, tous les retraits dans les distributeurs automatiques de billets KB sont gratuits. Comme la carte Maestro, la carte MasterCard inclut le service Cash back et elle aussi permet de changer le code secret dans les distributeurs automatiques de billets KB ou de créer un propre visuel de la carte. En plus, la carte MasterCard contient une assurance voyage Interpo Plus qui couvre les frais médicaux ou d'hospitalisation, les frais de transfert ou de rapatriement en République tchèque, les risques d'invalidité permanente ou de décès à la suite d'un accident ou une assistance juridique. Cette assurance est valable pendant les 60 premiers jours lors d'un déplacement à l'étranger et elle concerne le titulaire de la carte, ainsi que sa famille (époux/se, enfant). Les titulaires bénéficient également du service d'assistance.

La *Carte UNIkarta* est destinée aux étudiants des universités partenaires qui utilisent UNIkarta comme carte d'identification. Cette carte fonctionne alors comme une combinaison

de la carte d'identification à l'université, bénéficiant des avantages d'ISIC, et la carte de paiement électronique Maestro. Les titulaires de cette carte ont à disposition trois retraits gratuits par mois dans les distributeurs automatiques de billets KB et d'autres avantages comme le service Cash back. UNIkarta, offert par Komerční banka, est un produit unique sur le marché bancaire tchèque.

La *Carte e-Card* est une carte virtuelle qui sert à régler des achats uniquement sur Internet. Il n'est pas possible de retirer d'argent par cette carte ou de payer dans les magasins classiques. Cette carte assure un paiement à sécurité maximale sur Internet. Elle est émise dans le système d'Eurocard/MasterCard et Visa pour trois ans.

➤ **Assurance des cartes de paiement Merlin**

La Komerční banka offre le service d'assurance Merlin à ses clients ayant assuré leur carte de paiement en cas de vol ou de perte. Pour une cotisation annuelle de 276 CZK, cette assurance protège le titulaire contre des conséquences d'utilisation frauduleuse de la carte en cas de perte ou de vol. L'assurance est aussi effective lors de vol consécutif à un retrait d'espèces et à la perte ou vol des papiers officiels et clés en même temps que la carte. Les frais de mise en opposition ou d'émission d'une nouvelle carte sont également couverts.

➤ **Autorisation de découvert**

Les lycéens et étudiants des écoles supérieures ou des universités, titulaires du compte G2, peuvent bénéficier d'une autorisation de découvert pendant 180 jours consécutifs. Le montant du plafond dépend du degré des études : pour les lycéens, le plafond est de 5 000 CZK, pour les étudiants en première année des écoles supérieures et des universités de 10 000 CZK et pour les étudiants des années supérieures de 20 000 CZK. Une fois le montant réglé, les étudiants peuvent de nouveau utiliser le découvert pendant 180 jours. Pour le découvert autorisé, le taux d'intérêt est de 12 %. En cas de dépassement du plafond, le taux s'élève à 25 %.

➤ **Service en ligne Expresní linka**

Le service Expresní linka permet le suivi du compte par téléphone et d'effectuer ainsi des opérations bancaires n'importe quand et n'importe où, sans aller dans la banque. Sur le territoire de la République tchèque, les appels sur cette ligne sont gratuits. Pour l'accès à ce service, il suffit de communiquer un code secret et un mot de passe, valable pour tous les services en ligne. Moyennant ce service, on peut consulter le solde et les opérations effectuées sur le compte, effectuer des virements, souscrire à de nouveaux services, etc. Le détenteur de

ce service peut aussi activer des services supplémentaires comme envoi de SMS sur le téléphone mobile, le service Expressní linka Plus permettant l'accès au compte via Internet ou le service Mobilní banka pour la gestion du compte moyennant le téléphone mobile.

➤ **Service Internet Mojebanka**

Le service Mojebanka permet aux clients de consulter et de gérer leurs comptes sur Internet, 24h/24, 7j/7. La réalisation des opérations par ce service est moins chère que dans l'agence. On peut effectuer des virements, des prélèvements automatiques, des virements à l'étranger, consulter les transactions et les relevés de comptes ou de cartes de paiement, etc. On peut aussi activer le service d'envoi des alertes par SMS, e-mail ou fax.

3.1.2 La carte de crédit

La carte de crédit est destinée aux étudiants majeurs, titulaires du compte G2. C'est une carte électronique de crédit Visa Electron qui peut être utilisée pour les paiements dans la limite de 10 000 CZK pour les étudiants de première année d'école supérieure ou d'université et dans la limite de 20 000 CZK pour les étudiants des années supérieures. Il s'agit alors d'un prêt personnel qui peut être remboursé sous forme de versements réguliers chaque mois ou sous forme de versements exceptionnels. Il faut ajouter les intérêts du montant prélevé qui sont calculés quotidiennement (le taux d'intérêt annuel est de 21,90 %) et des frais de dossier mensuels de 45 CZK. Les étudiants peuvent bénéficier d'une exonération d'agios pendant une durée de 45 jours et au cas où le montant est remboursé dans une durée préalablement fixée, les intérêts du dernier mois de remboursement sont exonérés. La carte de crédit peut être combinée avec l'autorisation de découvert, la limite restant 20 000 CZK. L'émission de la carte de crédit est gratuite.

3.1.3 Le prêt Úvěř Gaudeamus

Il s'agit d'un prêt personnel accordé à tous les étudiants afin de financer des projets liés aux études, comme les frais de scolarité ou l'achat de livres ou d'un ordinateur. Les lycéens ne peuvent utiliser ce prêt que pour le financement des frais de scolarité. Aux frais de dossier de 50 CZK par mois et à taux d'intérêt préférentiel, les étudiants peuvent emprunter de 20 000 à 500 000 CZK qui doivent être remboursées avant les dix ans maximum. Pour les étudiants n'ayant aucun revenu régulier, la caution d'un tiers est obligatoire. L'avantage est que les remboursements peuvent être différés jusqu'au moment de la fin des études et pendant cette période on ne rembourse que les intérêts. Dans ce cas, le montant maximum du prêt est limité à 150 000 CZK, et cette possibilité ne concerne que les étudiants des écoles supérieures

et des universités. Un autre avantage est la possibilité de remboursement anticipé partiel ou total sans frais supplémentaires. Les souscripteurs de ce prêt peuvent profiter aussi de réductions pour les séjours linguistiques organisés par les sociétés EF Education First et Asiana.

3.1.4 Le prêt ordinateur portable

Ce prêt est destiné aux étudiants des universités et sert à financer uniquement un ordinateur portable DELL Vostro™ 1510. Grâce à ce prêt, les étudiants peuvent payer jusqu'à 30 % moins cher que dans e-shop DELL. Sans aucuns frais de dossier, ni aucun justificatif de revenus et aucune garantie, les étudiants ne remboursent que 494 CZK pendant 60 mois ou 979 CZK pendant 30 mois. L'ordinateur portable est livré dans un délai de 6 jours suivant la commande.

Mis à part ces services réservés uniquement aux étudiants, la Komerční banka offre d'autres services qui peuvent être utilisés tant par les étudiants, que par les autres clients. Il s'agit surtout de services d'épargne-construction, d'investissement, d'assurance vie ou de dépôts à terme ou d'épargne. Tous ces services permettent de valoriser un capital.

3.2 Česká spořitelna, a.s.³²

La Česká spořitelna, dont la naissance date de 1825, est à la fois la plus ancienne et la plus grande banque sur le marché bancaire tchèque, avec presque 5,5 millions de clients. Depuis 2000, elle fait partie du groupe bancaire autrichien Erste Bank Group. La banque est orientée vers les clients particuliers, les petites et moyennes entreprises et vers les villes et municipalités. Ancienne caisse d'épargne, elle est devenue une banque universelle offrant tant des services bancaires classiques, que des services financiers.³³

Aux jeunes et aux étudiants, elle offre les produits et les services suivants :

3.2.1 Le compte Osobní účet České spořitelny Student

Après le produit Program Student+ qui n'est plus vendu à partir du février 2009, la Česká spořitelna propose aux étudiants un nouveau produit, le compte « personnel ». Ce

³² ČS. Lidé. *Děti a studenti* [en ligne]. [réf. 2009-03-04]. Disponible sur Internet : <http://www.csas.cz/banka/appmanager/portal/banka?_nfpb=true&_pageLabel=subportal01&docid=internet/cs/subportal01_ie.xml>. Dépliants de la banque

³³ *Profil České spořitelny* [en ligne]. [réf. 2009-03-04]. Disponible sur Internet : <http://www.csas.cz/banka/menu/cs/banka/nav10002_profil>.

produit est destiné à tous les étudiants âgés de 15 à 30 ans, sur présentation d'un certificat de scolarité, chaque année. Les étudiants ont plusieurs possibilités pour ajuster leur compte. Ils obtiennent gratuitement l'ouverture et la tenue d'un compte de dépôt rémunéré à 0,01 %, un relevé de compte par mois et trois produits Standard selon leur choix. En plus, ils peuvent également profiter d'autres produits de l'offre Plus et Spécial qui seront facturés selon le guide tarifaire. Soit gratuitement, soit pour une cotisation mensuelle, les étudiants peuvent ainsi bénéficier des produits et des services facilitant leur vie quotidienne en toute souplesse. De plus, tous les étudiants obtiennent chaque année une prime de 200 CZK pour la carte ISIC.

Dans le cadre des produits Standard, on peut opter pour : la carte de paiement, tous les retraits d'espèces gratuits dans les distributeurs automatiques de billets Česká spořitelna, le SERVIS 24 – suivi de compte par Internet ou par téléphone, les virements en faveur d'un compte Česká spořitelna gratuits, l'autorisation de découvert ou le suivi de compte par SMS. Dans le cadre des produits Plus et Spécial, les étudiants peuvent profiter des cartes de prestige Visa/MasterCard Gold Partner, des virements émis et reçus vers des comptes de toutes les banques en République tchèque sans commission, d'un plan d'épargne qui offre une rémunération plus avantageuse, ou d'assurances des cartes de paiement ou de voyages.

➤ **Cartes de paiement dans le cadre des produits Standard**

Les cartes *Vissa Classic Partner* ou *MasterCard Standard Partner* sont des cartes de paiement internationales embossées à débit immédiat, destinées aux étudiants à partir de 15 ans. Elles peuvent être utilisées dans le réseau de commerce affichant le logo Visa ou MasterCard ou pour les paiements sur Internet. Les plafonds de retrait sont limités à 20 000 CZK par jour et les plafonds de paiement à 20 000 CZK tous les 5 jours ou à 50 000 CZK/5j pour les majeurs. On peut toujours les changer. Le titulaire d'une de ces cartes bénéficie des avantages du programme Program Partner qui offre de nombreuses réductions chez les commerçants partenaires.

Les cartes *Maestro* ou *Visa Electron*, destinées aux étudiants à partir de 15 ans, sont des cartes de paiement internationales électroniques qui servent à payer ou retirer de l'argent partout dans le monde où les logos Maestro et Visa Electron ou Cirrus sont affichés. Les plafonds de retrait sont de 15 000 CZK par jour et de paiement de 30 000 CZK tous les 5 jours.

Les titulaires de toutes ces cartes peuvent profiter du programme Bonus program - des cadeaux en échange des points gagnés en effectuant des paiements par carte, ou du choix de visuel de la carte ou du code secret dans les distributeurs automatique de billets Česká

spořitelna. La banque propose aussi des assurances complémentaires : assurance voyage et assurance des cartes de paiement. L'assurance voyage couvre les frais médicaux ou les risques d'invalidité permanente ou de décès à la suite d'un accident. Elle contient aussi une assurance responsabilité civile, assurance bagage ou assurance de retard de vol ou de bagages. Cette assurance est valable pendant les 90 premiers jours lors d'un déplacement à l'étranger, pour le titulaire de la carte. L'assurance des cartes de paiement est disponible en trois variantes selon les limites de remboursement. L'assurance couvre les frais liés au vol ou à la perte de la carte de paiement, des papiers officiels, des clés ou de téléphone mobile, ou des conséquences d'utilisation frauduleuse de la carte. Les frais de mise en opposition sont aussi inclus.

➤ **Autorisation de découvert**

Les lycéens et étudiants des écoles supérieures ou des universités peuvent profiter d'une autorisation de découvert pour une durée de 12 mois. Les plafonds de découvert diffèrent selon le degré des études : 5 000 CZK pour les lycéens, 15 000 CZK pour les étudiants des écoles supérieures et des universités en première année et 20 000 CZK pour ceux des années supérieures. Le taux d'intérêt pour le découvert autorisé est de 17,90 %. Pour le découvert non-autorisé, il est de 25 %.

➤ **Service en ligne Servis 24**

Il s'agit des services en ligne qui facilitent le suivi et la gestion du compte. Les clients peuvent accéder à leur compte 24h/24, 7j/7 via Internet, téléphone fixe ou téléphone mobile.

3.2.2 Le prêt pour les étudiants des universités

Ce produit est destiné aux étudiants des universités et des écoles supérieures en République tchèque ou à l'étranger, âgés plus de 18 ans. Le prêt peut être utilisé pour financer des projets liés aux études, sans aucun justificatif de dépenses. Les étudiants peuvent emprunter jusqu'à 300 000 CZK pour une durée de 1 à 10 ans, avec des frais de dossier mensuels de 49 CZK. Ils bénéficient d'un taux d'intérêt préférentiel et fixe pendant toute la durée de l'amortissement, actuellement de 8,90 %, et au cours des études, des remboursements moins élevés. Pour pouvoir obtenir ce prêt, il faut présenter un certificat de scolarité et une caution d'un tiers pour les prêts dépassant 100 000 CZK.

3.2.3 Le produit d'épargne Dětská vkladní knížka

Ce produit fonctionne sur le principe d'un livret de dépôt avec un délai de préavis. Il est destiné à tous les mineurs dès leur naissance jusqu'à 18 ans. Pour obtenir ce produit, il faut présenter une pièce d'identité et déposer 1 000 CZK au minimum. Le livret peut être ouvert par un représentant légal au nom de l'enfant ou par le mineur ayant atteint 15 ans. Ce produit offre beaucoup d'avantages. C'est surtout un taux de rémunération préférentiel et de bonification d'intérêt à condition de ne pas retirer d'argent avant le délai de préavis et à condition d'une épargne élevée d'au moins 6 000 CZK par an. Les frais de dossier sont offerts et l'argent est disponible à tout moment. Les mineurs entre 15 et 18 ans peuvent déposer ou retirer 20 000 CZK par mois au maximum. Les taux diffèrent selon la durée du délai de préavis : ex. pour un délai d'un mois, le taux est de 1,20 %, pour un délai de 24 mois, il est de 2,10 %. Le taux de bonification est de 0,20 %.

3.3 Československá obchodní banka, a.s.³⁴

Československá obchodní banka, a.s. (souvent abrégée ČSOB) est une des trois plus grandes banques universelles présentées sur le marché bancaire tchèque. Elle a été fondée en 1964 par l'Etat comme une banque de prestation de service et de financement dans le secteur du commerce extérieur. La banque est possédée par la banque belge KBC Bank qui fait partie du groupe KBC Group N.V. En 2000, ČSOB a repris *Investiční a poštovní banka*. Sous la marque ČSOB et Poštovní spořitelna, la banque dessert plus de 3 millions de clients. Outre les services bancaires classiques, le groupe financier propose des services d'assurance, d'investissement, de gestion d'actifs ou de crédit-bail et affacturage.³⁵

3.3.1 Le compte Studentské konto Plus

Le compte Studentské konto Plus est destiné aux jeunes et aux étudiants âgés de 15 à 28 ans. Ce produit est offert avec un paquet de services fournis gratuitement. Les étudiants obtiennent un compte courant rémunéré à 0,01 %, avec des relevés de compte envoyés tous les 3 mois par la poste, une autorisation de découvert (uniquement pour les étudiants des écoles supérieures et des universités), la carte de paiement VISA Classic Student, le service Internet ČSOB Elektronické bankovníctví et d'autres avantages concernant les opérations

³⁴ ČSOB. *Studentské konto Plus*. [en ligne]. [réf. 2009-03-04]. Disponible sur Internet : <<http://www.csob.cz/bankcz/cz/Lide/Ucty-a-platby/CSOB-Studentske-konto-Plus.htm>>.

Dépliants de la banque

³⁵ *O společnosti ČSOB* [en ligne]. [réf. 2009-03-04]. Disponible sur Internet : <<http://www.csob.cz/bankcz/cz/Csob/O-CSOB/Profil-CSOB/>>.

bancaires. Pour l'ouverture du compte, la banque demande un certificat de scolarité mais il suffit de ne le présenter qu'une seule fois pendant toute la durée des études.

➤ **Carte de paiement VISA Classic Student**

La carte VISA Classic Student est une carte de paiement internationale embossée à débit immédiat. Avec cette carte, les étudiants peuvent payer chez les commerçants affichant le logo VISA ou sur Internet, ou retirer de l'argent partout dans le monde. Les retraits d'espèces dans les distributeurs automatiques de billets ČSOB sont gratuits en République tchèque. Les plafonds de retrait et de paiement sont en général limités à 15 000 CZK par semaine mais ils peuvent être personnalisés avec le conseiller. La carte permet aussi de profiter du service Cash back, retrait d'espèces chez des commerçants lors de l'achat.

Les clients peuvent aussi souscrire à des assurances complémentaires : l'assurance voyage et l'assurance des cartes de paiement. L'assurance voyage est destinée au titulaire de la carte de paiement et aux membres de sa famille pour les voyages à l'étranger ne dépassant pas 90 jours. Ce service inclut l'assurance des frais médicaux, le service d'assistance et l'assurance responsabilité civile. L'assurance des cartes de paiement couvre le titulaire en cas de perte ou de vol de sa carte de paiement. Les garanties incluent l'utilisation frauduleuse de la carte, le vol d'espèces, la perte des papiers ou des clés en même temps que la carte ou fabrication d'une nouvelle carte. Le client peut opter entre plusieurs variantes.

➤ **Autorisation de découvert**

Les étudiants des écoles supérieures et des universités peuvent profiter d'une autorisation de découvert dans la limite de 20 000 CZK maximum. Le montant doit être réglé dans les 12 mois. Le taux d'intérêt actuel est de 13,90 % et en cas de dépassement du plafond, le taux de sanction est de 15 %.

➤ **Service en ligne ČSOB Elektronické bankovníctví**

Grâce aux services Linka 24, Mobil 24 et InternetBanking 24, les étudiants peuvent accéder à leurs comptes 24h/24, 7j/7, via ordinateur portable, téléphone mobile ou fixe. Le service Linka 24 permet de consulter le solde ou les transactions de leur compte et d'effectuer des opérations bancaires simples. Dans le cadre de ce service on peut activer aussi le service Info 24 – suivi de compte par SMS ou e-mails. Le service Mobil 24 permet de gérer le compte moyennant le téléphone portable. Grâce au service InternetBanking 24, les clients peuvent accéder à leurs comptes via Internet et effectuer une large gamme d'opérations actives, comme virements, prélèvements, transferts vers les comptes internes, etc., ainsi que des

opérations passives, telles que la consultation du solde, l'historique des transactions, les relevés de comptes, etc. Les étudiants bénéficient gratuitement de virements émis moyennant les services d'InternetBanking 24 et Mobil 24.

3.4 La comparaison et analyse des produits et des services proposés

Toutes les banques traitées orientent une partie de leurs produits et de leurs services vers les étudiants. La clientèle estudiantine est de plus en plus importante ce qui est lié à des exigences plus grandes vis-à-vis du financement des études et aussi à l'époque qui évolue rapidement.

Pour attirer la jeune clientèle, les banques proposent souvent des paquets de services qui sont toujours plus avantageux car ils contiennent plusieurs produits et services pour une seule cotisation et offrent d'autres avantages dans le cadre d'opérations bancaires ou en utilisant le compte ou les moyens de paiement régulièrement. La différence vient du volume des services proposés dans le cadre du paquet et aussi dans le prix des opérations particulières.

Outre les produits et les services inclus dans les paquets, les banques proposent souvent aux étudiants d'autres produits liés surtout avec le financement de leurs études. Il s'agit de prêts étudiants qui ont des taux d'intérêt moins élevés que les prêts ordinaires. En plus de ça, les étudiants peuvent toujours choisir l'offre de produits d'épargne, d'assurance ou d'investissement dans les mêmes conditions et tarifs que les particuliers.

3.4.1 La comparaison des paquets de services

La structure des produits et des services inclus dans les paquets des banques est présentée dans le tableau qui suit.

Tableau n° 1 : Paquets de services

	Komerční banka, a.s. Konto G2	Česká spořitelna, a.s. Osobní účet České spořitelny Student	ČSOB, a.s. Studentské konto Plus
Age	15 – 30 ans	15 – 30 ans	15 – 28 ans
Tenue et gestion	gratuit	gratuit	gratuit
Produits et services inclus	compte courant en CZK (taux de rém. de 0,1 %)	compte courant en CZK (taux de rém. de 0,01 %)	compte courant en CZK (taux de rém. de 0,01 %)
	relevé de compte par mois	relevé de compte par mois	relevé de compte par 3 mois

	Komerční banka, a.s. Konto G2	Česká spořitelna, a.s. Osobní účet České spořitelny Student	ČSOB, a.s. Studentské konto Plus
Produits et services inclus		3 produits Standard selon le choix:	
	autorisation de découvert	autorisation de découvert	autorisation de découvert
	carte de paiement Maestro	carte de paiement (Visa Classic/MasterCard Classic Partner ou Maestro/Visa Electron)	carte de paiement Visa Classic Student
	1 retrait gratuit par mois dans les DAB KB, a.s.	tous les retraits gratuits dans les DAB ČS, a.s.	tous les retraits gratuits dans les DAB ČSOB, a.s.
	Expresní linka Mobilní banka	Servis 24	ČSOB Elektronické bankovníctví
		virements gratuits en faveur des comptes ČS, a.s. suivi de compte par SMS	
Autres avantages	prime de 200 CZK pour la carte ISIC/UNIkarta	prime de 200 CZK pour la carte ISIC chaque année	
	bonus annuel de 333 CZK pour les paiements actifs par carte	Bonus program	
	réductions chez les commerçants partenaires	Program Partner pour les cartes <input type="checkbox"/> Partner	
Paquets élargis	oui	oui	non
Cotisation mensuelle	20 CZK	varie selon le produit choisi	
Produits et services inclus	tous les produits du paquet G2	tous les produits du paquet Osobní účet ČS Student	
	carte de paiement MasterCard contenant l'assurance voyage	carte de paiement de prestige Visa/MasterCard Gold Partner	
	tous les retraits gratuits dans les DAB KB, a.s.	virements émis et reçus vers les banques en République tchèque	
	Mojebanka	plan d'épargne	
	virements gratuits en faveur des comptes KB, a.s.		
	carte virtuelle e-Card		
	compte courant en EUR avec la carte de paiement Maestro		
Produits et services complémentaires (pour cotisation)	assurance des cartes de paiement	assurance des cartes de paiement	assurance des cartes de paiement
		assurance voyage	assurance voyage

Pour pouvoir bien affronter la concurrence qui est vraiment forte sur le marché bancaire tchèque, toutes les banques citées ci-contre proposent leur paquet de services de base gratuitement. C'est une grande différence en comparaison avec les paquets ordinaires pour les particuliers – clients majeurs. Les étudiants profitent des services de base comme la tenue et la gestion de compte et l'envoi de relevé de compte. Ces services sont, pour les particuliers, en général facturés selon le tarif de la banque.

Les banques offrent leurs paquets aux étudiants ayant entre 15 et 30 ans, seule la banque ČSOB limite l'âge à 28 ans. Il y a quand même une condition, qui est la présentation d'un certificat de scolarité. La Komerční banka demande le certificat deux fois pendant la durée de tenue du compte : à 20 ans et à 26 ans. Lorsque le certificat est présenté à 26 ans, le compte peut être utilisé aux mêmes conditions jusqu'à l'âge de 30 ans, sans avoir le statut d'étudiant. La Česká spořitelna, par contre, demande un certificat chaque année. Les jeunes doivent alors avoir le statut d'étudiant jusqu'à l'âge de 30 ans. Pour la ČSOB il suffit de présenter le certificat une seule fois pendant la durée de tenue du compte. Il n'est pas nécessaire d'aller dans la banque chaque année ce qui est certainement plus attractif pour les jeunes.

En ce qui concerne les produits et les services inclus dans les paquets de base, l'offre des banques est assez similaire. On peut quand même remarquer quelques différences. La première différence concerne le taux de rémunération du compte courant. La banque Komerční banka offre le taux le plus élevé, de 0,1 %, tandis que les deux autres ont le taux de 0,01 % ce qui est presque nul. La Česká spořitelna offre une rémunération plus élevée, de 2,50 %, dans le cadre d'un plan d'épargne qui est proposé parmi les services Plus pour une cotisation. Ce taux concerne le solde du compte allant jusqu'à 50 000 CZK. Une autre différence peut être remarquée chez l'envoi des relevés de compte qui est très utile pour être informé sur le solde du compte, sur les opérations principales effectuées soit sur le compte, soit par la carte de paiement. Dans les deux premières banques, les étudiants reçoivent les relevés chaque mois, soit par poste, soit électroniquement. La ČSOB envoie le relevé de compte tous les trois mois. La fréquence des relevés de comptes n'est pas particulièrement importante. Il ne s'agit que d'une vérification administrative des opérations effectuées qui peuvent être, de même, contrôlées continuellement moyennant le service en ligne, si celui-ci est inclus dans le paquet.

Dans le cadre du compte courant, les étudiants disposent d'une autorisation de découvert chez toutes les banques. C'est un produit populaire parmi les jeunes parce qu'il permet de faire face à un décalage de trésorerie et de disposer alors immédiatement de l'argent nécessaire. Les conditions appliquées à ce produit sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau n° 2 : Autorisation de découvert

	KB, a.s.	ČS, a.s.	ČSOB, a.s.
Plafond	5 000 CZK 10 000 CZK 20 000 CZK	5 000 CZK 10 000 CZK 20 000 CZK	20 000 CZK
Taux d'intérêt du découvert autorisé (annuel)	12 %	17,9 %	13,9 %
Taux d'intérêt du découvert non-autorisé (annuel)	25 %	25 %	15 %
Durée	6 mois	12 mois	12 mois

Toutes les banques proposent un plafond maximum du découvert de 20 000 CZK. Les banques Komerční banka et Česká spořitelna distinguent les plafonds du découvert selon le degré des études. Le plafond maximum n'est destiné qu'aux étudiants des années supérieures des universités ou des écoles supérieures. La ČSOB propose ce produit à tous les étudiants sans aucune différence. Pour chaque montant emprunté, il faut toujours payer des intérêts. Selon les données du tableau, les taux d'intérêt les plus avantageux sont ceux des banques Komerční banka et ČSOB. En cas de découvert non-autorisé, le taux d'intérêt de Komerční banka s'élève cependant à 25 %, tandis que chez la ČSOB, le taux n'est que de 1 % supplémentaire au taux du découvert autorisé, ce qui rend ce produit plus attractif. Un autre atout pour la ČSOB est la durée du découvert qui est une fois plus longue.

Dans le cadre des paquets bancaires, la carte de paiement est un produit standard. A l'heure actuelle, c'est un moyen de paiement indispensable qui permet de retirer des espèces dans les distributeurs automatiques de billets ou de régler des achats chez les commerçants. C'est beaucoup plus pratique au cas où on n'a pas assez d'espèces sur soi. Les cartes de paiement proposent aussi des réductions chez les commerçants partenaires ou incluent d'autres services comme par exemple l'assurance voyage. Les clients des banques Česká spořitelna et ČSOB peuvent disposer des cartes du réseau Visa ou MasterCard, tandis que la Komerční banka propose dans le paquet de base la carte Maestro. La différence la plus

importante est l'acceptation des cartes chez les commerçants tant en République tchèque, qu'à l'étranger. Les cartes Visa et MasterCard sont beaucoup plus utilisées et aussi leurs limites de paiement ou de retraits sont fixées plus haut que pour les cartes du réseau Maestro ou Visa Electron. La Komerční banka propose la carte MasterCard dans le paquet élargi qui est facturé 20 CZK par mois. Un des grands avantages de cette carte est qu'elle inclut une assurance voyage qui, pour les autres banques, doit être payée séparément.

Avec le développement de l'industrie bancaire et surtout des nouvelles technologies, les banques proposent de plus en plus des services en ligne. Le suivi et la gestion des comptes en ligne permettent au client d'économiser son temps ainsi que ses finances. Les services en ligne complets sont inclus dans les paquets proposés par la Česká spořitelna et la ČSOB. Le paquet de la Komerční banka ne contient que les services de gestion du compte par téléphone ou par l'emploi du téléphone mobile. Le service de gestion du compte sur Internet fait partie du paquet élargi. Le service des alertes par SMS ou e-mails est compris pour les banques Komerční banka et ČSOB. La Česká spořitelna offre ce service comme un service unique, parmi les produits et services Standard qui peuvent être élus volontairement.

Dans le tableau 1, qui compare les paquets des banques, on peut remarquer que les paquets élargis ne sont proposés que par la Komerční banka et la Česká spořitelna. La banque ČSOB limite son offre au paquet de base qui contient des produits essentiels, mais qui sont à la fois les plus importants pour la gestion de compte. Cela ne doit pas alors être toujours un inconvénient car la structure est simple et clair, et pour les étudiants sans prétention, cela peut être plutôt un atout. Autant qu'on compare les paquets élargis de la Komerční banka et la Česká spořitelna, l'offre des produits ou des services supplémentaires est assez différente. Dans le paquet de la Komerční banka, les étudiants peuvent bénéficier de la carte virtuelle e-card qui est très utile pour les paiements sur Internet et beaucoup plus sécurisée car il ne faut pas communiquer le vrai numéro de la carte de paiement, et aussi d'un compte en EUR avec la carte de paiement Maestro ce qui est certainement un grand avantage pour les étudiants qui envisagent de partir à l'étranger pour une durée plus longue, soit pour des études, soit pour un stage. On peut recevoir la bourse directement en euros et les paiements deviennent ainsi plus avantageux, en évitant la conversion de la monnaie. La banque Česká spořitelna oriente son offre de produits supplémentaires vers les opérations bancaires à conditions préférentielles, qui sont autrement facturées selon les tarifs de la banque, ou vers les cartes de paiement de prestige ayant des limites de paiements ou de retraits plus élevées

que les cartes ordinaires. Pour connaître la cotisation mensuelle prévue, les étudiants peuvent essayer d'ajuster leur compte selon leur choix sur un simulateur accessible sur Internet³⁶.

En comparant les paquets des trois banques, on peut vraiment remarquer que les produits ou services inclus sont plus ou moins similaires. Pour que la banque attire le client potentiel, elle doit offrir quelque chose en plus. C'est pourquoi les banques souvent proposent des primes pour la carte ISIC qui est abondamment utilisée au cours de la vie étudiante car elle permet de profiter de nombreuses réductions chez des commerçants, mais aussi dans des restaurants ou dans des établissements culturels, ainsi que de nombreuses réductions pour voyager. La carte ISIC sert aussi dans la plupart des universités comme la carte d'identification d'étudiant quand les étudiants ont accès aux bibliothèques ou aux restaurants universitaires. C'est pourquoi cette prime de 200 CZK, offerte par les banques, peut être un avantage auprès des étudiants quand ils décident d'ouvrir un compte. Cette prime est offerte par la Komerční banka, mais seulement en émettant une nouvelle carte. La Česká spořitelna propose cette prime chaque année ce qui est certainement plus attractif car la carte ISIC est toujours valable une année et pour prolonger sa validité il y a une commission. Outre l'avantage de prime pour cette carte, les banques s'efforcent d'offrir d'autres avantages comme un bonus annuel de 333 CZK pour l'utilisation active de la carte de paiement, proposé par la Komerční banka, ou des réductions chez les commerçants partenaires. A la banque Česká spořitelna, les clients titulaires des cartes de paiements Partner peuvent profiter des programmes Bonus program ou Program Partner. Seule la banque ČSOB reste à la traîne dans ce domaine.

En ce qui concerne les produits ou les services complémentaires, ceux-ci peuvent faire partie du paquet ou peuvent être vendus séparément ce qui est plus fréquent. Toutes les banques traitées proposent des services d'assurance voyage ou d'assurance des cartes de paiement. Comme il a été mentionné précédemment, l'assurance voyage est incluse dans la carte MasterCard proposée par la Komerční banka, dans le cadre du paquet élargi. Les autres banques recommandent cette assurance avec une cotisation annuelle. On peut souvent choisir parmi plusieurs variantes. Les prix sont comparables, seules les garanties incluses ou les limites de remboursement peuvent différer. Dans le tableau suivant on peut comparer les trois services d'assurance voyage proposés par des banques particulières. Les informations sont tirées des pages web des banques.

³⁶ *Konfigurátor ČS* [en ligne]. [réf. 2009-03-09]. Disponible sur Internet : <<http://www.csas.cz/banka/pages/config/detail.jsp?ou=student>>.

Tableau n° 3 : Assurance voyage

	KB, a.s. Assurance Interpo Plus	ČS, a.s. Assurance Osobní účet české spořitelny - Variante A	ČSOB, a.s. Assurance Standard
Pour qui	titulaire de la carte + les membres de famille	titulaire de la carte	titulaire de la carte
Durée	60 jours	90 jours	90 jours
Garanties incluses	frais médicaux, frais de transfert ou rapatriement en République tchèque, risques de décès/invalidité permanente à la suite d'un accident, assistance juridique	frais médicaux, frais de rapatriement en République tchèque risques de décès/invalidité permanente à la suite d'un accident, responsabilité civile, assurance bagage	frais médicaux, responsabilité civile
Limite de remboursement de frais médicaux	1 000 000 CZK	1 500 000 CZK	1 000 000 CZK
Cotisation annuelle	compris dans la carte MasterCard	420 CZK	300 CZK

On peut voir tout de suite que les banques Komerční banka et Česká spořitelna proposent une assurance plus élargie que la banque ČSOB qui n'oriente son assurance que vers les frais médicaux et la responsabilité civile. L'assurance responsabilité civile est incluse aussi dans l'assurance proposée par la Česká spořitelna qui comprend en plus l'assurance bagage. De plus, la limite de remboursement est plus élevée chez la Česká spořitelna. D'un autre côté, l'assurance proposée par la Česká spořitelna est la plus chère. Ce qu'on peut encore remarquer, c'est que l'assurance de Komerční banka couvre tant le titulaire de la carte, que les membres de sa famille, tandis que les deux autres ne couvrent que le titulaire de la carte. Mais l'assurance Interpo Plus proposée par la Komerční banka n'est valable que pour 60 jours, tandis que les autres pour 90 jours, ce qui peut être un facteur important pour les personnes désirant voyager pendant une durée plus longue. Un grand atout est consacré à la Komerční banka car elle propose son assurance gratuite dans le cadre de la carte MasterCard incluse dans le paquet élargi. Si on compte la cotisation mensuelle de 20 CZK pour le paquet, le prix annuel est toujours le plus bas, soit 240 CZK. Pour résumer, les clients peuvent avoir des préférences différentes et le prix ne doit pas toujours jouer un rôle décisif. Il faut plutôt bien comparer les garanties incluses, ainsi que les limites de remboursement. Mais en général, il faut dire que le service d'assurance voyage n'est certainement pas un service clé lors du choix d'ouverture d'un compte. C'est plutôt un facteur complémentaire.

Outre l'assurance voyage, les étudiants peuvent aussi acheter une assurance des cartes de paiement qui couvre les frais liés avec la perte ou le vol de la carte, ainsi que des papiers officiels ou clés. Cette assurance est toujours recommandée par les conseillers des banques car la cotisation n'est pas tant élevée que les frais éventuels liés avec l'émission d'une nouvelle carte ou de fabrication des clés, ainsi que des frais de mise en opposition qui sont autrement assez élevés (par exemple pour la carte MasterCard auprès de la Komerční banka, les frais sont de 2 000 CZK). Ces assurances diffèrent de nouveau dans les limites de remboursement dont la cotisation annuelle se déroule. Les informations sont disponibles sur les pages web des banques.

Tableau n° 4 : Assurance des cartes de paiement

	KB, a.s. Assurance Merlin	ČS, a.s. Assurance Variante P 10	ČSOB, a.s. Assurance Basic
Garanties incluses	utilisation frauduleuse de la carte, vol consécutif à un retrait d'espèces, perte ou vol des papiers officiels et clés, frais de mise en opposition ou d'émission d'une nouvelle carte	utilisation frauduleuse de la carte, vol consécutif à un retrait d'espèces, perte ou vol des papiers officiels, clés et téléphone mobile, frais de mise en opposition ou d'émission d'une nouvelle carte	utilisation frauduleuse de la carte, vol consécutif à un retrait d'espèces, perte ou vol des papiers officiels et clés, frais de mise en opposition ou d'émission d'une nouvelle carte
Limite de remboursement en cas d'une utilisation frauduleuse	30 000 CZK	10 000 CZK	15 000 CZK
Cotisation annuelle	276 CZK	170 CZK	150 CZK

Dans le tableau ci-dessus, on peut aisément comparer les assurances au niveau des garanties incluses qui sont identiques. La Česká spořitelna propose en plus l'assurance de téléphone mobile. Ce qui diffère, ce sont les limites de remboursement qui sont les plus élevées à la Komerční banka, et les cotisations annuelles, qui sont les plus basses à la ČSOB. Il faut toujours bien juger ce qui est plus important. Si payer plus pour ce service et avoir la limite de remboursement plus élevée, ou payer moins avec la limite plus basse.

3.4.2 Les opérations bancaires

Afin de choisir dans quelle banque ouvrir un compte, les étudiants portent aussi leur attention sur les commissions relatives aux opérations bancaires, telles que les paiements, les retraits, les virements, les virements automatiques etc. Ces commissions peuvent varier dans

les établissements particuliers. Quelques paquets de services peuvent sembler très attractifs mais si les commissions de la banque sont élevées, ils perdent leur valeur et deviennent plus chers que les autres paquets, étant plus modestes. Le tableau qui suit compare les prix des opérations bancaires de base.

Tableau n° 5 : Opérations bancaires

	KB, a.s.	ČS, a.s.	ČSOB, a.s.
Dépôt d'espèces dans l'agence	gratuit	gratuit	9 CZK
Retrait d'espèces dans un DAB de la banque (au-delà des retraits gratuits)	5 CZK	6 CZK	6 CZK
Retrait d'espèces dans un DAB d'une autre banque	35 CZK	0,5 %, min. 25 CZK	30 CZK
Retrait d'espèces dans un DAB à l'étranger	1 %, min. 100 CZK	0,5 %, min. 100 CZK	0,5 %, min. 80 CZK
Retrait d'espèces au guichet de la banque	60 CZK	45 CZK	45 CZK
Retrait d'espèces chez un commerçant – Cash back	5 CZK	4 CZK	gratuit
Paieement par carte en République tchèque/à l'étranger	gratuit	gratuit	gratuit
Virement reçu au sein d'une même banque	5 CZK	5 CZK	6 CZK
Virement occasionnel vers la même banque (par Internet)	4 CZK	2 CZK	3 CZK
Virement permanent vers la même banque (par Internet)	4,50 CZK	5 CZK	3 CZK
Virement reçu/émis vers les autres banques	+ 2 CZK	+ 2 CZK	+ 0 CZK
Virement dans l'agence	30 CZK	45 CZK	30 CZK

Les commissions sont tirées des guides tarifaires des banques et concernent tous les particuliers.³⁷ Les étudiants profitent, dans le cadre des paquets, de conditions préférentielles pour certaines opérations. Un facteur important est certainement la commission des retraits dans les distributeurs automatiques de billets. Les étudiants ont souvent besoin d'espèces pour régler les frais liés à leurs études ou par exemple leurs frais de voyage. Les clients de la ČSOB disposent de tous les retraits gratuits dans les automates de ČSOB. Le même avantage concerne les titulaires du paquet élargi proposé par la Komerční banka. Les clients de la Česká spořitelna peuvent choisir cette variante comme un des trois produits gratuits dans le cadre du paquet. Les commissions en cas de dépassement des retraits gratuits sont bien comparables chez toutes les trois banques. Ce qu'il faut souligner par rapport aux retraits dans les automates, c'est le nombre des automates disponibles pour les clients. Les retraits peuvent être gratuits, mais si un automate de la banque n'est pas à disposition, il faut souvent retirer de l'argent dans un automate d'une autre banque avec une commission assez élevée. C'est pourquoi il faut aussi juger ce facteur. Le réseau des automates le plus étendu appartient à la banque Česká spořitelna, qui détient plus de 1 100 automates. Les réseaux de la Komerční banka et la ČSOB sont comparables, avec environ 600 automates.³⁸ Les automates de la Česká spořitelna sont placés surtout au centre des villes, tandis que les automates de ČSOB sont souvent disponibles près des supermarchés, des gares ou des agences de poste car la banque Poštovní spořitelna appartient au groupe financier de la ČSOB.

Un autre facteur important peut être la commission pour les retraits d'espèces à l'étranger car la plupart des étudiants voyagent souvent dans le cadre de leurs études ou de leurs stages dans un autre pays. Les commissions les plus avantageuses sont, selon le tableau, celles de la ČSOB et la Česká spořitelna qui comptent 0,5 % du montant retiré, tandis que les clients de la Komerční banka doivent payer plus. Ensuite, on peut comparer la commission pour le service Cash back, qui est facturé chez les deux premières banques alors qu'il est gratuit à la ČSOB, ce qui est sûrement plus avantageux lorsque les étudiants ont besoin d'espèces. On peut ainsi économiser la commission pour un retrait éventuel dans un distributeur de billets d'une autre banque. En ce qui concerne la commission pour le paiement par la carte, soit en République tchèque soit à l'étranger, tous les paiements sont gratuits.

³⁷ *Sazebník KB* [en ligne]. [réf. 2009-03-16]. Disponible sur Internet : <<http://www.sazebnik-kb.cz/file/cms/cs/sazebniky/kb-sazebnik-1.pdf?20090304>>.

Soukromá klientela – Platební styk [en ligne]. [réf. 2009-03-16]. Disponible sur Internet : <http://www.csas.cz/banka/menu/cs/banka/nav00081_saz_sk_platebni_styk>.

Sazebník ČSOB pro fyzické osoby – občany [en ligne]. [réf. 2009-03-16]. Disponible sur Internet : <http://www.csob.cz/WebCsob/Csob/Sazebniky/Sazebnik_FO_090201_cz.pdf>.

³⁸ *Zlatá Koruna. Co byste měli vědět o platebních kartách* [en ligne]. [réf. 2009-03-16]. Disponible sur Internet : <<http://www.zlatakoruna.info/sekce/10-platebni-karty>>.

Et enfin, on peut voir dans le tableau les commissions pour les virements effectués qui sont plus ou moins comparables. Seule la banque ČSOB ne facture pas de supplément pour les opérations interbancaires, tandis que les deux premières banques les facturent 2 CZK. Ce qu'il faut mentionner, c'est l'offre spéciale proposée par quelques banques dans le cadre des paquets étudiants. Actuellement, les futurs clients de la Komerční banka peuvent bénéficier gratuitement de tous les virements reçus et des transactions de base effectuées par les services Mobilní banka ou Moje banka, en faveur d'un compte à la KB. La banque ČSOB offre gratuitement aux clients potentiels les virements reçus et tous les virements effectués par les services Internetbanking et Mobil 24. La Česká spořitelna propose ces avantages comme un service volontaire, soit dans le cadre des produits Standard – les virements émis/reçus en faveur des comptes de Česká spořitelna, ou dans le cadre des produits Plus – les virements émis/reçus vers toutes les banques en République tchèque. Ces offres spéciales peuvent jouer un rôle important pour ceux qui envisagent d'utiliser souvent leur compte en ligne.

3.4.3 La comparaison des offres des produits complémentaires destinés aux étudiants

La plupart des étudiants se dirigent, lors du choix d'une banque, par les paquets proposés, ce qu'ils contiennent et à quel prix. Mais il existe aussi bon nombre d'étudiants qui désire bénéficier des services de plus liés principalement au financement de leurs études. En choisissant leur banque, ils s'intéressent surtout à l'offre des produits comme les prêts étudiants. Si le client détient un compte dans la banque, ces produits sont souvent proposés à des conditions préférentielles. Il est aussi plus pratique de souscrire à ces produits dans la même banque car on peut alors consulter l'évolution du prêt, par exemple, sur le compte courant.

L'offre de ces produits complémentaires est assez différente pour les trois banques. La banque ČSOB limite son offre destinée aux étudiants au paquet de services Studentské konto Plus. Elle ne propose aucun service ou produit en plus, si ce n'est les produits destinés à tous les particuliers. Les étudiants peuvent ainsi souscrire à un prêt mais ils ne bénéficient pas de conditions préférentielles. La banque Česká spořitelna est déjà plus avantageuse pour les étudiants car elle offre un prêt étudiant ou un livret de dépôt où on peut épargner de l'argent à un taux de rémunération préférentielle. La plus large gamme des produits complémentaires est offerte par la banque Komerční banka. Tout d'abord, les étudiants peuvent obtenir une carte de crédit qui sert à régler des dépenses imprévues, ou, en cas de besoin d'un financement plus grand, permet de souscrire à un prêt Gaudeamus. En comparant ce produit

avec le produit proposé par la Česká spořitelna, on notera que les deux produits sont contractés pour une durée de 10 ans. Le montant du prêt est plus élevé à la Komerční banka, 500 000 CZK, tandis qu'à la Česká spořitelna, on ne peut emprunter que 300 000 CZK. La possibilité de différer le remboursement du prêt jusqu'à la fin des études joue en faveur de la Komerční banka, en cas d'emprunt de moins de 150 000 CZK. Outre ce prêt étudiant, la Komerční banka offre un produit unique, le Prêt ordinateur portable qui permet d'acheter un type concret de l'ordinateur portable selon le contrat et à des conditions plus avantageuses que lors de l'achat dans l'e-shop. Ce produit peut être très attractif pour les étudiants car à l'heure actuelle, les étudiants peuvent difficilement se passer d'un ordinateur.

3.4.4 L'évaluation des offres des banques traitées

Après avoir comparé les produits et les services inclus dans les paquets, les commissions liées aux opérations bancaires et l'offre des produits complémentaires, on pourrait facilement évaluer quelle banque est la plus intéressante. L'offre des comptes étudiants est assez large sur le marché bancaire tchèque. Les clients potentiels peuvent choisir selon leurs intérêts et besoins le compte le plus approprié. Chacun a ses préférences selon lesquelles il va prendre sa décision. On ne peut alors pas dire à cent pour cent, quelle banque est la meilleure.

Concernant la diversité de l'offre, on peut placer la banque ČSOB à la dernière place. Le paquet de services proposé par cette banque est le plus modeste, ainsi que l'offre des produits complémentaires. Les paquets de la Komerční banka et de la Česká spořitelna sont plus variés, ils comprennent plus de services ou produits gratuits et leur cotisation mensuelle est relativement basse. De plus, ces deux banques offrent aussi d'autres produits destinés uniquement aux étudiants ce qui peut être décisif.

Même si l'offre de la banque ČSOB n'est pas assez variée, elle comprend des produits et des services plus importants pour la gestion d'un compte, comme la carte de paiement embossée, l'autorisation de découvert ou les services Internet. De plus, tous les retraits d'espèces sont gratuits et les étudiants bénéficient des avantages pour les opérations bancaires. Tous ces services sont offerts gratuitement dans le cadre du paquet. Cette offre peut être intéressante surtout pour les étudiants disposant de moyens financiers limités et qui ont besoin d'un compte avec des services de base à commissions minimales.

La banque Česká spořitelna apporte une nouveauté parmi les paquets bancaires : le compte personnel ajustable par le client. Ainsi, le client choisit exactement ce qu'il veut, ce qu'il va couramment utiliser. L'offre des produits est assez variée et les produits de base sont

en général gratuits. Si le client a besoin de services complémentaires, il peut les choisir pour une cotisation mensuelle. Cette offre peut attirer les étudiants qui nécessitent une liberté de choix car ils peuvent changer leurs paquets comme ils veulent, selon les besoins du moment.

Et enfin la banque Komerční banka propose le paquet de base qui est comparable avec les deux précédents, mais aussi un paquet élargi qui est le plus varié de tous les paquets traités. Il est offert pour une cotisation mensuelle de 20 CZK et comprend tout ce dont un étudiant actif peut avoir besoin : la carte de paiement avec une assurance voyage, le service Internet, la carte virtuelle e-Card, tous les retraits d'espèces gratuits, etc. La cotisation est nulle en comparaison avec d'autres banques où il faut payer séparément pour les assurances voyages. De plus, la Komerční banka offre le taux de rémunération le plus élevé parmi les trois banques donc les intérêts reçus peuvent aisément valoriser l'épargne. Le paquet offert par la Komerční banka est surtout destiné aux étudiants plus actifs qui envisagent de voyager beaucoup et de jouir de la vie étudiante pleinement. A cela s'ajoute également de nombreux produits complémentaires permettant le financement de projets liés aux études.

4 LES PRODUITS ET LES SERVICES DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS EN FRANCE

4.1 Société Générale³⁹

La Société Générale est une des plus anciennes banques françaises; elle a été créée le 4 mai 1864. Depuis ce jour, la Société Générale a su se développer de façon considérable dans plusieurs métiers. Par le rachat du Crédit du Nord en 1997, elle a encore renforcé sa position en tant que banque de détail et aujourd'hui elle est une des principales banques présentes sur le marché bancaire français. Avec les banques LCL et BNP Paribas, elle fait partie des trois piliers de l'industrie bancaire française non mutualiste.

La Société Générale s'est développée aussi au niveau international. Implanté dans 82 pays, le groupe emploie 151 000 personnes et compte plus de 30 millions de clients particuliers en France et à l'étranger, dans trois grands métiers : Réseaux de détail & Services financiers, Gestion d'actifs et Services aux investisseurs et Banque de financement et d'investissement.⁴⁰

La Société Générale offre aux étudiants et aux jeunes une large gamme de produits et de services à des conditions avantageuses. Son offre est orientée vers les lycéens, les étudiants, les apprentis et les jeunes actifs. Dans les chapitres suivants seront décrits les produits et les services principaux, destinés surtout aux étudiants entre 16 et 25 ans.

4.1.1 Le produit Pack Jeunes

Le Pack Jeunes est une offre groupée de services essentiels pour gérer facilement un compte. Il est destiné aux étudiants et aux apprentis ayant entre 16 et 25 ans. Pour une cotisation mensuelle de 4,55 euros ou 2,27 euros de 16 à 17 ans, la banque offre aux étudiants les produits et les services suivants : carte de paiement, assurance des moyens de paiement, facilité de caisse ainsi que forfait d'exonération d'agios, opposition et refabrication de la carte en cas de perte ou de vol et enfin un chèque de banque par an. De plus, chaque client dispose gratuitement des services de banque à distance qui comprend Service Internet, Internet Mobile et suivi des comptes par téléphone. Les étudiants peuvent aussi bénéficier de service

³⁹ Société Générale. *Espace jeunes* [en ligne]. [réf. 2009-01-27]. Disponible sur Internet : <https://particuliers.societegenerale.fr/moins_de_30_ans/etudiant.html>.

Dépliants et catalogues de la banque.

⁴⁰ Société Générale – *Le Groupe* [en ligne]. [réf. 2009-01-27]. Disponible sur Internet : <<http://socgen.com/sg/socgen/pid/174/context/SC/lang/fr/object/rubriqueSC/id/1/rubid/1/nodotype/0.htm>>.

« Messalia », suivi de comptes par SMS, au tarif réduit à 0,95 euros par mois, au lieu de 4,20 euros par mois, et de services boursiers à prix réduits. D'autres avantages existent comme les réductions sur la marchandise auprès des partenaires de la Société Générale (Celio, Sephora, etc.) et le Programme de Fidélité qui consiste à gagner des points Filigrane qui peuvent être transformés en cadeaux. La plupart des opérations bancaires (ex. paiements avec la carte), ainsi que les événements personnels (anniversaires, obtention du diplôme...) sont récompensés.

➤ **Cartes de paiement incluses dans le Pack Jeunes**

L'adhérent Pack Jeunes peut opter entre la Carte Bleue V Pay et la Carte Bleue Visa ou bien encore MasterCard.

La *Carte Bleue V Pay* à débit immédiat est destinée à tout client particulier âgé d'au moins 16 ans. Cette carte peut être utilisée en France et à l'étranger, chez des commerçants affichant le logo V PAY. Les plafonds de paiement sont limités au solde disponible sur le compte ou au plafond mensuel déterminé personnellement avec le conseiller. Les paiements en zone Euro⁴¹ sont gratuits. Hors zone Euro il faut compter une commission. En ce qui concerne les retraits, ceux-ci sont gratuits dans les distributeurs Société Générale et Crédit du Nord. Dans les distributeurs de billets des autres banques en zone Euro, les retraits sont facturés 1 euro par retrait. Hors zone Euro, il faut également payer une commission. Le montant des retraits est déterminé dans la limite du solde disponible ou jusqu'à 3 050 euros par période de 7 jours.

La *Carte Bleue Visa ou Carte MasterCard* à débit immédiat ou différé (à partir de 18 ans) sont destinées à tout client particulier âgé d'au moins 16 ans. Il s'agit des moyens de paiement et de retrait internationaux, acceptés partout dans le monde ou les logos Visa ou MasterCard sont affichés. Les paramètres de paiement et de retrait sont analogues à la carte précédente. Ce qui est en plus, ce sont 8 retraits gratuits par mois dans les distributeurs de billets des autres banques en France, et ce uniquement pour les adhérents Pack Jeunes. Un des avantages de ces deux cartes est sûrement le service d'assurance et d'assistance pendant le voyage. Le titulaire de la carte et sa famille sont assurés en cas de décès ou d'invalidité suite à un accident à bord d'un transport public ou d'une location de voiture, dont les frais ont été réglés avec la carte. Le service d'assistance consiste en la couverture du titulaire de la carte et de sa famille pour tout déplacement jusqu'à 90 jours, en cas de maladies ou de blessures, en cas de poursuites judiciaires à l'étranger ou en cas de décès, sans condition d'utilisation de la

⁴¹ Voir Annexe n°2 : Etats membres

carte. Ce qui rend aussi ces deux cartes plus avantageuses que la première carte, c'est leur acceptation chez un plus grand nombre de commerçants et dans plus de distributeurs de billets dans le monde entier.

Le titulaire d'une de ces trois cartes peut aussi profiter de services supplémentaires selon les tarifs de la Société Générale : choix du code secret, E-carte Bleue pour régler des achats sur Internet en toute sécurité ou les cartes collections qui reflètent la personnalité du titulaire et donnent droit à d'autres avantages. Les moins de 30 ans peuvent bénéficier de ½ tarifs pour l'option « So Music », qui permet de télécharger de la musique. Le service de mise en opposition et de refabrication de la carte en cas de perte ou de vol est inclus dans la cotisation pour les adhérents Pack Jeunes.

➤ **Assurance des moyens de paiement Quiétis**

Quiétis est un contrat d'assurance qui regroupe des garanties couvrant l'assuré en cas de vol ou de perte de moyens de paiement, de clés, de papiers ou du téléphone mobile. Aussi l'utilisation frauduleuse des cartes ou chèques ou encore prix des communications effectuées frauduleusement à partir de téléphone portable volé, sont couvertes dans les limites des dispositions prévues au contrat. En plus, une assistance « Allô Quiétis » est à disposition pour l'assuré pour les questions administratives, juridiques ou sociales, au prix d'un appel local.

➤ **Facilité de caisse et forfait d'exonération d'agios**

La facilité de caisse, proposée uniquement aux clients majeurs, permet de profiter d'une autorisation de découvert utilisable 15 jours par mois. Pour les étudiants entre 18 et 24 ans, le montant maximum du découvert est fixé à 500 euros. Un grand avantage pour les adhérents Pack Jeunes, c'est qu'ils ne payent pas d'agios pour l'utilisation d'un découvert équivalent à 460 euros pendant 5 jours par mois calendaire. Cette exonération peut aussi fonctionner en combinant un montant et un nombre de jours d'utilisation, par exemple un découvert de 230 euros pendant 10 jours. En cas de dépassement de la limite, le TEG (Taux Effectif Global) annuel est de 20,68 %.

➤ **Chèque de banque**

Les adhérents Pack Jeunes ont à disposition un chèque de banque par an. Il est indispensable pour régler des achats importants (voiture, immobilier, etc.), quand le vendeur exige des garanties. Par l'émission d'un chèque de banque, la Société Générale assure ainsi du bon règlement d'achat. Ce service est normalement facturé 11 euros.

➤ **Service Internet**

Grâce au Service Internet, les clients peuvent accéder à leurs comptes en ligne, 24h/24, 7j/7. Ce service leur permet de consulter tous leurs comptes, suivre les opérations, les soldes, consulter les factures de leur carte bancaire, la situation de leurs crédits, leurs relevés de comptes ou informations boursières. Les clients peuvent aussi choisir de recevoir les relevés de comptes en ligne plutôt que par courrier, sans aucun frais. Le Service Internet permet, à tous les clients majeurs, d'effectuer gratuitement des virements occasionnels vers des comptes Société Générale ou d'autres banques en France et dans la zone SEPA⁴², ou des virements permanents, vers un compte Société Générale et à tarif réduit vers un compte d'une autre banque. Ensuite il facilite la connexion avec la Bourse, l'accès au programme Filigrane ou la souscription de certains produits et services de banque.

4.1.2 Le Prêt Etudiant Evolutif

Il s'agit d'un prêt personnel accordé aux étudiants majeurs, qui permet de financer tout type de projet (études, ordinateur, véhicule, etc.) sans aucun justificatif de dépenses en bénéficiant de conditions financières avantageuses. Une caution des parents ou d'un tiers est obligatoire. Ce produit est contracté pour une durée de 9 ans maximum et il permet de financer des projets à partir de 1 000 euros jusqu'à 21 500 euros avec des frais de dossier de 30 euros. Les frais de dossier sont actuellement offerts jusqu'au 31/10/2009.

Le premier avantage de ce prêt est une possibilité de franchise d'amortissement dans une période allant d'un mois à 5 ans maximum, pendant laquelle on ne paie que les intérêts et l'assurance facultative. Cette franchise peut être allongée ou diminuée selon la date d'entrée dans la vie active, mais il faut payer des frais d'aménagement de durée qui s'élèvent à 30 euros. Le second avantage de ce prêt est le Taux Effectif Global annuel, qui est relativement bas et fixe. De plus, les étudiants des Grandes Ecoles partenaires profitent de taux préférentiels. Les étudiants peuvent aussi bénéficier de décaissements programmés pour un montant forfaitaire de 16 euros. Ainsi, le prêt peut être décaissé en périodicité annuelle, semestrielle ou trimestrielle et on ne paie des intérêts que sur le capital débloqué. Pour les étudiants adhérents au Pack Jeunes, 3 000 points de fidélité Filigrane sont offerts pour la souscription du prêt. Selon les conditions mentionnées au-dessus, il peut être conclu que ce Prêt Etudiant Evolutif est un produit idéal surtout grâce à sa souplesse de versement.

⁴² Voir Annexe n°2 : Etats membres

4.1.3 Le prêt Avance Etudiant

Au moment de la rentrée ou au cours de l'année scolaire, les étudiants doivent parfois faire face à un décalage de trésorerie. Dans l'attente d'une rentrée d'argent, les étudiants âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier du service Avance Etudiant qui permet un découvert autorisé sur le compte courant d'un montant de 500 à 1 500 euros. A taux plus attractif que la facilité de caisse, de 7,79 %, sans aucuns frais de dossier, ni justificatif de dépenses, les étudiants ont entre 4 et 9 mois pour rembourser le prêt. Le grand avantage de l'avance étudiant est qu'on peut le cumuler avec les avantages liés aux exonérations ou réductions d'agios accordées dans le cadre de la souscription à Pack Jeunes.

4.1.4 Le Prêt Permis à un euro par jour

« Prêt Permis à un euro par jour » est un prêt personnel dans la limite de 1 200 euros, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans pour financer leur première formation au permis de conduire, soit de la catégorie A (moto de plus de 125cm³), soit de la catégorie B (voiture). Cette formation doit être faite dans l'une des auto-écoles partenaires de l'opération « Permis à un euro par jour » mise en place par l'Etat pour faciliter l'accès des jeunes au permis de conduire. Ce qui rend ce prêt extrêmement attractif, c'est le faible montant des remboursements : un euro par jour, puis aucun frais de dossier, et enfin il s'agit d'un prêt à taux zéro ce qui signifie que le TEG fixe est de 0 % l'an. Les intérêts sont pris en charge par l'Etat.

4.1.5 Le Livret Jeune

Le Livret Jeune est un produit d'épargne réservé à tous les jeunes âgés entre 12 à 25 ans. Il permet d'épargner jusqu'à 1 600 euros avec une rémunération très attractive de 3,75 % par an net d'Impôt sur le Revenu et de Prélèvements Sociaux. Sans frais ni pénalité, les fonds sont disponibles à tous moments à condition d'un solde minimum de 10 euros sur le compte pour éviter sa clôture. Grâce au service Déclik Régulier, qui propose des virements automatiques d'un compte de particuliers vers un compte d'épargne, on peut effectuer, à partir de 16 ans, des versements automatiques de 15 euros minimum. Des points Filigrane sont attribués aux adhérents Pack Jeunes à chaque versement sur leur Livret Jeune. De plus, pour les moins de 18 ans, une carte gratuite est disponible pour effectuer des retraits dans les distributeurs automatiques de la Société Générale.

4.1.6 L'assurance habitation étudiant

Pour les étudiants français, il est indispensable d'avoir une assurance pour son habitation. La Société Générale propose ce service à tout étudiant et apprenti de 18 et 25 ans inclus, s'il est locataire d'une chambre d'étudiant, d'un studio ou d'un appartement de 2 pièces, à condition d'avoir un compte à la Société Générale. Les principaux avantages de ce service sont des garanties complètes à un prix réduit. Parmi les garanties essentielles on peut mentionner le vol, l'incendie, la responsabilité civile, le bris de glaces, la tempête, etc. En plus, des objets usuels comme le mobilier, la vaisselle, les vêtements, etc., sont couverts dans la limite des dispositions prévues au contrat. Seulement la garantie des objets de valeur (bijoux, montre, tableaux, tapis, etc.) n'est pas inclus dans ce service.

Outre ces produits et services, les étudiants peuvent choisir d'autres produits ou services de l'offre de la banque, comme par exemple Livret A, Livret de Développement Durable, l'Assurance vie ou les comptes à terme.

4.2 Crédit Lyonnais⁴³

Le Crédit Lyonnais, connu sous la marque LCL, a été fondé à Lyon en 1863. En France c'est la seule banque à réseau national qui se consacre exclusivement aux activités de banques de détails sur le marché des particuliers, des professionnels et des entreprises. Son image actuelle est née le 28 août 2005, après sa fusion avec le Crédit Agricole. Aujourd'hui la banque dessert 6 millions de clients particuliers.⁴⁴

L'offre des produits et des services destinés aux jeunes et aux étudiants est très variée. Les étudiants peuvent souscrire à une formule Zen qui comporte plusieurs produits ou services dans une seule cotisation et qui permet de bénéficier de services supplémentaires à tarifs avantageux. Outre cette formule, les étudiants peuvent profiter d'autres services facilitant leur vie étudiante.

⁴³ LCL. *Particuliers. Etudiants* [en ligne]. [réf. 2009-02-05]. Disponible sur Internet : <<http://particuliers.lcl.fr/jeunes-25ans/etudiants/>>.

Dépliants et catalogues de la banque

⁴⁴ *Découvrir LCL* [en ligne]. [réf. 2009-02-05]. Disponible sur Internet : <<http://www.lcl.com/fr/decouvrir-lcl/decouvrir-banque-lcl.jsp>>.

4.2.1 La formule Zen Etudiant

Pour simplifier le pilotage du budget du client, la banque LCL offre aux étudiants la formule Zen Etudiant. Cette formule englobe un éventail complet de produits et de services bancaires réunis sur une seule cotisation, ce qui est plus avantageux que de souscrire à ces services séparément. La formule Zen Etudiant est destinée aux étudiants âgés de 18 à 24 ans inclus. La cotisation mensuelle inclut les produits et les services suivants : la carte de paiement, la facilité de caisse et le forfait d'exonération d'agios et LCL interactif. De plus, les étudiants gagnent la carte ISIC offrant des avantages en France et à l'étranger. Le tarif de la formule diffère selon la carte choisie. Pour la Carte Inventive Maestro, la cotisation mensuelle est d'un euro, pour la Carte Inventive MasterCard et la Carte Visa Cléo, la cotisation est de 1,50 euro. Les détenteurs de la formule Zen Etudiant disposent de tarifs préférentiels sur les services LCL Avertis, qui permet d'avoir des informations sur le compte grâce à des SMS envoyés sur le téléphone mobile, et le service Sécurilion, qui est une assurance de moyens de paiement. Le service LCL à l'écoute, suivi de comptes par téléphone grâce au code personnel d'accès, est gratuit à tous les clients.

Outre la formule Zen Etudiant, LCL propose aux étudiants des écoles partenaires LCL la formule Zen Etudiant Spécial Partenariat, qui est encore plus avantageuse que la formule précédente. Les étudiants profitent la 1^{ère} année des cotisations offertes et d'avantages supplémentaires sur certains services. Par exemple le service LCL Avertis est inclus gratuitement. Un autre gain est offert aux détenteurs de ces deux formules : l'adhésion au programme Avantage Jeunes. Ce programme de fidélité permet de gagner des points pour les opérations bancaires, pour la souscription d'offres, ainsi que pour les événements de la vie. Ces points sont à échanger en crédits de communication pour le téléphone mobile, en musique à télécharger sur www.fnacmusic.com, ou en cartes cadeaux (carte de cinéma, carte cadeau Kadéos 40 €).

➤ Cartes de paiement incluses dans la formule Zen Etudiant

Les étudiants peuvent choisir les cartes suivantes : Carte Inventive Maestro, Carte Inventive MasterCard ou Carte Visa Cléo.

La *Carte Inventive Maestro* à débit immédiat et la *Carte Inventive MasterCard* à débit immédiat ou différé sont destinées à toutes les personnes ayant un compte de dépôt chez LCL. Avec ces deux cartes on peut régler des achats et retirer de l'argent partout dans le monde. En France, les paiements sont gratuits. Le plafond de paiement est 2 500 euros par mois civil ou dans la limite du solde disponible sur le compte ou de l'autorisation de découvert. Pour la

carte MasterCard, il peut être personnalisé jusqu'à 4 000 euros. Les retraits d'espèces sont gratuits dans les automates LCL. Dans les automates des autres banques, les retraits sont facturés 1 euro à partir du 7^{ème} retrait pour les détenteurs d'une Formule Zen. Concernant le montant de retrait, on peut retirer, tous les 3 jours, soit dans la limite du solde disponible sur le compte ou de l'autorisation de découvert, soit, pour la Carte Inventive MasterCard, 700 euros dans les distributeurs LCL, ou 500 euros dans les distributeurs LCL et 200 euros dans les distributeurs de billets ou agences bancaires agréées. Pour la Carte Inventive Maestro, le plafond est moins élevé : 500 euros dans les distributeurs LCL, et 200 euros dans les distributeurs de billets ou agences bancaires agréées. Un des avantages de ces deux cartes est qu'elles incluent le service Assistance médicale. Pendant les 90 premiers jours d'un déplacement, le titulaire de la carte est couvert pour le transfert ou rapatriement en France, remboursement de frais médicaux à l'étranger et avance de frais d'hospitalisation à l'étranger, etc. La carte MasterCard inclut en plus une Assurance MasterCard qui garantit des risques de décès ou d'invalidité permanente à la suite d'un accident arrivé au cours d'un voyage. De plus, les deux cartes incluent gratuitement le service du Porte-monnaie Electronique Moneo qui sert à régler des achats du montant inférieur à 30 euros. Ce service est disponible sous deux formes : il est intégré à la carte de paiement ou il forme une carte indépendante – Moneo Bleue. Il peut contenir un crédit de 100 euros maximum rechargeable dans les agences LCL ou dans les autres établissements bancaires équipés de bornes, dans les bureaux de poste ou également chez les commerçants lors d'un paiement. La Carte Inventive propose également à son titulaire d'autres services comme le choix des visuels de la carte, de nombreuses réductions chez les partenaires de LCL (Fnacmusic, Celio, Pimkie, Flunch, Subway, etc.) ou des services de cash back lors d'achats en ligne, voyages à tarifs préférentiels ou téléchargement de logiciels d'entreprise.

La *Carte Visa Cléo* est destinée à toutes les personnes qui détiennent un compte de dépôt LCL. Avec cette carte, on peut retirer de l'argent et payer des achats dans la limite du solde disponible sur le compte ou de l'autorisation de découvert en France et à l'étranger. Les paiements sont plafonnés jusqu'à 2 500 euros en France et à l'étranger, les retraits en France sont limités à 700 euros dans le réseau LCL ou 500 euros dans le réseau LCL + 200 euros dans les distributeurs de billets d'autres banques. Les retraits dans les distributeurs LCL sont gratuits. Dans les distributeurs des autres banques, ils sont facturés 1 euro au-delà du 7^{ème} retrait pour les détenteurs d'une formule Zen. La Carte Visa Cléo inclut aussi des assurances et une assistance Cléo. L'Assurance accident voyage couvre le titulaire de la carte, ainsi que sa famille, en cas d'accident lors d'un voyage réglé avec cette carte. L'assistance médicale

couvre le titulaire et sa famille en cas de maladie ou d'accident pendant les 90 premiers jours lors d'un déplacement à l'étranger. Le rapatriement est aussi inclus. De plus, la carte contient une Assurance achats qui sert à rembourser les frais de réparation ou le remplacement de biens, réglés avec cette carte, si ceux-ci ont été endommagés dans les 30 jours après l'achat. Outre ces avantages, le titulaire de la carte Visa Cléo dispose également des services du Porte-Monnaie Electronique Moneo décrit ci-dessus, et d'e-Carte Bleue qui permet de régler des achats à distance sans communiquer le véritable numéro de carte. Le titulaire de la carte bénéficie aussi des avantages Cléo utilisables chez les partenaires de grandes enseignes : Fnac, Printemps, Conforama, les salles CGR de France, etc.

➤ **Facilité de caisse**

Les détenteurs de la formule Zen Etudiant peuvent bénéficier, à des conditions préférentielles, de facilité de caisse 15 jours par mois jusqu'à 400 euros. Les détenteurs de la formule Zen Spécial Partenariat peuvent même bénéficier de facilité jusqu'à 700 euros. Les étudiants ne sont pas obligés de payer d'agios sur leur autorisation de découvert ce qui est très avantageux puisque le taux s'élève en générale à 20,10% (en vigueur au 01/01/2009).

➤ **Service en ligne LCL interactif**

Grâce au service LCL interactif, les étudiants peuvent consulter leurs comptes en ligne 7j/7, via Internet ou Internet mobile. Le service de base, qui est gratuit pour tous les clients de LCL, inclut en plus les virements entre les comptes du client ouverts chez LCL, la commande de chéquiers, l'impression de RIB, l'adhésion au service e-Carte Bleue, la souscription de produits d'épargne, etc. Tout client majeur peut aussi bénéficier de deux options payantes : Option Virement tiers et Option Bourse. Pour les détenteurs des Formules Zen, Zen Etudiant et Zen Spécial Partenariat, ces deux options sont également gratuites. L'Option Virements Tiers sert à virer de l'argent en euro vers tous les comptes ouverts chez des établissements bancaires en France ou à l'étranger, en utilisant BIC et IBAN. Le plafond maximum de virement est de 15 000 euros par jour, sous réserve du solde de compte. L'Option Bourse permet de consulter et de gérer les portefeuilles-titres par Internet.

➤ **Assurance de moyens de paiement Sécurilion**

Sécurilion est un service d'assurance qui couvre l'assuré en cas de vol ou de perte de moyens de paiement, de clés et de papiers, quelle que soit la banque du client. Les garanties concernent aussi les paiements et retraits frauduleux effectués avec les moyens de paiement avant leur mise en opposition. Les montants d'indemnisation sont prévus au contrat. La

cotisation annuelle pour ce service est de 25 euros. Les détenteurs de la Formule Zen Etudiant et Zen Spécial Partenariat bénéficient de 6 mois gratuits la 1^{ère} année.

4.2.2 Le prêt Solution Etudes

La Solution Etude est un prêt personnel destiné aux étudiants majeurs. Ceux-ci peuvent emprunter de 1 500 à 30 500 euros pour financer leurs études, sans frais de dossier. La durée maximum du prêt est de 9 ans et les étudiants sont obligés d'obtenir une caution d'un tiers. Le souscripteur peut opter entre trois possibilités de franchise, sans frais supplémentaires. Il peut d'une part commencer à rembourser tout de suite, ou il peut d'autre part utiliser la franchise partielle, c'est-à-dire commencer à rembourser les intérêts, puis le capital emprunté à partir de la date convenue. Il peut enfin utiliser la franchise totale, c'est-à-dire le remboursement des intérêts et du capital emprunté est différé jusqu'à la date convenue. En cas de remboursement anticipé partiel ou total, aucuns frais supplémentaires ne sont exigés. Le TEG dépend de la durée et du montant du prêt. Par exemple pour une durée totale de 24 mois et pour le montant de 3 000 euros, le TEG est de 4,60 %. Ce produit est très attractif pour les étudiants nécessitant le financement de projets plus importants. Les avantages principaux du prêt Solution Etudes sont : les frais minimums de dossier, la souplesse de remboursement et le TEG relativement bas en comparaison avec d'autres prêts personnels pour les particuliers.

4.2.3 Le prêt Avance Rentrée

Le service Avance Rentrée permet aux étudiants de 18 à 26 ans de faire face aux dépenses imprévues comme le loyer, les frais d'inscription, les livres, lorsqu'ils n'ont pas encore obtenu leur bourse ou allocation logement. Sans aucuns frais de dossier, ils peuvent ainsi bénéficier d'un prêt entre 500 et 1000 euros pour une durée de 2 à 12 mois. Le TEG annuel fixe est de 5,01 %.

Tant comme la Société Générale, la banque LCL propose aux étudiants quelques produits identiques. Il s'agit surtout des produits favorisés par l'Etat, comme le Livret Jeune ou le prêt permis de conduire. Ces produits sont offerts aux mêmes conditions, seul le taux de rémunération pour le Livret Jeune peut être différent ; à la banque LCL, il est moins élevé, de 3,50 %. LCL propose aussi le service Assurance habitation qui est très utile pour les étudiants.

4.3 Crédit Agricole

Le Crédit Agricole, dont la naissance remonte à l'année 1894, est un réseau français de banques mutualistes. Depuis 1990 il forme un groupe bancaire généraliste international implanté dans plus de 70 pays avec 44 millions de clients particuliers. Avec ses activités de Banque de détail, de Métiers spécialisés, comme par exemple les services financiers, la gestion d'actifs ou l'assurance, et de Banque de financement et d'investissement, le Crédit Agricole se place parmi les plus importants groupes du monde. En complémentarité avec les Caisses régionales de Crédit Agricole et le réseau LCL, il représente un leader de la banque de proximité en France.⁴⁵

Le Crédit Agricole dispose d'une large gamme des produits et services adaptés aux jeunes, sous une marque identique – Mozaïc. Ce qu'il faut mentionner, c'est que les conditions et les tarifs des produits proposés peuvent varier selon les Caisses régionales du Crédit Agricole des départements particuliers. Dans les chapitres suivants, les produits et tarifs du **Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine** seront précisés.⁴⁶

4.3.1 Le Compte-Service Crédit Agricole

Le Compte-Service Crédit Agricole est un ensemble de produits et de services destinés à tous les clients particuliers du Crédit Agricole. Les étudiants ou les jeunes ayant moins de 26 ans bénéficient de 50 % de réduction sur les tarifs. Le Compte-Service Crédit Agricole se décline en trois options qui correspondent aux besoins de la vie quotidienne du client. Pour les étudiants, les plus appropriées sont deux premières options qui comprennent la facilité de caisse à taux préférentiel, la protection des moyens de paiement, les frais d'opposition sur les moyens de paiement et la gestion de compte sur Internet grâce au Crédit Agricole en Ligne ou le service SMS Fil Mobile. Ce dernier comprend l'envoi des alertes et des mini-relevés sur le téléphone mobile, informant sur les opérations importants ou sur les dernières évolutions du compte. De plus, les titulaires du Compte-Service gagnent 3 mois d'essais offerts avec la revue Dossier Familial qui contient des informations et des conseils pratiques. La seconde option propose encore d'autres avantages comme la franchise d'agios, le chèque de banque ou l'épargne automatique, lorsque le compte dépasse le montant choisi. Tous ces services sont inclus dans la cotisation mensuelle réduite qui est de 2,05 euros pour la première option et de 2,95 euros pour la seconde.

⁴⁵ *Crédit Agricole – Le Groupe* [en ligne]. [réf. 2009-02-06]. Disponible sur Internet : <<http://www.credit-agricole.com/groupe-credit-agricole/groupe-627/index.html>>.

⁴⁶ CA de l'Anjou et du Maine. *Etudiants* [en ligne]. [réf. 2009-02-07]. Disponible sur Internet : <<http://www.ca-anjou-maine.fr/particuliers/etudiants.html>>.

➤ **Facilité de caisse**

Le service de facilité de caisse est inclus dans chacune des options du Compte-Service Crédit Agricole. Le montant de découvert est fixé dans le contrat et il dépend de l'option choisie. Pour la première option, l'autorisation de découvert va jusqu'à 150 euros, utilisable pendant 30 jours consécutifs maximum, sans aucune franchise d'agios. Pour la seconde option, le montant est plus élevé, jusqu'à 1 500 euros, et a une franchise d'agios de 20 euros par an. Le taux effectif global applicable sur le découvert autorisé est de 16,64 % (au 01/04/2008).

➤ **Assurance de moyens de paiement Sécuricompte "Vol"**

Sécuricompte Vol est un service d'assurance des moyens de paiement qui protège l'assuré des conséquences d'une utilisation frauduleuse de sa carte bancaire, de son chéquier ou de son porte-monnaie électronique en cas de perte ou de vol. De plus, si l'assuré perd en même temps ses papiers officiels ou ses clés, leur remplacement sera remboursé. Les remboursements s'effectuent dans la limite des plafonds précisés au contrat.

➤ **Service Crédit Agricole en Ligne**

Les services Crédit Agricole en Ligne sont accessibles à tous les clients Crédit Agricole via Internet, téléphone mobile ou fixe ou encore minitel, 24h/24, 7j/7. Ils permettent de suivre et de gérer à distance le compte, ainsi que le portefeuille de titres. Les étudiants peuvent gratuitement consulter le solde de leur compte, vérifier les opérations effectuées, effectuer des virements entre les comptes internes, demander un RIB, commander un chéquier ou effectuer des simulations en ligne pour une assurance ou un crédit, ainsi que bénéficier d'offre Bourse de base. Les virements interbancaires sont déjà facturés selon le tarif de la Caisse régionale.

4.3.2 Les cartes bancaires destinées aux étudiants

Pour pouvoir mieux gérer leurs budgets, les étudiants ont à disposition la Carte Mozaïc de paiement pour une cotisation annuelle de 10,95 euros et la carte Mozaïc Maestro pour une cotisation annuelle de 9,50 euros.

La *Carte Mozaïc de paiement* est une carte bancaire internationale du réseau MasterCard à débit immédiat destinée à tout titulaire d'un compte bancaire au Crédit Agricole âgé d'au moins 18 ans. Avec cette carte on peut payer ou retirer de l'argent en France et à l'étranger, où le logo MasterCard est affiché. Le titulaire peut profiter du service Porte-monnaie électronique Moneo qui est déjà intégré à la carte et qui sert à régler les petits achats

(café, sandwich,...) allant jusqu'à 30 euros sans saisir le code confidentiel. Les retraits d'espèces en France sont gratuits dans les distributeurs de billets du Crédit Agricole ainsi que dans les distributeurs des autres banques. Les retraits et les paiements dans la zone Euro sont également gratuits, hors zone Euro il faut compter une commission.

La Carte Mozaïc de paiement inclut le service d'assurance médicale et rapatriement lors des déplacements en France et à l'étranger d'une durée maximale de 90 jours, et une assurance accident voyage si le titre de transport a été réglé par cette carte. En plus, le titulaire de cette carte bénéficie de nombreuses réductions sur les places de cinéma, les voyages, la mode, etc., grâce au programme Avantages Mozaïc.

La *Carte Mozaïc Maestro* est destinée à tout titulaire d'un compte bancaire au Crédit Agricole, âgé de 16 à 25 ans. Cette carte est surtout destinée aux jeunes étudiants dès 16 ans comme leur première carte de paiement. Les étudiants peuvent retirer de l'argent et régler des achats en France et partout dans le monde. A chaque opération, ils peuvent consulter le solde de leur compte et ainsi mieux contrôler leur budget. La carte est acceptée dans tous les distributeurs automatiques de billets et chez les commerçants affichant le logo CB en France, et le logo Maestro ou Cirrus à l'étranger. Les conditions de retrait et de paiement sont les mêmes que pour la carte de paiement Mozaïc.

La carte Mozaïc Maestro inclut un service d'assistance 24h/24 pour tout déplacement en France et à l'étranger. Ce service comprend l'assistance médicale en cas de transfert, le rapatriement, le remboursement des frais médicaux ou la visite d'un membre de la famille en cas d'hospitalisation. De plus, il permet l'assistance juridique à l'étranger et l'assistance neige pour le remboursement des frais des secours en cas d'accident de ski. Le titulaire de la carte Mozaïc Maestro peut bénéficier de nombreuses réductions dans le cadre du programme Avantages Mozaïc.

4.3.3 Le Prêt étudiant Mozaïc

Le Prêt étudiant Mozaïc est destiné aux étudiants âgés de 18 à 25 ans qui ont besoin de financer leurs études ou stages, en France ou à l'étranger. Sur une durée de 2 à 10 ans, les étudiants peuvent emprunter de 1 500 à 21 500 euros, en fonction de leurs projets, des garanties apportées ou de leurs possibilités de remboursement, avec frais de dossier offerts. Avec le Prêt étudiant, les frais de scolarité ou d'inscription, ainsi que les frais de logement, de transport ou de biens d'équipement peuvent être financés. Pour obtenir le prêt, il faut fournir un certificat de scolarité et une caution de tiers en cas de difficultés avec le remboursement. Pour rendre les remboursements souples, les étudiants peuvent bénéficier d'une période de

différé de remboursement de 5 ans maximum. Cette période peut être soit totale, le remboursement ne commence qu'à la fin des études, soit partielle, on rembourse alors tout de suite les intérêts de prêt. On peut aussi avoir recours à une période de remboursement avec des échéances constantes pendant toute la durée du remboursement. Avec des frais minimums, des taux préférentiels, et la tranquillité due à la possibilité d'un remboursement différé, ce prêt représente un produit intéressant pour les étudiants ayant besoin d'argent pour financer leurs projets de vie étudiante.

4.3.4 Le prêt Mozaïc Projets

Il s'agit d'un prêt personnel à taux avantageux qui est accordé à tous les jeunes ayant un statut d'étudiant, de lycéen ou d'apprenti, pour financer leurs premières dépenses comme frais d'inscription et de scolarité, achats de livres ou d'ordinateur. Les souscripteurs ont à disposition un montant allant de 500 à 1 500 euros remboursables entre 1 et 3 ans, à taux de 4,50 % (TEG annuel fixe, garanti jusqu'au 30/06/2009). Ils ont aussi la possibilité de différer leur remboursement du prêt sur deux mois maximum pour mieux affronter le décalage de trésorerie. De plus, il n'y a aucuns frais de dossier à payer.

A part de ces produits facilitant la vie étudiante, le Crédit Agricole propose d'autres produits qui sont souvent identiques avec les produits proposés par les banques Société Générale et LCL. Les étudiants peuvent également bénéficier du Livret Jeune, à taux de rémunération de 3,50 %, ou du prêt permis de conduire. Chez ce dernier, le Crédit Agricole offre de plus les frais de réinscription allant jusqu'à 80 euros, et d'autres avantages pour les titulaires des cartes Mozaïc. Dans l'offre des produits de cette banque, on peut trouver aussi l'assurance habitation, l'assurance auto, des prêts pour financer l'achat d'une voiture ou d'une moto, et d'autres produits d'épargne comme le Livret A ou le Plan d'épargne logement.

4.4 La comparaison et analyse des produits et des services proposés

L'offre des produits destinés aux étudiants est assez variée et souvent s'adapte aux besoins des étudiants. Chaque banque s'efforce de proposer une large gamme de services afin d'attirer de nouveaux clients. C'est pourquoi les banques présentent le plus souvent des paquets complets qui contiennent tous les produits et services nécessaires à la gestion de moyens financiers. Les étudiants n'ont pas besoin de souscrire à des services séparément et ils peuvent en bénéficier pour une seule cotisation mensuelle fixe. Les paquets sont aussi

accompagnés par de nombreuses réductions et d'autres avantages. Outre les services liés avec le compte, les banques proposent d'autres produits et services qui servent à financer les études ou d'autres projets, à assurer les biens ou les personnes, ou à placer de l'argent. L'offre de ces produits dans les banques particulières est souvent identique. En ce qui concerne les produits d'épargne, ceux-ci sont régis par l'Etat. C'est pourquoi les conditions sont également fixées pour tous les établissements. Ce qui peut varier, c'est le taux de rémunération. Toutes les banques proposent des prêts ou des avances aux étudiants, ainsi que des assurances habitation. Les étudiants peuvent également choisir parmi les produits destinés à tous les particuliers.

4.4.1 La comparaison des paquets de services

Afin de faciliter la comparaison entre les différents paquets de services, ceux-ci sont récapitulés dans le tableau suivant.

Tableau n° 6 : Paquets de services

	Société Générale Pack Jeunes	LCL Zen Etudiant	Crédit Agricole Compte-Service Crédit Agricole
Age	16 – 24 ans	18 – 24 ans	16 – 25 ans
Cotisation mensuelle	2,27/4,55 EUR	1/1,50 EUR	2,05/2,95 EUR
Produits et services inclus	compte courant en EUR	compte courant en EUR	compte courant en EUR
	facilité de caisse	facilité de caisse	facilité de caisse
	carte de paiement : Carte Bleue V Pay ou Carte Bleu Visa/MasterCard	carte de paiement : Carte Inventive Maestro/MasterCard ou Carte Visa Cléo	
	assurance de moyens de paiement	assurance de moyens de paiement pour les 6 premiers mois	assurance de moyens de paiement
	opposition et refabrication de la carte		opposition et refabrication de la carte
	1 chèque de banque/an		1 chèque de banque/an (pour option 2)
	Service Internet	LCL Interactif	Service Crédit Agricole en Ligne
	Service Internet Mobile	LCL à l'écoute	Service SMS Fil Mobile

	Société Générale Pack Jeunes	LCL Zen Etudiant	Crédit Agricole Compte-Service Crédit Agricole
Autres avantages	réductions chez les commerçants partenaires	Programme Avantage Jeunes	Revue Dossier Familial pendant 3 mois
	Programme de fidélité	carte ISIC	
Produits et services à tarifs réduits	service Messalia	LCL Avertis	Carte de paiement : Carte de paiement Mozaïc ou Carte Mozaïc Maestro
	services boursiers	assurance de moyens de paiement	

Les détenteurs des paquets sont tenus de ne pas dépasser un certain âge. Les limites d'âge varient selon les banques particulières et dépendent souvent des différentes offres de paquets qui sont destinés soit aux enfants, soit aux jeunes, soit aux étudiants ou bien encore aux jeunes actifs. La Société Générale offre un paquet à tous les étudiants âgés de 16 à 24 ans, qui est principalement destiné aux lycéens ou étudiants des universités. La banque LCL propose aux étudiants la Formule Zen Etudiant à partir de 18 ans. Ce paquet est donc destiné plutôt aux étudiants des universités ou des écoles supérieures. Les lycéens peuvent souscrire à la Formule Zen 12/18. Seule la banque Crédit Agricole a une limite d'âge qui s'étend au-delà de 18 ans, jusqu'à 25 ans inclus. C'est plus pratique en cas de prolongement d'études imprévu. En général, toutes les banques demandent un certificat de scolarité ou la carte d'étudiant lors de l'ouverture de compte.

Les produits et les services inclus dans le paquet sont offerts pour une cotisation mensuelle qui correspond à leur structure. La cotisation la plus basse est celle de la banque LCL. Cette cotisation varie selon la carte de paiement choisie. Mais on peut voir dans le tableau que la structure des produits inclus n'est pas aussi variée que celle des autres banques. La Société Générale distingue la cotisation selon l'âge des clients : les jeunes à partir de 18 ans payent 4,55 euros, tandis que les jeunes ayant entre 16 et 17 ans bénéficient d'un demi-tarif. Même si le tarif ordinaire est plus élevé, l'offre des produits inclus dans le paquet est certainement plus variée. Pour la banque Crédit Agricole, la cotisation est moyenne et varie selon l'option choisie. Ce qu'il faut souligner, c'est que la carte de paiement n'est pas incluse dans cette cotisation et qu'elle est facturée séparément. Les étudiants bénéficient également d'un demi-tarif pour la commission de la carte alors la cotisation finale tourne autour 3 ou 4 euros selon l'option ou la carte de paiement choisie, ce qui est toujours moins que chez la Société Générale.

Les clients de toutes les banques disposent d'une facilité de caisse. Ce service peut être souvent utilisé par les étudiants qui ont besoin d'argent mais dont le compte n'est pas suffisamment provisionné. Ils peuvent ainsi emprunter de l'argent pour une durée limitée pendant laquelle leur compte doit devenir créditeur. Dans le tableau qui suit, on peut bien comparer les conditions liées à ce service auprès des trois banques.

Tableau n° 7 : Facilité de caisse

	Société Générale	LCL	Crédit Agricole
Plafond	500 EUR	400 EUR	150 EUR (option 1) 1500 EUR (option 2)
TEG (annuel)	20,68 %	20,10 %	16,64 %
Durée	15 jours	15 jours	30 jours
Possibilité d'exonération d'agios	oui	oui	oui (seulement pour l'option 2)

On peut remarquer que, concernant la facilité de caisse, le plafond le plus élevé est celui de la banque Société Générale, avec un plafond de 500 euros. La banque LCL offre un peu moins, de 400 euros, et le Crédit Agricole ne permet un découvert que dans la limite de 150 euros, s'il s'agit de la première option du paquet. Concernant la seconde option, le plafond est déjà assez élevé et dépasse de beaucoup les plafonds des autres banques. Si on compare les échéances, les deux premières banques permettent d'être à découvert pendant 15 jours, tandis que le Crédit Agricole propose une durée de 30 jours. Cette durée peut être très utile dans le cas d'un plafond plus élevé. Les taux applicables au découvert sont assez élevés, surtout à la Société Générale et à LCL. Mais ils sont de faible importance en cas de possibilité d'exonération d'agios. Cet avantage est offert aux étudiants détenant un compte à la Société Générale et à LCL. Le Crédit Agricole ne propose une franchise d'agios que dans le cadre de la seconde option du paquet. Celle-ci peut aller jusqu'à 20 euros par an. A LCL, tout découvert autorisé est exonéré d'agios, tandis qu'à la Société Générale, on peut emprunter 460 euros pendant 10 jours maximum, ou 230 euros pendant 5 jours sans payer d'agios. En cas de dépassement, on applique le taux effectif global. En résumant toutes les conditions de ce service, on peut dire que la facilité de caisse, proposée par la banque LCL est la plus avantageuse.

Dans le cadre du paquet, la carte de paiement est souvent incluse. Seul au Crédit Agricole, elle doit être payée séparément. L'offre des cartes de paiement est assez similaire dans les trois banques. Les étudiants peuvent opter entre les cartes du réseau Maestro ou V

Pay, ou celles du réseau Visa et MasterCard. Ces deux dernières sont acceptées chez un plus grand nombre de commerçants ou dans plus de distributeurs de billets. Aussi les plafonds de paiement et de retrait sont en général plus élevés. Avec les cartes de paiement, les banques offrent aussi d'autres services et avantages, comme l'assurance voyage, l'e-carte ou le porte-monnaie électronique. A l'exception de la Carte Bleue V Pay proposée par la Société Générale, toutes les cartes contiennent le service d'assurance voyage ou d'assistance médicale pendant les 90 premiers jours lors d'un déplacement à l'étranger, ce qui est très attractif surtout pour les étudiants qui voyagent souvent. Toutes les cartes proposées par LCL contiennent le service Porte-monnaie électronique. La carte Visa Cléo comprend encore le service e-carte Bleue pour faire des achats sur Internet. Les titulaires de ces cartes bénéficient de nombreux avantages chez les commerçants partenaires ou d'autres avantages comme le choix des visuels de carte. La Société Générale propose des services comme e-carte Bleu ou encore le choix des visuels comme les services facultatifs. Pour les cartes offertes par le Crédit Agricole, les étudiants bénéficient de nombreuses réductions dans le cadre du programme Avantages Mozaïc, et du service Porte-monnaie électronique intégré à la Carte Mozaïc de paiement. On peut conclure que les étudiants disposent d'une large gamme de cartes de paiement qui comprennent des services presque identiques chez les trois banques.

Outre l'assistance médicale ou l'assurance voyage, les banques proposent aussi l'assurance de moyens de paiement. Ce service est inclus gratuitement à la Société Générale et au Crédit Agricole. La banque LCL propose ce service comme un service complémentaire pour une cotisation annuelle, mais pour les détenteurs de la Formule Zen Etudiant, elle offre 6 mois gratuits la 1^{ère} année. Dans le cadre des paquets de la Société Générale et du Crédit Agricole, les frais de mise en opposition et refabrication de la carte sont aussi inclus.

A l'heure actuelle, la gestion de compte en ligne est devenue une évidence. Les banques offrent la possibilité de consulter à distance le solde du compte dans le cadre des services de base. Toutes les banques traitées incluent dans ce service la consultation du compte via Internet ou téléphone ou encore Minitel. Ce qui diffère, ce sont les commissions relatives aux opérations bancaires effectuées. Très souvent, les tarifs de ces opérations en ligne sont plus avantageux que ceux des opérations effectuées dans l'agence. La banque Crédit Agricole offre de plus le service SMS Fil Mobile qui permet l'envoi des alertes et de mini-relevés informant sur le solde et sur les dernières opérations effectuées sur le compte. Les banques Société Générale et LCL proposent ce service aux étudiants à tarif réduit.

En ce qui concerne le volume des services offerts dans le cadre des paquets, on peut voir que le paquet le plus varié est proposé par la Société Générale. Il inclut tous les produits

ou services des autres banques et en plus, un chèque de banque par an, facturé 10,90 euros à LCL et 13,40 euros au Crédit Agricole. Ce dernier propose un chèque de banque par an dans le cadre de la seconde option. Le paquet offert par LCL contient tout ce qui est nécessaire pour une gestion facile de compte et le paquet du Crédit Agricole peut être aussi attractif, même s'il n'inclut pas les cartes de paiement, puisque le prix est toujours acceptable. Les clients de toutes les banques bénéficient d'autres avantages comme l'adhésion aux divers programmes ou de nombreuses réductions, soit dans le cadre du paquet, soit dans le cadre des cartes de paiement. La banque LCL offre de plus l'émission de la carte ISIC qui comprend des avantages étudiants, et les clients du Crédit Agricole disposent pendant trois mois de la Revue Dossier Familial qui contient des informations utiles de la vie quotidienne. Outre les produits et services inclus dans le paquet gratuitement, les banques proposent aussi aux étudiants d'autres services à tarif réduit.

4.4.2 Les opérations bancaires

Les commissions liées aux opérations bancaires sont un facteur important pour prendre la décision du choix de la banque. Les étudiants disposent souvent de l'argent limité, ils s'intéressent alors aux commissions qu'ils doivent payer pour l'utilisation de moyens de paiement ou pour les virements occasionnels ou permanents. Ce qu'il faut mentionner, c'est que tous les établissements bancaires français doivent respecter le droit au compte qui comprend le service bancaire de base, selon l'article L312.1 du Code monétaire et Financier. Quelques services ou opérations sont offerts gratuitement, tandis que dans les autres pays, ils sont souvent facturés. Le service bancaire de base comprend :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ;
- un changement d'adresse une fois par an ;
- un relevé de compte au moins une fois par mois
- des relevés d'identité bancaire (RIB) en fonction des besoins ;
- l'encaissement de virements reçus ;
- l'encaissement de chèques déposés sur le compte ;
- le dépôt et le retrait d'espèces au guichet de la banque ;
- le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP) ;
- un moyen de consulter à distance le solde de compte ;
- une carte de paiement à autorisation systématique ;
- deux chèques de banque au maximum par mois.⁴⁷

⁴⁷ MONNIER, P., MAHIER-LEFRANÇOIS, S. *Les techniques bancaires. Pratiques. Applications corrigées.* Paris: Dunod, 2008. p. 46.

Le service bancaire de base ne comprend pas la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert. Le chéquier est offert en général à partir de 18 ans, ainsi que le découvert autorisé. Dans le tableau suivant, les principales opérations bancaires sont résumées, exceptées celles appartenant au service bancaire de base, puisqu'elles sont offertes gratuitement par tous les établissements bancaires. Les prix sont tirés des guides tarifaires.⁴⁸

Tableau n° 8 : Tarifs des opérations bancaires

	Société Générale	LCL	Crédit Agricole
Virements en faveur des comptes d'un même titulaire dans la banque	gratuit	gratuit	gratuit
Virement occasionnel vers une autre banque (effectué par Internet)	gratuit	gratuit (dans le cadre de l'option Virements tiers)	gratuit
Virement occasionnel vers une autre banque (effectué dans l'agence)	3,20 EUR	3,90 EUR	3,10 EUR
Virement permanent vers une autre banque (effectué par Internet)	0,50 EUR	gratuit (dans le cadre de l'option Virements tiers)	gratuit
Virement permanent vers une autre banque (effectué dans l'agence)	1,05 EUR	0,93 EUR	0,85 EUR
Paieement par chèques	gratuit	gratuit	gratuit

Dans le tableau, on peut remarquer une différence entre les virements effectués dans l'agence et en ligne. Il est bien évident que les tarifs pour les virements émis via Internet sont beaucoup plus avantageux, et cela concerne les trois banques. Les prix diffèrent aussi selon le caractère du virement, si c'est un virement occasionnel ou permanent. Les virements émis par Internet sont gratuits dans le cadre du service en ligne chez toutes les banques. Seule la Société Générale demande une commission pour un virement permanent. Pour la banque LCL, ce sont les détenteurs de la Formule Zen Etudiant qui profitent de l'option Virement tiers gratuitement. Les autres clients doivent payer pour cette option une cotisation mensuelle de 1,75 euros. En comparant les commissions pour les virements émis dans l'agence, pour les

⁴⁸ *Tarifs de la Société Générale* [en ligne]. Mars 2009. [réf. 2009-03-15]. Disponible sur Internet : <http://particuliers.societegenerale.fr/tous_les_tarifs.html>.

LCL. *Particuliers. Guide tarifaire* [en ligne]. [réf. 2009-03-18]. Disponible sur Internet : <<http://particuliers.lcl.fr/guide-tarifaire/>>.

CA de l'Anjou et du Maine. *Nos tarifs* [en ligne]. [réf. 2009-03-18]. Disponible sur Internet : <<http://www.ca-anjou-maine.fr/tarifs-particuliers-quotidien.html>>.

virements occasionnels, le tarif le plus avantageux est offert par le Crédit Agricole, tandis que celui de LCL est le plus cher. Pour les virements permanents, la banque la plus chère est la Société Générale et le Crédit Agricole est de nouveau le moins cher. En ce qui concerne les virements internes en faveur des comptes d'un même titulaire, émis soit par Internet, soit dans l'agence, ceux-ci sont gratuits dans toutes les banques. Les paiements de chèques sont toujours gratuits puisque les banques ne proposent aucune rémunération du compte courant.

Ce qui est important pour les étudiants, à part les commissions pour les virements, ce sont les commissions pour l'utilisation de la carte de paiement. Celles-ci sont présentées dans le tableau qui suit.

Tableau n° 9 : Utilisation des cartes de paiement

	Société Générale	LCL	Crédit Agricole
Retrait d'espèces dans un DAB de la banque	gratuit	gratuit	gratuit
Retrait d'espèces dans un DAB d'une autre banque en zone Euro	1 EUR (au-delà du forfait mensuel de 8 retraits gratuits pour les cartes Bleue Visa et MasterCard)	1 EUR au-delà du forfait mensuel de 6 retraits gratuits	gratuit
Retrait d'espèces hors zone Euro	3 EUR + 2,60 %	1 EUR + 0,50 %	3,30 EUR + 1,75 %
Paiement en zone Euro	gratuit	gratuit	gratuit
Paiement hors zone Euro	1 EUR + 2,60 %	0,65 EUR + 0,50 %	0,22 EUR + 1,75 %

Les retraits dans les distributeurs automatiques de billets de la banque domicile sont offerts gratuitement et leur nombre est illimité. Ensuite, les banques distinguent les retraits dans les distributeurs des autres banques, soit en zone Euro, soit hors zone Euro. Les retraits en zone Euro sont souvent moins chers, à la Société Générale et à LCL ils sont d'un euro par retrait, au Crédit Agricole ils sont même gratuits. Les titulaires des cartes du réseau MasterCard ou Visa profitent de 8 retraits gratuits par mois à la Société Générale, et de 6 retraits par mois à LCL. Pour les retraits hors zone Euro, les commissions sont déjà plus élevées. Il faut compter une commission fixe à laquelle s'ajoute une commission proportionnelle au montant retiré. Les tarifs les plus avantageux sont ceux de la banque LCL qui compte seulement 1 euro + 0,50 %. Les deux autres demandent une commission beaucoup plus élevée. Les paiements sont gratuits en zone Euro dans toutes les banques. Hors zone Euro, il faut de nouveau payer une commission comparable au Crédit Agricole et à LCL,

tandis qu'à la Société Générale, le paiement coûte plus cher. Les commissions pour les retraits et les paiements dans les pays situés hors zone Euro peuvent être un des facteurs important lors du choix de la banque, et cela surtout pour les étudiants qui voyagent souvent vers ces pays.

4.4.3 La comparaison des offres des produits complémentaires destinés aux étudiants

Avec le compte bancaire, les étudiants ont souvent besoin d'autres produits et services qui peuvent les aider à résoudre leur situation financière difficile. Pour pouvoir bien financer leurs études, ils demandent souvent des produits comme les prêts ou les avances étudiant qui leur permettent de couvrir les frais de logement, de scolarité, ou simplement de leurs projets personnels. Ils ont aussi besoin de l'assurance habitation, qui est obligatoire en France, ou l'assurance responsabilité civile. Ceux qui désirent de valoriser leur capital ou mettre de l'argent de côté, demandent aussi les produits d'épargne. Tous ces produits ou services sont en général proposés par la plupart des établissements de crédit, qui sont définis comme les banques universelles. Pour les étudiants, c'est plus pratique de souscrire à ces services auprès d'un établissement, car ils peuvent ainsi profiter de nombreux avantages.

L'offre des produits complémentaires est assez similaire chez les trois banques. Toutes les banques s'efforcent à proposer à leurs clients tout ce dont ils ont besoin ou pourraient demander dans l'avenir. Dans l'offre de base des banques on trouve alors toujours le prêt étudiant, l'avance étudiant, le prêt permis de conduire, le Livret Jeune et l'assurance habitation. Les étudiants ont alors à disposition les mêmes produits. Ce qui peut varier, ce sont les conditions, auxquelles ils sont accordés. Pour pouvoir évaluer les trois banques, on compare les prêts étudiant dans le tableau suivant.

Tableau n° 10 : Prêt étudiant

	Société Générale Prêt Etudiant Evolutif	LCL Solutions Etudes	Crédit Agricole Prêt Etudiant Mozaïc
Montant	1 000 – 21 500 EUR	1 500 – 30 500 EUR	1 500 – 21 500 EUR
Durée	9 ans	9 ans	10 ans
Frais de dossier	offerts jusqu'à 31/10/2009	offerts	offerts
Possibilité de franchise de remboursement	partielle, jusqu'à 5 ans	partielle ou totale, jusqu'à la date convenue	partielle ou totale, jusqu'à 5 ans

On peut dire, que les paramètres de ces prêts ne diffèrent pas beaucoup. Les deux premières banques proposent ce produit pour une durée de 9 ans, la troisième pour 10 ans maximum. Toutes les banques offrent les frais de dossier et permettent de différer le remboursement. Ce qui diffère, c'est le montant du prêt, et la franchise de remboursement. La Société Générale donne à disposition aux étudiants le montant à partir de 1 000 euros allant jusqu'à 21 500. Le Crédit Agricole offre le même montant maximal. Seul la banque LCL permet d'emprunter jusqu'à 30 500 euros ce qui est une différence marquante. En ce qui concerne la franchise de remboursement, à la Société Générale, les étudiants peuvent différer le remboursement jusqu'à 5 ans. Comme il s'agit d'une franchise partielle, ils doivent rembourser tout de suite les intérêts. Au Crédit Agricole le remboursement peut aussi être différé jusqu'à 5 ans, mais les étudiants disposent, à part, d'une franchise partielle et d'une franchise totale. Les conditions les plus avantageuses sont proposées par la banque LCL, qui offre la franchise partielle ou totale allant jusqu'à la date convenue entre l'étudiant et le conseiller. La période peut alors dépasser 5 ans. Pour chaque prêt, il faut payer le coût, et c'est le taux effectif global. Le taux varie selon la durée du prêt et le montant emprunté. Dans toutes les banques, il oscille entre 3,40 % et 4,60 %. On peut conclure, que les étudiants bénéficient dans les trois banques de la souplesse de remboursement grâce à la possibilité d'une franchise d'amortissement, de taux relativement bas et de frais de dossier offerts. Cela dit, le prêt le plus attractif peut sembler être le prêt proposé par la banque LCL, puisqu'il permet d'emprunter un montant plus élevé et de bénéficier d'une franchise d'amortissement la plus avantageuse.

Les autres produits complémentaires sont proposés aux mêmes conditions dans toutes les banques, surtout s'il s'agit des produits favorisés par l'Etat, comme le Livret Jeune ou le Prêt permis de conduire. La rémunération la plus attractive pour le Livret Jeune est offerte par la Société Générale. A part de ces produits, les étudiants peuvent toujours choisir parmi une large gamme des produits destinés à tous les clients de la banque.

4.4.4 L'évaluation des offres des banques traitées

La jeune clientèle représente un grand potentiel pour les banques, car si les jeunes sont contents des services d'une banque, ils utiliseront ses services aussi dans l'avenir. C'est pourquoi les banques proposent des paquets variés contenant les produits et services attractifs pour une cotisation réduite, et d'autres produits facilitant la vie d'un étudiant. Les paquets de services sont souvent assez similaires. Ce qui peut aider dans la décision, ce sont souvent les

prix de ces paquets, les avantages offerts en plus, ou aussi les commissions liées aux opérations bancaires.

Le paquet offert par la Société Générale est assez varié mais c'est aussi le plus cher, ainsi que les commissions de la banque. Ce qui peut attirer les étudiants, ce sont de nombreux avantages chez les commerçants ou le Programme de fidélité qui récompense les opérations effectuées. Le paquet de LCL contient tous les services nécessaires et offre d'autres services à tarifs réduits. La carte ISIC peut être un complément agréable, surtout pour les étudiants qui veulent bénéficier de nombreuses réductions aussi à l'étranger. De plus, la banque propose les meilleures conditions pour la facilité de caisse et aussi les commissions de la banque sont les moins élevées. Cette banque peut alors attirer les étudiants qui désirent les services principaux à moindre coût. Et enfin le paquet offert par le Crédit Agricole peut être également intéressant du point de vue du prix. Les étudiants peuvent opter entre deux options selon leurs besoins. Ce qui peut être un désavantage, c'est que la carte de paiement n'est pas incluse dans le paquet et est facturée séparément. Mais après calcul, malgré le prix de la carte, la cotisation est toujours acceptable et moins élevée que celle de la Société Générale.

Les étudiants peuvent se décider en vertu d'autres facteurs que les prix ou les services inclus. Ca peut être par exemple l'accessibilité des agences de la banque ou l'étendue du réseau des distributeurs automatiques de billets. Le renommé de la banque ou le nombre des banques partenaires à l'étranger peut aussi jouer un rôle, pour pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels.

Très souvent, les offres des banques changent un peu et dans le cadre du paquet on peut trouver de nouveaux services ou d'autres avantages tarifaires. Les informations nouvelles sont promotionnées moyennant les dépliants, souvent déposées directement dans les endroits des universités ou les espaces étudiants. Les offres sont actualisées aussi sur les sites des banques.

5 LA COMPARAISON DES OFFRES DES PRODUITS ET SERVICES DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ET EN FRANCE

L'objectif principal des banques est d'attirer la plus large clientèle possible, ce qui leur assure des revenus permanents et l'augmentation de la rentabilité, et ainsi le renforcement de leur position sur le marché. Les étudiants sont souvent appréciés par les banques. Non pas du fait de leurs revenus, qui n'existent pas en général, mais plutôt parce qu'ils sont une bonne source de clients neufs et aussi de clients potentiels pour l'avenir, car si les étudiants sont contents avec des services de la banque pendant leurs études, il y a de grandes chances pour qu'ils utilisent les services de la banque aussi dans leur vie active. C'est pourquoi les banques font des efforts afin de proposer aux étudiants une large gamme de produits et services à des conditions préférentielles.

En République tchèque comme en France, l'offre des produits destinés aux étudiants est assez large. Les étudiants peuvent opter entre plusieurs établissements bancaires et choisir selon leurs besoins et demandes la banque la plus intéressante. La structure de l'offre des deux pays diffère par la structure du budget étudiant et celle des dépenses indispensables ou obligatoires. Le budget varie selon le degré des études. Pour réaliser une comparaison, on prend le budget moyen d'un étudiant des écoles supérieures.

Tableau n° 11 : Budget étudiant

(frais en moyenne)	Etudiant tchèque	Etudiant français
Droits universitaires	-	200 €/an (5 400 CZK)
Droits d'inscription	19 €/an (soit 500 CZK)	20 €/an (540 CZK)
Sécurité sociale	-	192 €/an (5 184 CZK)
Loyer	74 €/mois (soit 2 000 CZK)	200-300 €/mois (5 400-8 100 CZK)
Caution	18-56 €/an (soit 500-1 500 CZK)	260 €/an (7 020 CZK)
Assurance habitation	-	50 €/an (1 350 CZK)
Assurance responsabilité civile	-	15-40 €/an (405-1 080 CZK)
Frais d'équipement (achat d'un micro-ordinateur)	630 €/mois (17 000 CZK)	800 €/mois (21 600 CZK)

	Etudiant tchèque	Etudiant français
Frais de nourriture	56 €/mois (soit 1 500 CZK)	150 €/mois (4 050 CZK)
Frais de transport (dépend de la ville)	12 €/mois (soit 300 CZK)	30 €/mois (810 CZK)
Frais scolaires, vêtement, loisirs, etc.	70 €/mois (soit 2 000 CZK)	100 €/mois (2 700 CZK)

Le tableau montre les frais liés aux études pour un étudiant tchèque et français. Les chiffres dans le tableau sont tirés, pour le budget d'étudiant français, du Guide pratique – Inscriptions 2008/2009 de l'Université de Maine. La différence principale consiste dans le paiement des droits universitaires. Les études dans les écoles supérieures sont gratuites en République tchèque, tant les établissements publics. En France, il faut payer des droits universitaires qui varient selon le diplôme obtenu et aussi selon les établissements. Une autre différence concerne l'obligation de payer la sécurité sociale en France à partir de 20 ans et ce jusqu'à 28 ans. En République tchèque, la sécurité sociale est payée par l'Etat pour les étudiants jusqu'à 26 ans. Ce qui diffère, c'est aussi l'obligation d'assurance habitation et d'assurance responsabilité civile aux établissements français. En République tchèque, les logements universitaires sont assurés automatiquement par l'établissement et l'assurance responsabilité civile est facultative. Les articles personnels du locataire sont assurés à condition qu'ils aient été bien inscrits selon les prescriptions des cités universitaires. En ce qui concerne les frais de nourriture, de transport et d'autres frais, ils sont toujours plus élevés en France qu'en République tchèque. Dans les deux pays, les étudiants peuvent obtenir une allocation ou une prime pour alléger les frais de logement. Dans les deux pays, il existe également un système des bourses accordées aux étudiants particuliers.

En raison du budget différent dans les deux pays, les offres des banques des deux pays se distinguent en ce qui concerne les produits complémentaires. Les étudiants français ont plutôt besoin d'utiliser les prêts ou les avances étudiants pour le financement lié directement à leurs études, tandis que les étudiants tchèques, auprès des établissements publics, ne les nécessitent qu'au financement exceptionnel comme l'achat d'un ordinateur ou d'une voiture d'occasion par exemple. Les prêts peuvent être utiles pour les étudiants tchèques inscrits à des établissements privés, puisque les droits universitaires sont assez élevés (en moyenne 50 000 CZK, soit 1 850 EUR). Dans l'offre des banques tchèques, on trouve rarement les produits tels que l'assurance habitation étudiant ou l'assurance responsabilité civile, tandis qu'en France, ces produits font partie de l'offre de tous les établissements bancaires. C'est pourquoi

il faut toujours prendre en considération les différences entre les besoins et les dépenses des étudiants des différents pays.

5.1 La comparaison des paquets de services

Détenir un compte bancaire devient peu à peu une évidence. Il permet de régler des frais liés aux études ou de recevoir les bourses ou allocations, ainsi que d'effectuer des opérations bancaires comme les paiements par la carte bancaire ou les retraits d'espèces dans le pays d'origine comme à l'étranger. Grâce au compte courant, les étudiants ont souvent accès à de nombreux produits complémentaires, tels que les prêts facilitant le financement des études ou des projets plus importants, ou encore des assurances. L'offre des comptes courants auprès des banques tchèques et français est assez similaire. Toutes les banques offrent des comptes courants dans le cadre des paquets de services, ce qui est plus avantageux que de payer pour les services séparément. Ainsi, pour une cotisation mensuelle ou bien même gratuitement, les étudiants bénéficient le plus souvent d'une carte de paiement, d'une facilité de caisse ou d'un découvert autorisé et de services de banque à distance. Les autres services inclus dépendent déjà de chaque banque.

En République tchèque, les banques offrent des paquets étudiants le plus souvent gratuitement. Dans ces paquets de base, les étudiants trouvent tout ce qui est indispensable pour gérer leur compte. Pour les étudiants plus exigeants, les banques forment aussi des paquets élargis qui sont offerts pour une cotisation mensuelle. En France, les paquets sont en général payants, mais les cotisations sont modérées comparativement aux finances d'un étudiant français ordinaire. Souvent, les banques proposent des avantages tarifaires aux étudiants des établissements partenaires. Au cours de l'année, on peut aussi rencontrer des offres spéciales qui proposent des cotisations allégées pendant une certaine durée dans le but d'attirer plus d'étudiants.

En ce qui concerne l'étendue de l'âge des étudiants auxquels les paquets sont destinés, la limite d'âge est plus élevée en République tchèque, qu'en France. Les étudiants tchèques peuvent même bénéficier des paquets jusqu'à 30 ans, alors que les étudiants français doivent souscrire à des paquets à caractère supérieur à partir de leurs 25 ans, le plus souvent. D'un autre côté, cela est compensé par l'offre des paquets destinés aux jeunes actifs, qui sont toujours plus avantageux que les paquets pour les particuliers. En République tchèque, les paquets étudiants représentent la forme la plus avantageuse possible. Ensuite, les jeunes actifs doivent ouvrir des comptes ordinaires destinés à tous les particuliers.

La principale différence entre les comptes courants étudiants tchèques et français consiste dans leur rémunération. En République tchèque, tous les comptes courants sont rémunérés, mais le taux annuel est assez faible. Les comptes étudiants ne bénéficient d'aucuns taux préférentiels, sauf le compte auprès la Komerční banka, qui est rémunéré à 0,1 %, tandis que les comptes courants des particuliers sont à 0,01 %. En France, les comptes courants ne sont pas rémunérés, s'il ne s'agit pas des comptes ainsi appelés. La rémunération est toutefois soumise à des mesures restrictives. Les comptes étudiants sont non rémunérés. Cela peut être compensé par une large offre de produits d'épargne où les dépôts sont rémunérés de taux élevés, et qui, de plus, sont exonérés d'impôt et de prélèvements sociaux. Il s'agit surtout du Livret Jeune qui est présenté dans l'offre de toutes les banques françaises. Ces produits d'épargne à taux élevés ne sont pas aussi communs en République tchèque, sauf exceptions, comme le livret de dépôt proposé par la Česká spořitelna.

Une partie commune des paquets de service destinés aux étudiants est créée par le découvert autorisé chez les banques tchèques, et par la facilité de caisse chez les banques françaises. Les étudiants tchèques peuvent bénéficier d'un découvert qui est d'un montant et d'une durée plus importants que la facilité de caisse. Mais ils sont obligés de payer des intérêts assez élevés. Les étudiants français disposent de moins d'argent pour une courte durée mais ils bénéficient souvent des exonérations d'agios ce qui est très attractif. Puisque le découvert fonctionne sur le principe d'un prêt, on peut bien le comparer avec le produit français, l'Avance étudiante. C'est un prêt d'une durée plus courte que le prêt étudiant mais aussi d'un montant moins élevé. Au contraire du produit tchèque, les intérêts sont moins élevés et on peut parfois bénéficier de l'exonération d'agios proposée dans le cadre de la facilité de caisse.

L'offre des cartes de paiement incluses souvent dans le paquet, est aussi comparable. Toutes les banques proposent les cartes du réseau Maestro ou Visa Electron, ou du réseau MasterCard ou Visa. Les cartes peuvent être utilisées aussi à l'étranger et englobent de nombreux avantages ou réductions. En France, toutes les cartes internationales contiennent une assistance médicale ou l'assurance voyage, tandis que les banques tchèques proposent ce service comme un service complémentaire payant, sauf la Komerční banka. Comme les banques françaises, les banques tchèques proposent ces services pour 90 jours lors d'un déplacement à l'étranger, sauf la Komerční banka, qui la limite à 60 jours. Dans le cadre du paquet, la plupart des banques françaises offrent gratuitement le service d'assurance de moyens de paiement ou la mise en opposition et refabrication de la carte bancaire. Chez les banques tchèques, ces services sont toujours proposés séparément et sont alors payants.

Quelques banques françaises proposent aussi le service du Porte-monnaie électronique dans le cadre des cartes de paiements. En République tchèque, ce service n'est pas offert. Le service d'e-Carte peut être trouvé dans l'offre des banques des deux pays. De plus, les banques tchèques proposent le service du Cash back qui permet de retirer des espèces lors d'un achat chez les commerçants. En France, le service appelé « cash back » consiste en une réduction lors d'un achat sur Internet.

En ce qui concerne les services de banque à distance, ils sont en général englobés dans les paquets tant chez les banques tchèques, que chez les banques françaises. On ne peut noter que quelques différences dans l'étendue de ces services. Dans le cadre des paquets proposés par les banques tchèques, on peut souvent trouver des services comme l'envoi du relevé de compte, ou par exemple les reçus de tous les virements gratuits. Ces services sont normalement payants, alors qu'en France, ils font parties du service de base qui est déterminé par la loi (mentionné dans le chapitre 4), et tous les établissements bancaires doivent l'assurer gratuitement.

Pour rendre leurs paquets plus attractifs, toutes les banques s'efforcent d'offrir toujours quelque chose de plus, soit d'autres services à tarifs réduits, soit de nombreux avantages dans le cadre des programmes ou en fonction des primes. Les services « en plus » peuvent jouer un rôle décisif lors du choix d'une banque, si les services inclus dans le paquet sont comparables.

5.2 La comparaison des commissions relatives aux opérations bancaires

En comparant les commissions liées aux opérations bancaires, celles-ci diffèrent de nouveau par rapport au service de base assuré par les banques françaises. Par exemple les virements reçus sont gratuits en France, tandis qu'en République tchèque, ils sont en général facturés. La même chose concerne les retraits d'espèces au guichet, où la commission est assez élevée en République tchèque, alors qu'en France, ces opérations sont incluses dans le service de base. Mais on peut trouver aussi d'autres distinctions. Les virements occasionnels vers d'autres banques sont gratuits en France, s'ils sont effectués via Internet. Les banques tchèques demandent une commission tant vers les banques domiciles, que vers les autres banques. Le seul avantage est que ces opérations via Internet sont moins chères que celles effectuées dans l'agence ce qui vaut aussi pour les banques françaises. En ce qui concerne l'utilisation des cartes de paiements, tous les retraits auprès des banques domiciles sont gratuits en France. Les banques tchèques proposent souvent une limite mensuelle des retraits gratuits, mais au-delà il faut payer une commission. Pour les retraits dans les distributeurs des

autres banques, les banques françaises offrent un forfait des retraits gratuits et au-delà on paie une commission modérée. Les banques tchèques facturent tous les retraits dans les automates des autres banques et la commission est assez élevée. Un avantage qui joue pour les banques tchèques, c'est le paiement par la carte à l'étranger totalement gratuit. En France, les paiements gratuits ne concernent que la zone Euro. Hors zone Euro, il faut payer une commission fixe à laquelle s'ajoute une commission proportionnelle. Aussi les commissions pour les retraits d'espèces à l'étranger sont plus avantageuses chez les banques tchèques que chez les banques françaises. De plus, les Français bénéficient du paiement par chèque gratuitement. Ce moyen de paiement n'est pas utilisé en République tchèque où l'on préfère les cartes de paiements. Mais cette tendance commence à se manifester peu à peu aussi en France.

Pour conclure, l'offre des produits destinés aux étudiants est toujours adaptée au mieux aux besoins des étudiants de chaque pays. C'est pourquoi la structure des offres des banques tchèques et françaises peut différer, surtout en ce qui concerne les produits complémentaires, tels que les prêts étudiants ou les assurances habitation. Les paquets de services proposés aux étudiants fonctionnent sur le même principe dans les deux pays. En France, ils sont payants, en République tchèque, ils sont gratuits. Cela peut être récompensé par le service de base gratuit pour les clients en France et par les tarifs pour les opérations bancaires plus avantageux. Les clients tchèques doivent en général payer pour tout ce qui concerne leur compte. Seuls les étudiants bénéficient de certains avantages.

Jusqu'à maintenant, on a parlé des comptes offerts pour les étudiants, par leurs banques domiciles. Mais les étudiants, envisageant de partir à l'étranger pour y faire des études ou un stage, vont aussi décider d'ouvrir un compte auprès d'un établissement étranger. Pour les étudiants tchèques venant étudier en France, le compte bancaire français est indispensable pour pouvoir obtenir des allocations de logement (CAF). Il peut aussi servir pour obtenir la carte de paiement qui sera utile pour les retraits d'espèces ou pour le paiement plus avantageux que par la carte tchèque, ou pour obtenir le chéquier qui permet de régler le loyer, qui est souvent demandé en forme de chèque ou d'espèces. D'un autre côté, les étudiants peuvent toujours utiliser leur carte de paiement tchèque, surtout pour les paiements qui sont gratuits à l'étranger, mais aussi pour les retraits d'espèces d'un montant plus grand, pour rendre cette opération plus avantageuse. En ce qui concerne les étudiants français qui viennent étudier en République tchèque, le compte peut leur servir surtout pour payer le loyer, soit par virement soit en espèces, mais aussi pour obtenir la carte de paiement qui sera

beaucoup plus avantageuse pour les paiements et les retraits que la carte de paiement française. Les étudiants des deux pays pourront aussi bénéficier de l'assurance voyage pendant leurs premiers 90 jours.

Une dernière remarque peut être dédiée à la présentation des banques et à leur accessibilité au niveau informatif ce qui est aussi un facteur important lors du choix d'ouvrir un compte. Pour pouvoir bien comparer les produits et les services proposés, il faut collecter le plus d'informations possible. Les étudiants cherchent souvent les informations sur Internet. C'est la manière la plus pratique et la plus rapide. Les banques tchèques ainsi que les banques françaises fournissent sur leurs pages web des informations détaillées concernant la structure de l'offre des produits destinés aux étudiants, la description d'un produit, les conditions de sa prestation et aussi les tarifs actuels. Pour les informations complémentaires, les étudiants disposent des contacts de téléphones à des conseillers, ou aussi des contacts e-mail, dans le cas des banques tchèques. Les banques informent aussi sur leurs offres moyennant les dépliants et catalogues disponibles dans les agences des banques. Pour avoir les informations complètes, il est toujours recommandé de rencontrer un conseiller d'agence qui présente aux étudiants toutes les variantes et fournit des informations pratiques.

CONCLUSION

Les banques jouent aujourd'hui un rôle important dans la vie quotidienne de chaque personne et de plus en plus aussi dans la vie des étudiants. Avec des besoins croissants de financement des études, les étudiants doivent souvent s'adresser aux établissements bancaires pour résoudre leur situation. Pour cette raison, le but de ce mémoire a été, en premier lieu, de rassembler et de décrire les produits et les services bancaires destinés aux étudiants en République tchèque et en France, de les comparer, pour dévoiler leurs avantages et inconvénients, et enfin d'évaluer l'offre la plus intéressante. Les étudiants souvent décident de participer aux programmes d'échange qui leur permettent de faire des études ou des stages à l'étranger. C'est pourquoi une attention a aussi été prêtée à la comparaison des produits proposés dans les deux pays afin de relever les différences concernant le caractère et le volume des produits, les conditions de leur offre ou leur prix.

Pour pouvoir bien comparer les offres des banques tchèques et françaises, il fallait, tout d'abord, présenter les systèmes des banques de ces deux pays. La République tchèque, ainsi que la France, sont les pays avec une économie de marché développée. Leurs systèmes bancaires fonctionnent alors sur le même principe, où les établissements bancaires sont surveillés par une banque centrale. On peut quand même remarquer quelques différences, et cela surtout dans la structure concrète des établissements dont se déroule l'étendue des produits et des services proposés. Le système bancaire tchèque est beaucoup plus simple que celui de la France. Les établissements bancaires sont composés des banques commerciales, divisées en banques universelles et spécialisées, et des coopératives d'épargne et de crédit. Ces établissements sont soumis à une seule surveillance, et c'est celle de la Česká národní banka. En France, le système bancaire englobe tant les établissements de crédit, parmi lesquels les banques, les établissements coopératifs, les caisses d'épargne, les sociétés financières, etc., que les entreprises d'investissements. De plus, tous ces établissements doivent adhérer à un organe représentatif et la surveillance est partagée entre plusieurs autorités, tels que la Banque de France ou par exemple le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissements qui a pour mission de délivrer ou de retirer les agréments entre autre. En République tchèque, cette mission appartient à la banque centrale comme une seule autorité du marché financier du pays. A part des différences dans la structure du système, on peut dire, que les secteurs bancaires des deux pays sont assez dynamiques et importants pour l'économie de chaque pays. De plus, les deux systèmes sont marqués par une grande ouverture internationale qui se réclame par la présence des établissements bancaires étrangers

sur le marché domicile, et dans le cas de la France aussi par la présence des établissements français à l'étranger. Les banques peuvent profiter de nouvelles technologies et du savoir-faire et grâce à une grande concurrence affronter de nouvelles opportunités et menaces et ainsi améliorer leur offre ou bien créer de nouveaux produits pour attirer la clientèle.

La partie essentielle de ce mémoire a été dédiée aux établissements bancaires concrets et à leur offre des produits et des services destinés aux étudiants. Toutes les banques offrent aux étudiants les comptes courants dans le cadre du paquet de services inclus gratuitement ou à des tarifs réduits. En République tchèque, les banques offrent les paquets de base gratuitement, en France, les paquets sont souvent payants. Ce qui diffère, c'est le volume des services inclus et les conditions de leur prestation. Lors du choix de la banque, le prix des opérations bancaires, ainsi que l'offre des produits complémentaires, tels que les prêts ou les assurances, peut jouer un rôle important. Le paquet de services peut être attractif mais les frais élevés pour les opérations effectuées le rendent désavantageux par rapport aux autres.

Pour la République tchèque, les offres des banques sont comparables. La Komerční banka propose le paquet le plus varié et le plus intéressant, même pour une cotisation en cas du paquet élargi. Avec une grande offre des produits complémentaires et la plus grande rémunération du compte courant, elle peut sembler très attractive. Ce qui parle contre, ce sont les commissions plus élevées. La Česká spořitelna se place au milieu. Son offre est assez variée et les étudiants ont la possibilité d'ajuster leur compte selon leurs besoins. Il s'agit d'une banque de tradition qui est toujours prête à faire des avances aux étudiants et à leurs proposer les produits comme le prêt étudiant ou le livret de dépôt. Les étudiants disposent des produits standard, avec des commissions modérées. La troisième banque, ČSOB, n'est pas si généreuse dans son offre des services inclus dans le paquet ou des services complémentaires. Quand même, elle offre les commissions les plus avantageuses et peut alors attirer les étudiants ayant besoin des services de base avec les commissions minimales.

L'offre des banques françaises est assez similaire en ce qui concerne la structure des paquets et les produits complémentaires. Ce qui peut décider, c'est le prix des paquets, les conditions liées aux produits, les avantages proposés de plus ou bien les commissions des banques. La banque avec l'offre la plus variée est la Société Générale, mais elle est à la fois la plus chère, tant pour le prix du paquet que pour les commissions. Ce qui peut attirer, ce sont de nombreuses réductions chez les commerçants ou les avantages dans le cadre du programme de fidélité. La banque LCL est la plus intéressante en ce qui concerne le prix. Elle offre les services principaux à moindre coût. Et enfin le Crédit Agricole peut intéresser par la possibilité du choix entre deux options variées, ainsi que par les commissions modérées. Ce

qu'il faut souligner, tant pour les banques tchèques que pour les banques françaises, c'est que les étudiants ont leurs propres préférences et besoins selon lesquels ils vont choisir leur banque. Il n'existe alors qu'une seule meilleure banque, cela dépend toujours du point de vue individuel.

Le présent travail a aussi essayé de dévoiler les différences dans l'offre des produits destinés aux étudiants entre les banques tchèques et françaises. L'offre des produits est toujours adapté aux besoins des jeunes de chaque pays et réagisse alors aux dépenses liées au financement des études. Les étudiants en France sont obligés de payer les droits universitaires, la sécurité sociale ou bien l'assurance habitation avec la caution. C'est pourquoi on trouve chez toutes les banques françaises les produits comme les prêts, les avances ou les assurances habitation. Les étudiants en République tchèque profitent, pour le moment, de l'éducation gratuite aux établissements publics, et de l'assurance couverte par l'Etat. En ce qui concerne l'offre des paquets de services, celle-ci est assez similaire. Soit gratuitement soit pour une cotisation mensuelle, les étudiants des deux pays ont les mêmes possibilités pour la gestion de leur compte. La différence peut être remarquée dans la rémunération du compte courant. Les comptes étudiants ne sont pas rémunérés en France, ce qui est, de l'autre côté, récompensé par les produits d'épargne à taux attractifs, ou par le service bancaire de base qui est assuré par tous les établissements bancaires en France. Ce service englobe entre autre l'envoi du relevé de compte mensuellement ou les virements reçus. En République tchèque, ces services et ces opérations bancaires sont souvent payants.

La clientèle estudiantine représente un grand potentiel pour les banques et plus la fidélisation commence tôt, plus elle est longue dans l'avenir. Dans ce but, les banques s'efforcent de créer une offre unique et attirante qui va correspondre à toutes les attentes des jeunes étudiants, qui vont ainsi apprécier leur banque aussi dans leur vie active. Grâce à une promotion intensive, les étudiants disposent des informations détaillées, disponibles sur Internet ou sur les dépliants. Ils peuvent alors bien comparer l'offre de tous les établissements et choisir la variante optimale qui leur servira tout au long de leurs études.

RÉSUMÉ

Cílem této magisterské diplomové práce bylo popsat a porovnat bankovní produkty pro studenty u vybraných bankovních institucí v České republice a ve Francii, a následně vyhodnotit jejich nabídku. První část práce je po krátkém úvodu do teorie peněz zaměřena na charakteristiku bankovních systémů České republiky a Francie, a dále na rozdělení a popsání základních bankovních produktů a služeb dostupných na českém a francouzském trhu. Druhá část je již věnována jednotlivým bankám a jejich nabídce produktů určených studentům. Práce odkrývá rozdílnost nabídek jednotlivých bank, co se týče studentských kont či služeb nabízených v rámci balíčků, ale také, zejména u českých bank, rozdílnost nabídky dalších produktů, jako jsou studentské půjčky. U francouzských bank se lze setkat s širokou škálou doplňkových produktů, které jsou u jednotlivých bank často identické. Poslední kapitola porovnává nabídku produktů pro studenty mezi oběma zeměmi. Ta je značně rozdílná vzhledem k odlišným potřebám financování studia. Francouzští studenti musí často vynaložit mnohem více finančních prostředků než čeští studenti, od čehož se tedy odvíjí i nabídka doplňkových služeb a produktů. Co se týče produktů a služeb nabízených v rámci studentských balíčků, zde mají studenti obou zemí stejné možnosti. Rozdíl lze spatřit pouze v tom, zda jsou tyto služby zahrnuty zdarma či za poplatek. Za účelem získání nových klientů z řad studentů jsou banky připraveny přizpůsobit svou nabídku jejich přáním a potřebám, neboť jsou si vědomy, že pro ně představují významný potenciál i do budoucna.

The target of this dissertation was to describe and compare the bank products for students in selected bank institutions in the Czech Republic and in France, and consequently to evaluate their offer. The first part is dedicated to the theory of money, to the characterization of banking systems of the Czech Republic and France and to the description of the essential bank products and services available on the Czech and French market. The second part is focused on the offer of services for students in particular banks. The work has discovered diversity in the offers of particular banks, as for the student accounts or services contained in the packs, but also, especially in Czech banks, diversity in the offer of other products, such as student loans. The French banks propose a large spectrum of complementary products which are often identical in particular banks. The last part compares the offer of products for students between both countries. This one is largely different in view of different needs for financing of studies. French students are obliged to spend much more

then Czech students, what explains the diverse offer of complementary services and products. Concerning services included in the student packs, students of both countries have the same possibilities. The only difference can be the fact, if the service is included free or for a fee. For the purpose of winning new student clients, the banks are prepared to adjust their offer according to wishes and needs of the clients who represent for them a big potential for the future.

Le but du présent mémoire a été celui de rassembler et de décrire les produits et les services bancaires destinés aux étudiants en République tchèque et en France, de les comparer et enfin d'évaluer l'offre la plus intéressante. La première partie présente, après une petite introduction à la monnaie, les systèmes bancaires des deux pays et la division des produits et des services bancaires principaux avec leurs caractéristiques. La deuxième partie est dédiée aux établissements bancaires élus en République tchèque et en France, et à leur offre des produits et des services destinés aux étudiants. Le mémoire a dévoilé une diversité de l'offre entre les établissements particuliers en ce qui concerne les comptes étudiants et les services proposés dans le cadre du paquet, mais aussi, pour les banques tchèques, concernant les produits complémentaires, tels que les prêts étudiants. Les banques françaises offrent les produits complémentaires identiques. Le dernier chapitre compare l'offre des produits entre les deux pays. Celle-ci est assez distincte en vue des besoins du financement des études. En France, les étudiants sont exposés à des dépenses plus importantes que les étudiants tchèques, c'est pourquoi l'offre des produits complémentaires est plus variée en France. Concernant les services offerts dans le cadre des paquets, les étudiants des deux pays ont les mêmes possibilités avec la différence, quels sont les services gratuits et quels payants. Dans le but de gagner la nouvelle clientèle estudiantine, les banques sont prêtes à adapter leur offre aux désirs et besoins des clients qui représentent pour eux un grand potentiel aussi pour l'avenir.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Paquets de services

Tableau n° 2 : Autorisation de découvert

Tableau n° 3 : Assurance voyage

Tableau n° 4 : Assurance des cartes de paiement

Tableau n° 5 : Opérations bancaires

Tableau n° 6 : Paquets de services

Tableau n° 7 : Facilité de caisse

Tableau n° 8 : Tarifs des opérations bancaires

Tableau n° 9 : Utilisation des cartes de paiement

Tableau n° 10 : Prêt étudiant

Tableau n° 11 : Budget étudiant

LISTE DES SIGLES

a.s.	akciová společnost (société anonyme)
ABA	Autoklub Bohemia Assistance
AFECEI	Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement
AFEI	Association française des entreprises d'investissement
AMF	Autorité des marchés financiers
ASF	Association française des sociétés financières
BCE	Banque Centrale Européenne
BIC	Bank Identifier Code
BNP	Banque Nationale de Paris
CA	Crédit Agricole
CAF	Caisse d'allocations familiales
CB	carte bancaire
CCLRF	Comité consultatif de la législation et de la réglementation financière
CCSF	Comité consultatif du secteur financier
CECEI	Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement
CEL	Compte épargne logement
CNCT	Conseil national du crédit et du titre
CZK	couronne tchèque
ČNB	Česká národní banka
ČS	Česká spořitelna
ČSOB	Československá obchodní banka
DAB	Distributeur automatique de billets
EUR	euro
FBE	Fédération Bancaire Européenne
FBF	Fédération Bancaire Française
GISF	Groupement des institutions financières spécialisées

IBAN	International Bank Account Number
ISIC	International Student Identity Card
KB	Komerční banka
LCL	Le Crédit Lyonnais
LDD	Livret de développement durable
LEP	Livret d'épargne populaire
OPCVM	Organisme de placement collectif en valeurs mobilières
PEL	Plan épargne logement
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
RIB	Relevé d'Identité Bancaire
SA	société anonyme
SEBC	Système Européen de Banques Centrales
SEPA	Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en euros)
SG	Société Générale
SMS	Short message service
TEG	Taux Effectif Global
TIP	Titre interbancaire de paiement
TPE	Terminaux de paiement électronique
UE	Union Européenne
VISA	Visa International Service Association

BIBLIOGRAPHIE

- *Sources papiers*

BERNET-ROLLANDE, L. *Principes de technique bancaire*. 25^e édition. Paris: Dunod, 2008. ISBN 978-2-10-051685-8.

BLAŽEK, J., UKLEIN, J. *Bankovníctví*. 1. vydání. Brno: Masarykova univerzita – Právnická fakulta a Doplněk, 1997. ISBN 80-85765-91-8.

COUSSERGUES, S. *Gestion de la banque. Du diagnostic à la stratégie*. Paris: Dunod, 2002. ISBN 2-10-006371-5.

GROSJEAN, R. K. *Jednáme v bance. Průvodce klienta službami banky*. Praha: Management Press, 1994. ISBN 80-85603-66-7.

JEŽEK, T. *Peníze a trh*. Praha: Portál, 2002. ISBN 80-7178-685-3.

KALABIS, Z. *Bankovní služby v praxi*. 1. vydání. Brno: Computer Press, 2005. ISBN 80-251-0882-1.

MONNIER, P., MAHIER-LEFRANÇOIS, S. *Les techniques bancaires. Pratiques. Applications corrigées*. Paris: Dunod, 2008. ISBN 978-2-10-051567-7.

POLIDAR, V. *Management bank a bankovních obchodů*. 1. vydání. Praha: Ekopress, 1995. ISBN 901 991-0-0.

POSPÍŠIL, R., HOBZA, V., PUCHINGER, Z. *Finance a bankovníctví*. 1. vydání. Olomouc: Univerzita Palackého – Právnická fakulta, 2006. ISBN 80-244-1297-7.

PUCHINGER, Z. *Bankovníctví I. Úvodní kapitoly k problematice bankovní soustavy*. 1. vydání. Olomouc: Univerzita Palackého – Filozofická fakulta, 2005. ISBN 80-244-1048-6.

REVENDA, Z. *Centrální bankovníctví*. 2. vydání. Praha: Management Press, 2001. ISBN 80-7261-051-1.

REVENDA, Z., MANDEL, M., KODERA, J., MUSÍLEK, P., DVOŘÁK, P., BRADA, J. *Peněžní ekonomie a bankovníctví*. 4. vydání. Praha: Management Press, 2005. ISBN 80-7261-132-1

ZOLLINGER, M. *Marketing et stratégies bancaires. La métamorphose*. Paris: Dunod, 1992. ISBN 2-10-001538-9.

Catalogues et dépliants des banques : Komerční banka, a.s., Česká spořitelna, a.s., ČSOB, a.s., Société Générale, SA, LCL, Crédit Agricole, SA.

Université du Maine. *Guide pratique. Inscription 2008/2009*

- **Sources électroniques**

CA de l'Anjou et du Maine. *Etudiants* [en ligne]. [réf. 2009-02-07]. Disponible sur Internet : <<http://www.ca-anjou-maine.fr/particuliers/etudiants.html>>.

CA de l'Anjou et du Maine. *Nos tarifs* [en ligne]. [réf. 2009-03-18]. Disponible sur Internet : <<http://www.ca-anjou-maine.fr/tarifs-particuliers-quotidien.html>>.

CECEI. *Rapport annuel 2007. Chapitre 4 – Les principales caractéristiques du système bancaire et financier français* [en ligne]. [réf. 2009-01-19]. Disponible sur Internet : <http://www.banque-france.fr/fr/supervi/telechar/rapports/2007/chapitre_4.pdf>.

CECEI. *Rapport annuel 2007. Chapitre 5 – Les établissements de crédit agréés en France* [en ligne]. [réf. 2009-01-22]. Disponible sur Internet : <http://www.banque-france.fr/fr/supervi/telechar/rapports/2007/chapitre_5.pdf>.

Crédit Agricole – *Le Groupe* [en ligne]. [réf. 2009-02-06]. Disponible sur Internet : <<http://www.credit-agricole.com/groupe-credit-agricole/groupe-627/index.html>>.

ČNB. *Zpráva o výkonu dohledu nad finančním trhem 2007. Kapitola 2 – Vývoj bankovního sektoru* [en ligne]. [réf. 2009-03-02]. Disponible sur Internet : <http://www.cnb.cz/cs/dohled_fin_trh/dnft_zpravy/download/dnft_2007_cz.pdf>.

ČS. *Lidé. Děti a studenti* [en ligne]. [réf. 2009-03-04]. Disponible sur Internet : <http://www.csas.cz/banka/appmanager/portal/banka?_nfpb=true&_pageLabel=subportal01&docid=internet/cs/subportal01_ie.xml>.

ČSOB. *Studentské konto Plus*. [en ligne]. [réf. 2009-03-05]. Disponible sur Internet : <<http://www.csob.cz/bankcz/cz/Lide/Ucty-a-platby/CSOB-Studentske-konto-Plus.htm>>.

Découvrir LCL [en ligne]. [réf. 2009-02-05]. Disponible sur Internet : <<http://www.lcl.com/fr/decouvrir-lcl/decouvrir-banque-lcl.jsp>>.

KB. *Mládež a studenti*. [en ligne]. [réf. 2009-03-03]. Disponible sur Internet : <<http://kb.cz/cs/seg/seg2/index.shtml>>.

KB *Profil – Základní informace* [en ligne]. [réf. 2009-03-03]. Disponible sur Internet : <<http://kb.cz/cs/com/profile/index.shtml>>.

Konfigurátor ČS [en ligne]. [réf. 2009-03-09]. Disponible sur Internet : <<http://www.csas.cz/banka/pages/config/detail.jsp?ou=student>>.

LASSERE, M. *Monnaie et crédit* [en ligne]. Janvier 2008 [réf. 2009-03-19]. Disponible sur Internet : <<http://www.m-lasserre.com/educpop/dossiermonnaie/presentation.htm>>.

LCL. *Particuliers. Etudiants* [en ligne]. [réf. 2009-02-05]. Disponible sur Internet : <<http://particuliers.lcl.fr/jeunes-25ans/etudiants/>>.

LCL. *Particuliers. Guide tarifaire* [en ligne]. [réf. 2009-03-18]. Disponible sur Internet : <<http://particuliers.lcl.fr/guide-tarifaire/>>.

O společnosti ČSOB [en ligne]. [réf. 2009-03-04]. Disponible sur Internet : <<http://www.csob.cz/bankcz/cz/Csob/O-CSOB/Profil-CSOB/>>.

Profil České spořitelny [en ligne]. [réf. 2009-03-04]. Disponible sur Internet : <http://www.csas.cz/banka/menu/cs/banka/nav10002_profil>.

Sazebník ČSOB pro fyzické osoby – občany [en ligne]. [réf. 2009-03-16]. Disponible sur Internet : <http://www.csob.cz/WebCsob/Csob/Sazebniky/Sazebnik_FO_090201_cz.pdf>.

Sazebník KB [en ligne]. [réf. 2009-03-16]. Disponible sur Internet : <<http://www.sazebnik-kb.cz/file/cms/cs/sazebniky/kb-sazebnik-1.pdf?20090304>>.

Société Générale. *Espace jeunes* [en ligne]. [réf. 2009-01-27]. Disponible sur Internet : <https://particuliers.societegenerale.fr/moins_de_30_ans/etudiant.html>.

Société Générale – Le Groupe [en ligne]. [réf. 2009-01-27]. Disponible sur Internet : <<http://socgen.com/sg//socgen/pid/174/context/SC/lang/fr/object/rubriqueSC/id/1/rubid/1/nodotype/0.htm>>.

Soukromá klientela – Platební styk [en ligne]. [réf. 2009-03-16]. Disponible sur Internet : <http://www.csas.cz/banka/menu/cs/banka/nav00081_saz_sk_platebni_styk>.

Tarifs de la Société Générale [en ligne]. Mars 2009. [réf. 2009-03-18]. Disponible sur Internet : <http://particuliers.societegenerale.fr/tous_les_tarifs.html>.

Zlatá Koruna. *Co byste měli vědět o platebních kartách* [en ligne]. [réf. 2009-03-16]. Disponible sur Internet : <<http://www.zlatakoruna.info/sekce/10-platebni-karty>>.

- ***Textes juridiques***

Code monétaire et financier

Loi du 2 juillet 1996 de modernisation des activités financières

Loi du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit

Zákon č. 6/1993 Sb., o České národní bance

Zákon č. 21/1992 Sb., o bankách.

Zákon č. 87/1995 Sb., o spořitelních a úvěrových družstvech

ANNEXES

Annexe n° 1 : Le glossaire

Annexe n° 2 : Etats membres

Annexe n° 3 : Exemple des visuels des cartes bancaires françaises

Annexe n° 4 : Exemple des brochures de la banque tchèque et française

Annexe n° 1 :

Le glossaire

Agios – intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l’occasion d’un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d’intérêt du découvert et auxquels s’ajoutent les frais et commissions.

Amortissement – remboursement prévu en une ou plusieurs fois d’un emprunt. Selon le type d’emprunt, il peut être étalé dans le temps ou effectué en une seule fois en fin de contrat.

Autorisation de découvert – accord donné par la banque permettant de bénéficier d’un découvert d’un montant maximum déterminé et remboursable selon les modalités convenues d’avance, notamment dans la convention de compte de dépôt ou dans un contrat.

Carte à autorisation systématique – carte de paiement à débit immédiat permettant à son titulaire de régler des achats et également d’effectuer des retraits dans les automates bancaires après vérification de la provision disponible sur son compte de dépôt.

Carte à débit différé – carte de paiement permettant à son titulaire de régler des achats dont les montants sont débités, par la banque, généralement en fin de mois. Toutefois, les retraits sont débités au jour le jour.

Carte à débit immédiat – carte de paiement permettant à son titulaire de régler des achats et/ou d’effectuer des retraits dont les montants sont généralement débités au jour le jour.

Carte bancaire – moyen de paiement prenant la forme d’une carte émise par un établissement de crédit et permettant à son titulaire d’effectuer des paiements et/ou des retraits. Des services connexes peuvent y être associés (assurance, assistance...).

Carte de crédit – carte de paiement permettant à son titulaire de régler des achats et/ou d’effectuer des retraits au moyen d’un crédit préalablement et contractuellement défini.

Carte de retrait – carte délivrée par la banque permettant d’effectuer exclusivement des retraits de billets dans des automates bancaires.

Caution – engagement donné par une personne ou un organisme, à l’égard de la banque, de rembourser un emprunt en lieu et place du débiteur si ce dernier est défaillant.

Chèque – moyen de paiement normalisé avec lequel le titulaire d'un compte donne l'ordre à son banquier de payer au bénéficiaire du chèque la somme inscrite sur celui-ci. La provision doit être disponible lors de l'émission du chèque et maintenue jusqu'à sa présentation.

Chèque de banque – chèque émis par une banque à la demande du client, et dont le montant, immédiatement débité du compte de dépôt du client, est ainsi garanti. Les chèques de banque sont souvent exigés pour le règlement d'achats importants.

Chèque de voyage – moyen de paiement acheté à la banque, libellé en euro ou en devises étrangères, payable à tous les guichets de la banque ou de ses correspondants à l'étranger et accepté par certains commerçants pour régler des achats.

Code BIC et IBAN – codes permettant d'identifier une banque au niveau international. Ils se trouvent sur le relevé du compte. Ils sont nécessaires au traitement automatisé des virements européens et internationaux.

Code RIB – code permettant en France d'identifier les coordonnées bancaires d'un client.

Commission – somme perçue par une banque en rémunération d'un service fourni à son client.

Compte de dépôt – compte bancaire ordinaire ou compte courant utilisé pour gérer quotidiennement son argent.

Distributeur Automatique de Billets – appareil qui permet de retirer une somme d'argent du solde du compte bancaire à l'aide d'une carte bancaire et d'un code confidentiel, dans les limites fixées à l'avance contractuellement.

Emprunt – crédit ou prêt. Opération par laquelle un client demande et obtient de sa banque une somme d'argent remboursable moyennant intérêts et frais.

Espèces – terme utilisé pour désigner les billets de banque et les pièces de monnaie.

Frais – montant prélevé par l'établissement de crédit au titre de la réalisation d'une opération ou de la fourniture d'un service.

Opposition carte de paiement – opération par laquelle le titulaire de la carte signale à sa banque la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de la carte.

Prélèvement – opération qui permet à la banque de payer un créancier en débitant son compte de dépôt.

Relevé de compte – document récapitulant les opérations enregistrées sur le compte d'un client pendant une période déterminée, généralement mensuelle.

Solde du compte – différence entre la somme des opérations au débit et au crédit d'un compte. Le solde est dit créditeur lorsque le total de ses crédits excède celui de ses débits et débiteur dans le cas contraire.

Taux d'intérêt – pourcentage permettant de calculer la rémunération d'une somme d'argent pour une période donnée.

Taux Effectif Global – taux annuel prenant en compte tous les éléments du coût d'un crédit : montant emprunté, durée, intérêts, frais et commissions.

Titre Interbancaire de Paiement – moyen de paiement envoyé par un créancier à l'appui d'une facture afin de régler à une date précise.

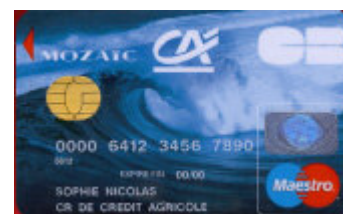
Virement – opération par laquelle un client donne l'ordre à sa banque de débiter son compte pour en créditer un autre. Il peut être occasionnel ou permanent.

Annexe n° 3

Exemple des visuels des cartes bancaires françaises



© DR



Source: Les pages web des banques françaises et leurs dépliant

Annexe n° 4

Exemple des brochures de la banque tchèque et française



Komu je ČSOB Studentské konto Plus určeno?

Konto nabízíme studentům středních a vysokých škol ve věku od 15 do 28 let.

Jak si ČSOB Studentské konto Plus zřídít?

Pokud je vám méně než 19 let, přijďte do kterékoliv pobočky ČSOB a s sebou si vezměte dva doklady totožnosti. V případě vaší nezletilosti je nutná i přítomnost zákonného zástupce, nejčastěji jednoho z rodičů.

Jestliže je vám 19 let a více, nezapomeňte si s sebou vzít také doklad potvrzující studium (postačí index či identifikační karta) na střední nebo vysoké škole. Jako jediná banka od vás nebudeme chtít každý rok nové potvrzení o studiu. Důvěřujeme vám.

Co se stane, když přestanete studovat?

Víme, že jednou dostudujete. Uvědomujeme si, že vám pak nastane doba plná velkých výdajů, hledání zaměstnání či bydlení. Právě proto pro vás máme další unikátní službu.

Vaše ČSOB Studentské konto Plus vám zůstane až do vašich 28. narozenin. Stejně jako dosud budete moci využívat všechny služby v něm zahrnuté, jedinou změnou bude nízký paušální poplatek za vedení účtu. Všechny ostatní služby (viz výčet Služby ČSOB Studentského konta Plus ZDARMA) budete mít stále zdarma.

ČSOB Studentské konto Plus – konto zdarma se vším všudy

- Vyberíte zdarma z bankomatů ČSOB v ČR.
- Neplatíte nic za příchozí položky.
- Platební příkazy zadáváte zdarma elektronicky.
- Bezplatné informace o změně zůstatku a o transakcích realizovaných platební kartou najdete v e-mailu.
- Na cesty do zahraničí se vydejte z mezinárodní kartou – ta je také zdarma.
- Kontokorent máte nastavený až do výše 20 000 Kč. (Určeno pouze studentům VŠ a VOŠ.)
- Studentské konto využíváte až do svých 28 let i v případě přerušení studia.

Jako jediná banka od vás požadujeme potvrzení o studiu pouze jednou a konto vám zůstane až do vašich 28 let. Důvěřujeme vám.

PaySec – nový způsob internetové platby

Pro platby na internetu nyní můžete využít novou elektronickou peněženku PaySec. Vyzkoušejte si, jak platit na internetu rychleji, bezpečněji a bez poplatků. Více informací najdete na www.paysec.cz.

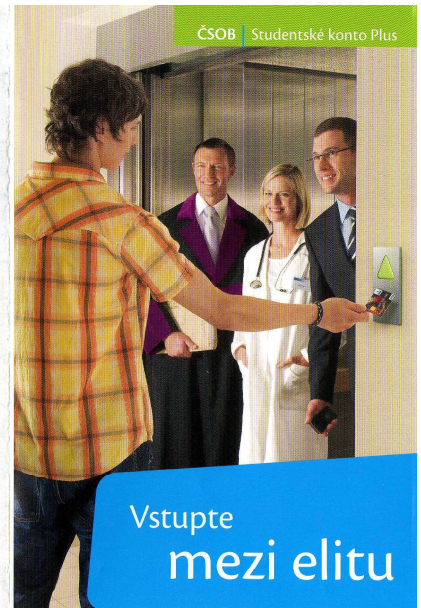


Československá obchodní banka, a. s.
Radlická 333/150, 150 57 Praha 5

www.csob.cz/student

Infolinka 800 300 300

Vydáno 11/2008



ČSOB Studentské konto Plus



www.csob.cz/student

Infolinka 800 300 300

LCL : 100 % AVEC LES ÉTUDIANTS



DE CADEAUX AVEC LCL

En ouvrant un compte, vous adhérez gratuitement au programme Av@ntage Jeunes⁽¹⁾ et bénéficiez de 50 points en offre de Bienvenue!

Vous cumulez des points à l'occasion de vos opérations bancaires et souscriptions de produits et services LCL. Par exemple : 25 points pour un prêt Avance Rentrée, 25 points pour une assurance habitation... Ces points vous permettent de choisir des cadeaux.

En plus, avec les 50 points de l'offre de Bienvenue, vous profitez immédiatement de : 10 € de crédit de communication sur votre mobile, 10 titres de musique à télécharger ou une carte cinéma valable un an.

EXCLUSIVITÉ LCL

- 50 points = une carte cinéma valable 1 an : 1 place achetée, 1 place offerte dans toutes les salles Gaumont & Pathé.
- 100 points = une carte cadeau Kadéos⁽²⁾ d'une valeur de 40 €.



(1) Conditions générales du programme Av@ntage Jeunes disponibles en agence et sur LCL.fr.
(2) Carte cadeau 40 € valable en France métropolitaine dans les enseignes Kadéos participant à l'opération. Liste des enseignes sur www.kadecos.fr. Dans la limite des stocks disponibles.



L'ASSURANCE HABITATION PENDANT 1 AN

L'assurance habitation est obligatoire. Pour alléger votre budget étudiant, LCL vous offre l'assurance LCL Mini Habitation pour 1 € seulement la 1^{re} année⁽¹⁾.

LCL Mini Habitation est idéale pour assurer votre logement (de 1 à 4 pièces principales), vos meubles, votre matériel audiovisuel.

Cette assurance couvre votre responsabilité civile et celle de vos colocataires éventuels ainsi que vos stages, vos baby-sittings et vous offre toutes les garanties de base.

+ LCL

Vous profitez d'un service d'information juridique et en cas de sinistre, vous êtes indemnisé sous 2 jours⁽²⁾.

(1) Assurance LCL Mini Habitation à 1 € la 1^{re} année, hors prêt étudiant, puis tarif standard applicable voir conditions en agence. Réserve aux étudiants de 18 à 26 ans ouvrant un 1^{er} compte de dépôt et associant une formule Zen étudiant ou Spécial Partenaire⁽³⁾ entre le 31/05 et le 14/11/08. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans le notice d'information de l'assurance en cours.
(2) Après l'accord amiable de l'assureur, selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans le notice d'information de l'assurance en cours.
(3) Contrat d'assurance LCL Mini Habitation est assuré par Pacifica : Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 10/10 bd de Vaugram - 75224 Paris Cedex 15. S.A. au capital de 227 443 500 € - SIREN 352 358 865 RCS Paris.



LE PRÊT ÉTUDES : 0 € DE CAPITAL À REMBOURSER PENDANT VOS ÉTUDES⁽¹⁾

Pour vous consacrer pleinement à vos études, LCL vous propose un prêt Solution Études⁽²⁾.

• Ce prêt d'un montant pouvant aller de 1 500 € à 30 500 € s'adresse à tous les jeunes étudiants, apprentis, en formation d'alternance, étudiants stagiaires, quelles que soient leurs études.

• En choisissant une franchise totale, vous commencerez à rembourser lorsque vous entrez dans la vie active. Avec une franchise partielle, vous commencez à rembourser les intérêts dès maintenant. Avec ou sans franchise, la durée totale du crédit est de 12 à 108 mois (9 ans). Le déblocage des fonds se fait, en une seule fois ou au fur et à mesure de vos études.

Exemples :

- Prêt études courtes : pour 3 000 € empruntés sur 24 mois dont 12 mois de franchise partielle, 12 mensualités de 9,75 €, puis 12 mensualités de 255,31 € au TEG hors assurance facultative de 3,97%⁽³⁾. Coût total du crédit hors assurance facultative : 180,72 €.
- Prêt études longues : pour 6 000 € empruntés sur 48 mois, dont 24 mois de franchise totale, vous commencez à rembourser dans 2 ans, 24 mensualités de 272,78 €, au TEG hors assurance facultative de 2,91%⁽³⁾. Coût total du crédit hors assurance facultative : 546,72 €.

+ LCL

- Pour toute souscription d'un prêt Solution Études avant le 14/11/2008, LCL vous offre les frais de dossier.

(1) Offre valable uniquement dans le cadre d'un prêt avec franchise totale ou partielle.
(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par LCL et après acquisition de débi de rétrocession de 7 jours (ou 14 jours calendaires dans le cas d'une vente à distance). Offre réservée aux étudiants majeurs.
(3) Taux Effectif Global annuel fixe en vigueur au 31/05/08.